Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Nº 12307 -- 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 21 AOUT 1984

Cauchemar ougandais

Lorsque l'armée tanzanienne et ses protégés locaux ont, en 1979, chassé Idi Amin Dada du pouvoir à Kampala, on avait pu penser que l'Ouganda consacrerait des jours plus paisibles à se relever des ruines laissées par huit années d'une sanglante dictature. Force est de constater, cinq ans plus tard, que l'ancien protectorat britannique vit les heures les plus sombres de son histoire et que la guerre entre des « armées de libération » mal connues et des gouvernementaux indisciplinés y fait régner une terreur sans précédent.

Le plus récent témoignage, celui d'un journaliste de l'« Observer » qui vient de passer quelques jours dans les « maquis », fait état de charniers laissés derrière elles par des forces gouvernementales mal contrôlées. La plupart du temps, les victimes sont des paysans suspectés, à tort ou à raison, de collaborer avec les bandes armées qui luttent contre ce qu'il faut bien qualifier de dictature du président Obote, ce protégé du président Nyerere de Tanzanie qu'Idi Amin Dada avait renversé en 1971 et qui est revenu au pouvoir en 1980 à l'occasion d'élections pour le moins controversées.

Ce témoignage, hélas, confirme celui de notre envoyé spécial (« le Monde » des 20 et 21 juin) sur les tueries perpétrées sous prétexte de chasse aux rebelles. Des officiels américains ont même avancé le chiffre de cent mille victimes en l'espace d'un an, ajoutant que la situation en Ouganda était l'une des « plus graves » de la planète. Le témoignage publié par l'« Observer » de Londres, s'il se confirme, ne peut que remémorer les découvertes de charniers abandonnés par les Khmers rouges lorsque ces derniers furent, en 1979, chassés de Phnom-Penh par l'armée vietnamienne.

Rien ne prédestinait ce pays à de tels malheurs. Avant l'intervention britannique, il avait connu l'une des organisations sociales les plus avancées de la région des Grands Lacs, sous la houlette des monarques du Bouganda. Le pays était doté d'une agriculture riche, et le protectorat britannique n'y avait pas provoqué de grands bouleversements. Le chaos actuel n'en est pas moins le résultat d'une décolonisation manquée, et, comme rien ne laisse prévoir le moindre apaisement, il n'y a aucune raison de penser que l'ordre pourra tant soit peu être rétabli dans les mois qui viennent.

M. Obote est le premier responsable de cette situation. Dans les deux premières années qui ont suivi son retour aux affaires, un redressement économique et financier s'était opéré avec le concours d'organisations internationales. Cette évolution est fatalement remise en cause par l'insécurité qui règne dans plusieurs provinces. Il faudrait qu'une armée plus régulièrement payée et encadrée cesse, une fois pour toutes, de tenter d'affamer ou de massacrer les populations soupçonnées d'aider les rebelles. Il faudrait, surtout, que M. Obote, s'il en a encore l'autorité, accepte de faire une place aux Ougandais qui ne sont pas de son bord et qui constituent la majorité de la population. Faute de quoi, l'exemple ougandais continuera de faire frémir ces Africains qui, par millions, se trouvent à la merci de dictatures militaires ruineuses qui laissent leur pays exsangue.

Mobilisation à Manille

Le régime du président Marcos paraît de plus en plus isolé

De notre envoyé spécial

La manifestation qui marquera mardi 21 août aux Philippines le premier anniversaire de l'assassinat, à son retour d'exil des Etats-Unis, du dirigeant de l'opposition, Benigno Aquino, devrait, selon les milieux de l'opposition, rassembler un million de personnes à Manille. Un an après la mort d'Aquino, qui a été un tournant dans l'expression de l'opposition des milieux modérés au président Ferdinand Marcos, le régime semble de plus en plus isolé.

Manille. – Pour pouvoir célébrer légalement l'assassinat de son frère, le sénateur Benigno Aquino – abattu le 21 août 1983 lors de son retour d'exil, – un autre Aquino, bien vivant celui-là – Agapito, dit Butz, – faisait face, le samedi 18 août, aux quatorze juges de la Cour suprême des Philippines.

Ce qu'il réclamait, ainsi que l'avait fait l'avant-veille un autre opposant au président Marcos, le sénateur Lorenzo Tanada, c'était tout simplement la confirmation du droit de rassemblement prévu par la Constitution. Et, *ipso facto*, que la cour déboute le pouvoir de sa tentative d'interdire, en cette journée anniversaire chargée de significations politiques et d'émotion, toute manifestation publique sous prétexte de possibles violences et des « risques d'infiltration » communiste.

Violences ? Il y en a eu sporadiquement depuis un an, au fil des quelque deux cent cinquante manifestations d'opposition qui ont transformé la physionomie et l'atmosphère politique de Manille. Elles ont fait une douzaine de morts, des blessés et des arrestations par centaines.

Ces violences auraient lieu, selon les avocats de l'opposition, « *uniquement lorsque la police et les forces armées ont déclenché les hostilités* ». Elles sont délibérées, ajoutent-ils : prétexte à la répression et à l'interdiction des rassemblements, elles visent aussi à effrayer la population.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 6.)

M. Maire avertit le gouvernement

« Il est temps de rappeler nos orientations socialistes » déclare le secrétaire général de la CFDT

Voici le texte de l'entretien que nous a accordé à la veille de la rentrée, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT.

– Avec l'arrivée de M. Laurent Fabius, pensez-vous que la politique économique et sociale du nouveau gouvernement va changer ou s'infléchir ?

– Il est trop tôt pour savoir quelle sera exactement la politique économique du guvernement Fabius. Mais la CFDT est très attentive au risque d'un mouvement de balancier qui pourrait entraîner la politique gouvernementale dans le sens d'un libéralisme, fût-il avancé. Avant mars 1983, la CFDT s'est opposée fermement au « tout-Etat » et aux tentations protectionnistes d'une partie de la majorité politique. Depuis, le risque du protectionnisme et du volontarisme politique exacerbé a été effectivement écarté, sans qu'une politique suffisante ait été définie qui allie l'initiative individuelle, nécessaire pour remotiver et moderniser, et la volonté collective indispensable pour maîtriser le développement économique et social et réduire le chômage. Concrètement, nous percevons, depuis quelques mois, au-delà des mots, dans les faits, un recul sérieux de la préocupation gouvernementale sur l'emploi, un affaiblissement de l'idée de Plan et aussi un recul de la grande ambition de lutte contre les inégalités.

– Vous croyez que cette dérive peut s'accroître...

– Je dirais que c'est dans l'air du temps. Il appartient à une organisation comme la nôtre de s'exprimer avec force, non seulement pour qu'il n'y ait pas dérive mais pour que l'action gouvernementale ne s'en remette pas au simple jeu des initiatives individuelles ou des acteurs économiques pour redresser la situation et sortir notre pays des difficultés. Il est temps de rappeler que la lutte syndicale pour l'émancipation s'exerce à la fois contre la domination étatique ou technocratique et contre la loi d'airain du marché.

» Dans une orientation socialiste autogestionnaire, si le marché est irremplaçable comme expression ultime des choix individuels, les pouvoirss publics ont, eux, la responsabilité première de traduire la volonté collective, notamment à travers la planification démocratique et contractuelle, pour promouvoir un développement harmonieux. En revanche, un retour à la logique brutale de l'économie capitaliste de marché serait lourd de nocivité sociale, d'inégalités, et d'aggravation de la cassure entre les Français relativement garantis et ceux en situation de plus en plus précaire. Et, dans les entreprises, l'introduction des nouvelles technologies sous l'emprise de la même logique maintiendrait ou aggraverait des rapports sociaux marqués par la dépendance et le gâchis des potentialités des salariés.

» L'expérience nous montre qu'il ne suffit pas de se réclamer de la gauche socialiste pour éviter cette pente. La gauche peut très bien osciller de l'étatisme au libéralisme avancé sans arriver à dessiner une politique économique qui lie initiatives individuelles et volonté collective. Pour réussir une telle politique, le rôle des syndicats est important. Avec les salariés, ils doivent s'appuyer à fond sur les droits nouveaux pour développer des propositions de redressement industriel et de création d'emplois et les confronter aux choix des chef d'dentreprise.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 2.)

L'Égypte en fermentation

I. – *Une société déréglée*

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Le Caire. – Une ribambelle de gamins, le visage dévoré par des mouches, pataugent dans la fange, escaladent des monticules d'ordures dont l'odeur se mêle aux exhalaisons suffocantes des eaux excrémentielles qui coulent à proximité. Le quartier de Choubrah-El-Kheima, comme d'autres dans la capitale égytienne, est privé d'un tout-à-l'égout et d'un service de voirie.

Les masures lézardées qui longent les artères ne disposent pas toujours d'eau potable et d'électricité. La population y vit dans une promiscuité difficilement tolérable. Des familles entières, parents, enfants, grands-parents, s'entassent dans une ou deux pièces exiguës. Faute d'une demeure indépendante, les jeunes ajournent d'année en année leur mariage, quand ils ne renoncent pas, en désespoir de cause, à fonder un foyer. Le problème est d'autant plus dramatique en pays d'islam que les mœurs et les traditions interdisent les fréquentations entre les deux sexes et, *a fortiori*, les relations prémaritales.

La crise du logement est sans doute le problème majeur qui hante les esprits. Un Egyptien sur trois est mal pourvu. Les autorités admettent qu'il manque au moins trois millions d'habitations mais, faute de moyens, elles n'en construisent que cent soixante mille l'an. En attendant, les sans logis se réfugient dans des cabanes de fortune, en bois ou en tôle, plantées sur des terrains vagues ou des terres en friche, occupent les toits d'immeubles, ou ils couchent à la belle étoile ou s'installent dans les nécropoles. Celles du Caire comptent plusieurs dizaines de milliers de « *squatters de la mort* » – cinq cent mille selon une enquête menée cet été par un quotidien – et malgré l'inconfort, en l'absence d'infrastructures d'accueil, et l'insécurité que font régner les gangs de délinquants, les pas-de-porte exigés pour la cession d'une case funéraire sont réputés prohibitifs !

L'exiguïté de l'espace habitable – 5 % du territoire national, – la démographie galopante qui accroît la population au rythme de 1,3 million d'habitants par an, la modicité des moyens dont dispose l'Etat, tout concourt à aggraver la crise. Pour la résorber, l'ex-président Sadate avait cru bon de lâcher la bride au secteur privé, conformément à sa doctrine ultra-libérale dite de l'« infitah » (l'ouverture). Cependant, les promoteurs immobiliers utilisent les facilités de crédit, les franchises douanières et les exonérations fiscales pour construire non des logements populaires, dont les loyers sont réglementés par le gouvernement, mais des immeubles de luxe, vendus par appartement, à l'usage de sociétés ou de particuliers aisés. Les bénéfices réalisés ayant été considérables, l'offre a dépassé la demande, tant et si bien que les beaux quartiers du Caire comptent aujourd'hui quelque cent cinquante mille locaux inoccupés.

Des fortunes démesurées ont été édifiées à l'ombre du libéralisme louis-philippard instauré en 1974 pour prendre le relais du socialisme nassérien. La spéculation immobilière aidant, le prix du terrain a été multiplié de dix à trente fois, selon la localisation. Un journaliste de renom qui avait investi ses économies dans l'achat d'un lopin nous confiait qu'il est devenu « *millionnaire, sans lever le petit doigt* ». Achetée à 50 000 livres égyptiennes, sa modeste propriété vaut actuellement 1 200 000 livres, soit plus d'un million de dollars (1). Des dizaines de milliers de propriétaires ont ainsi rejoint, comme lui, ce que l'on qualifie couramment ici de « bourgeoisie parasitaire ». Tout comme des entrepreneurs, des importateurs, des concessionnaires de produits étrangers, des commerçants, des intermédiaires de tous acabits, qui, partis de rien, ont bénéficié des libéralités des pouvoirs publics pour réaliser, à courte échéance, des profits exorbitants. L'administration des impôts a dénombré, dit-on, cent cinquante mille millionnaires (en dollars) ; tenant compte de l'étendue de la fraude fiscale, d'autres estimations varient entre deux cent mille à cinq cent mille...

(Lire la suite page 5.)

(1) La valeur de la livre varie entre 0,89 et 1,19 dollar.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE »

Le rejet de la politique

Y a-t-il en France, aujourd'hui, un rejet de la politique ? Cette question n'est assurément pas nouvelle. « *La politique s'occupe mal de ce qu'elle fait, mais je lui pardonne parce qu'elle s'occupe de peu de chose.* » Reprenant une formule qui traduisait, selon M. François Goguel, le sentiment dominant au dix-neuvième siècle, on pourrait dire qu'il est d'autant moins pardonné à la politique qu'elle s'occupe de tout.

Mais, sans remonter si loin, il faut se souvenir que, dès les débuts de la Vᵉ République, on parlait, sous l'effet de la pratique plébiscitaire du gaullisme, de « dépolitisation » (1). Dépolitisation hier, rejet aujourd'hui : n'est-ce pas là, plutôt, une donnée permanente de la vie d'un régime démocratique, celui-ci n'étant jamais, selon la célèbre boutade de Churchill, que « *le pire de tous, à l'exception de tous les autres* » ?

Pourquoi alors ressortir cette « tarte à la crème » et y consacrer une enquête ? Parce que la question se pose en termes nouveaux.

Quelques signes récents attestent d'une lassitude manifeste envers le débat politique, voire d'une disqualification de celui-ci : le taux record des abstentions aux élections européennes (43,30 %) ; les succès de l'extrême droite en France continentale et en Corse, conduite par un homme qui se définit lui-même comme l'« *empêcheur de bander à quatre* » ; l'extrême faiblesse du PCF, qui procède, dans certains milieux, d'une démotivation, bref d'un rejet. A ces signes s'ajoute un triple constat : la politique suscite souvent en France, aujourd'hui, incompréhension, déception et désillusion.

L'été est venu nous rappeler, avec l'affaire du « référendum pour les référendums », que la politique peut s'apparenter à des jeux complexes, que la droite et le PCF, comme aux plus beaux jours de leur « complicité objective », opposent au pouvoir les « vrais problèmes » qui préoccupent les Français : chômage, pouvoir d'achat, etc. L'une et l'autre accréditent ainsi l'idée que l'action politique est fort éloignée des buts qu'elle devrait rechercher.

Si elle en est éloignée ou s'en éloigne, c'est peut-être qu'elle est incapable de les atteindre. Précisément, depuis le début de la crise ouverte en 1973 par le premier choc pétrolier, il est reproché à la politique son impuissance à sortir le pays de la crise, alors même que la politique est présente partout.

Pis : ni la conduite qui se voulait néo-libérale de MM. Giscard d'Estaing et Barre, ni celle qui se voulait néo-keynesienne de MM. Mitterrand et Mauroy n'ont empêché la croissance continue du chômage. Au sein de la société française existe toujours et se développe – comme vient de le rappeler M. André Bergeron – un quart-monde – de plus en plus visible, tandis que ladite société prend le chemin d'une « dualité » imposée par la division internationale du travail.

Au reste, les présidents de la République n'avouent-ils pas eux-mêmes dangereusement leur interchangeabilité : M. Giscard d'Estaing affirmait que sa politique était la seule possible. M. Mitterrand souligne que hors de la sienne, il n'y apoint de salut. Or chacun sait que l'une et l'autre politiques présentent une certaine continuité que l'on baptise aujourd'hui rigueur. Dès lors, le rôle du politique n'est-il pas, selon la formule de John Kennetch Galbraith, de « *donner forme à l'inévitable* » ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7 ainsi que le point de vue de Jean-Michel Belorgey : « Démocratiser la démocratie ».)

(1) La dépolitisation a fait l'objet d'un colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, présidé par M. Georges Vedel, dont les travaux ont été publiés aux Presses de la Fondation, en 1962.

Le Monde

idées

Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

» Mais cette démarche ne peut être pleinement efficace que si le gouvernement accorde à l'emploi autant d'importance qu'aux autres grands équilibres et s'il définit des stratégies industrielles dans le cadre du Plan pour refaire en France une industrie de biens d'équipement, une politique d'énergies diversifiées et développer les technologies d'avenir. Enfin, ce n'est pas le libéralisme économique qui permettra d'éliminer les discriminations sociales, fiscales ou juridiques dont sont encore victimes les femmes pour les faire accéder à la pleine égalité avec les hommes dans le travail et la société, enjeu central de notre époque.

Qui va déterminer les buts fixés à la modernisation ?

— Le maître mot du pouvoir est aujourd'hui la modernisation.

— La modernisation est devenue un concept passe-partout. Il est employé à la fois par M. Tchernenko et par M. Reagan. Bien sûr, il est bon que dans l'état actuel de la société française, notre gouvernement se prononce pour la modernisation. Ayant dit cela, il a certes énoncé une condition indispensable pour l'avenir mais il n'a encore rien dit sur l'essentiel. Or, l'essentiel c'est la façon de faire la modernisation et les buts qu'on lui fixe.

» Sur la façon de faire, nous avons entendu avec plaisir Laurent Fabius dire que la modernisation n'était pas seulement celle des outils mais aussi celle des rapports sociaux, dans la droite ligne des réformes entamées sur la décentralisation et les droits des salariés. Il faudra passer des paroles aux actes : si dans l'automobile, la sidérurgie et ailleurs, les salariés et les syndicats n'arrivent pas à influer sur les décisions touchant l'ensemble des aspects liés aux mutations industrielles, s'ils sont soumis à des décisions soit étatiques, soit technocratiques, soit patronales, nous aurons des blocages sociaux forts et un frein à la modernisation.

» Quant aux buts fixés à la modernisation, qui va les déterminer ? Les dirigeants d'entreprise ou la volonté collective exprimant les besoins sociaux ? Nous avons des motifs d'inquiétude. Ainsi, va-t-on laisser longtemps encore les technostructures nous imposer un programme électronucléaire surdimensionné et donc dispendieux ? Il est temps aujourd'hui de redire que la croissance est nécessaire, mais une croissance qualitative améliorant les conditions de travail et de vie, non le productivisme. Quand les producteurs dominent les consommateurs, le contenu de la croissance ne correspond pas à l'expression de la demande sociale. Va-t-on laisser les technocraties, les grands appareils privés et étatiques de l'électronique et de la communication imposer les produits et les services, déterminer la demande et finalement le mode de vie de demain et d'après-demain ?

Certaines égalités sociales se sont accrues

» C'est la pente actuelle. Il est temps de rappeler nos orientations socialistes. Si le socialisme a un sens dans la modernisation, il l'a dans la construction de rapports sociaux plus égalitaires où les salariés et les citoyens pèsent davantage sur les enjeux économiques et sociaux, mais il l'a aussi dans la prise en compte d'une demande sociale la moins manipulée possible. Il faut donc l'exprimer, la coordonner, lui donner l'ambition d'un projet social et y conformer les décisions publiques. Sur plusieurs aspects, nous en sommes loin.

— Finalement, avez-vous l'impression que les inégalités sociales se sont accrues depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir ?

— C'est évident si l'on pense à la montée du chômage, qui est aujourd'hui l'inégalité sociale majeure. Je ne dis pas que c'est la faute de la gauche, qui a réduit d'autres inégalités, mais n'a pu empêcher celle-là de s'aggraver. Il y a actuellement plus de cent mille jeunes qui n'ont que 1 200 francs par mois et aucune activité. C'est un problème de société très grave. Face à cette inégalité croissante, on tarde trop pour trouver des solutions, y compris une part d'activité pour ces jeunes.

» Deuxième aspect : la ville, l'habitat, se trouvent aujourd'hui sacrifiés. La crise du bâtiment montre bien que l'effort de construction et de rénovation est fortement ralenti. Certes, il est nécessaire de réorienter l'argent vers l'industrie, mais sans sacrifier la ville, les banlieues, les grands ensembles et les laisser dans une situation lourde de tensions sociales. Une des grandes leçons sociales des élections de juin dernier et du score de M. Le Pen, c'est que les inégalités sociales hors entreprise, le mal-vivre dans les villes, sont devenus aujourd'hui un foyer lourd de protestations, voire de révoltés contre le pouvoir...

» Enfin, l'école : il y a eu des initiatives, notamment les zones d'éducation prioritaire, mais la persistance de l'échec scolaire et la résistance d'une partie des milieux de l'éducation à une rénovation, à une décentralisation, à une autonomie des équipes pédagogiques, ne donnent pas le sentiment à la population que les inégalités scolaires diminuent.

Les communistes n'influençaient guère les grandes orientations

— Cette timidité du gouvernement à lutter contre les inégalités ne va-t-elle pas se trouver accentuée par le départ des communistes ?

— Je ne crois vraiment pas, même si les ministres communistes ont été actifs dans leur secteur, que leur départ ait une influence directe sur la politique gouvernementale. Les communistes ont vécu comme force d'appoint au sein des précédents gouvernements. Cela leur était d'ailleurs douloureux. Ils n'influençaient guère les grandes orientations. Peut-être seulement a-t-on pu penser qu'ici ou là leur présence aboutissait à une forme d'autocensure des socialistes sur tel ou tel thème dont ils savaient que cela irritait particulièrement les communistes. Je pense, par exemple, concernant les libertés — ce thème vital pour le syndicalisme et cher à la gauche, à juste titre, — à la pâleur des premières réactions socialistes au coup d'Etat de Jaruzelski.

» Si la CFDT n'avait pas été là, ce ne sont probablement pas les forces de gauche qui seraient apparues à la tête du combat aux côtés des Polonais et de Solidarnosc. Cela dit, l'influence des communistes n'a pas été directement déterminante.

» Je crois aussi que leur départ n'a pas non plus d'influence directe. Bien sûr, les militants communistes peuvent aujourd'hui prendre une attitude d'opposition sur le terrain social, et cela peut jouer un rôle dans la vie syndicale. Mais les communistes ont représenté en juin 10 % de l'électorat. Il faut relativiser les conséquences qui peuvent apparaître. Elles peuvent être sectoriellement plus visibles, plus spectaculaires — surtout si les formes d'action visent à montrer que l'on existe, — mais nous ne sommes plus à une époque où la vie économique et sociale pourrait en subir des troubles profonds.

La notion de prélèvement est arbitraire

— Qu'est-ce que vous pensez du principe et de la démarche du Président de la République sur la baisse de 1 % des prélèvements obligatoires ?

— Le semi-présidentialisme a certainement des avantages dans la rapidité de la décision. Il a aussi des inconvénients. Quand un président décide, apparemment sans large débat, d'une orientation majeure comme une diminution de 1 % des prélèvements obligatoires, sans que les conséquences en aient été suffisamment pesées, il est inévitable que la gestion d'une telle décision soit ensuite difficile, et qu'elle donne lieu à des tours de passe-passe comme celui consistant à diminuer les impôts officiels d'un côté et à augmenter les impôts officieux de l'autre, notamment l'impôt téléphone.

» Sur le principe, il y a sûrement, à un moment donné, une résistance de l'opinion à une aggravation trop forte ou trop brusque des prélèvements sociaux ou fiscaux. D'une certaine façon, ceux-ci mesurent un degré de socialisation positive mais aussi un degré de bureaucratie contestable. Il est souhaitable que l'importance des prélèvements obligatoires donne lieu en permanence à des débats publics non seulement sur le montant mais sur le fait de savoir qui prélève et qui décide du prélèvement. Il est évident qu'un prélèvement mutualiste, décidé au plus près des bénéficiaires, pour accorder une prévoyance sociale supplémentaire n'a pas les mêmes conséquences psychologiques qu'une augmentation de la cotisation sociale ou de l'impôt décidé par l'Etat.

» L'orientation de la CFDT n'est pas de freiner la socialisation mais de s'opposer à tout ce qui est bureaucratie, à tout ce qui est accumulation de dépenses reconduites d'année en année. Nous sommes pour le redéploiement de l'utilisation de l'argent public au mieux des besoins d'aujourd'hui en ayant le courage de mettre en cause des dépenses moins utiles. Cette action doit avoir lieu pour le budget de l'Etat, comme pour les frais généraux des entreprises et d'une façon non autoritaire, sinon le redéploiement se heurtera à des résistances fortes. Laurent Fabius nous a d'ailleurs donné l'assurance qu'une fois les grandes lignes du budget arrêtées, des discussions auraient lieu dans chaque administration avec les fédérations syndicales.

» Enfin, la notion de prélèvement est arbitraire. Son calcul n'a rien de scientifique. M. Pierre Uri considère que les prélèvements obligatoires en France sont de 33 % et non de 47 %. Je suis convaincu que les Français sont favorables au maintien, voire à l'amélioration des régimes de retraite, ce qui supposerait une augmentation des prélèvements. Leur modification ne peut donc pas relever de décisions simplistes, même si elles émanent des plus hautes autorités.

— A quelles conditions le progrès social peut-il favoriser la compétitivité des entreprises ?

— Ce qui me vient d'abord à l'esprit, c'est l'intérêt au travail. Pour une grande partie des salariés, le travail est banalisé, dépendant, sans intérêt. Cela représente un gâchis pour l'économie. Mettre en œuvre, utiliser, les potentialités des salariés c'est la condition numéro un. Ceci suppose un effort de formation — et nous sommes là pleinement d'accord avec le gouvernement sur cette priorité — et un effort de modification de l'organisation du travail dans les entreprises. Concevoir des organisations du travail qui accroissent la marge d'autonomie, d'initiative, des salariés, qui développent les possibilités de coopération entre les diverses catégories professionnelles, qui permettent de négocier au mieux l'introduction des nouvelles technologies, c'est bien lier le progrès social et la compétitivité. Malheureusement ce n'est pas l'orientation principale qui semble être celle du CNPF actuellement.

Le CNPF est enfermé dans un combat d'avant-hier

— Comment jugez-vous justement la stratégie du CNPF et sa proposition de créer 471 000 emplois nouveaux à contraintes allégées ?

— Des chefs d'entreprise réellement modernes saisiraient toutes ces virtualités pour faire en sorte que les salariés soient au cœur du redressement économique de notre pays. Malheureusement la majorité du CNPF est enfermée dans un combat d'avant-hier consistant à ne voir l'amélioration de la situation de l'entreprise que liée à la détérioration de celle des salariés et notamment de leur contrat de travail.

» Lorsque le CNPF parle de flexibilité, il vise avant tout à rendre précaires les garanties collectives acquises par un siècle d'action syndicale. Nous sommes pour la plus grande souplesse possible mais, pour nous, la flexibilité sur le lieu de production ou de service doit d'abord être celle de l'organisation du travail, des technologies. Elle suppose l'effort de formation qui rend possible la mobilité professionnelle des salariés. Je suis sûr qu'une partie non négligeable des dirigeants d'entreprise et même de certaines chambres patronales partagent cette orientation et ne sont pas d'accord avec la vision régressive exprimée par le CNPF. Et il serait mauvais, nous l'avons dit à Laurent Fabius, que le gouvernement fasse des compromis sur ce mauvais terrain non seulement contre les syndicats mais aussi contre cette partie des chefs d'entreprise qui voient plus loin que le bout de leur nez.

— Pensez-vous que les résultats de la grève des métallurgistes allemands vont vous aider dans votre action sur la réduction de la durée du travail ?

— L'avancée des métallurgistes en Allemagne est un succès car ils devaient faire face à un refus de principe du patronat allemand qui, soutenu par tout le patronat européen, avait affirmé qu'il ne bougerait pas un pouce. C'est un succès limité mais un succès. Si l'on veut être réaliste et pragmatique, on ne peut concevoir un mouvement syndical européen qui avance partout d'un même pas. Ce sont successivement les Belges qui ont entamé l'action de réduction de la durée du travail, puis les Français, puis les Allemands. Il y a une sorte d'émulation, d'encouragement et de progrès relativement convergents.

» De la même façon les conceptions visant à une diminution générale et uniforme de la durée du travail doivent aussi faire place à des méthodes plus diversifiées pour adapter l'ampleur, le rythme de la réduction de la durée du travail aux spécificités, aux particularités des branches et des entreprises. Car le problème central posé, c'est celui de la création d'emplois dans le maintien et l'amélioration de la compétitivité. Le résoudre ne dépend pas d'abord de la compensation salariale — même si nous acceptons d'en discuter aussi, — mais de la modification de l'organisation du travail. Des progrès sont possibles partout, mais différemment d'une branche à l'autre, d'une entreprise à l'autre.

— Mais pour l'instant, le patronat bloque et le gouvernement ne pousse plus beaucoup.

— Oui. Mais pour nous le sujet numéro un pour septembre, dans les discussions ave le CNPF, mais aussi dans la préparation de l'échéance annuelle de l'obligation de négocier dans les entreprises, c'est l'amélioration de l'emploi et la réduction de la durée du travail. Nous ferons le maximum pour obtenir la réouverture des discussions. Nous souhaitons qu'elles aient lieu dans un cadre coordonné, dans les branches, mais nous passerons aussi par l'entreprise.

Un référendum est-il le meilleur garant des libertés ?

— Vous avez été discret sur la proposition de référendum de M. Mitterrand... Qu'en pensez-vous ?

— Notre discrétion, totale jusqu'à présent, tient à ce que la question n'a pas été discutée dans les instances de la CFDT en raison des congés et que la première phase du débat — qui peut d'ailleurs très bien n'être suivie d'aucune autre — est menée essentiellement par les élus et forces politiques dans une controverse où la conjoncture politique éclipse le fond du problème posé. Sur le fond, nous n'avons pas encore les éléments suffisants pour répondre à la question primordiale pour les syndicalistes : *« Oui ou non, une procédure de référendum sur les libertés publiques, à la disposition des présidents de la République d'aujourd'hui et de demain et dans tous les climats politiques possibles, garantirait-elle mieux ou plus mal qu'aujourd'hui les libertés de la personne, les libertés de pensées, de presse, de réunion et d'association, les libertés syndicales et le droit de grève, les droits des minorités et, notamment, des étrangers ? Pour la CFDT, qui se veut la centrale des libertés, c'est cette question-clé qu'il convient d'éclairer, au-delà de l'issue du débat parlementaire en cours. »*

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Témoignage

Bilan

par ROBERT MERLE (*)

PARCE que je suis, depuis janvier 1980, un déçu du PCF, un ami me demande si je suis un déçu du socialisme, ou, à tout le moins, un citoyen désenchanté qui s'immerge dans l'histoire du seizième siècle pour tourner le dos au temps présent.

L'image du « dos tourné » n'est pas neuve et, en l'espèce, elle n'est pas exacte. Il est vrai que je vis loin de Paris et du pouvoir, refusant depuis toujours décorations et fonctions, et n'ayant d'autre ambition que de mener à bien mon œuvre littéraire, qui est loin d'être terminée. Mais je ne me désintéresse pas pour autant de la conjoncture. Je suis, bien au contraire, boulimiquement avide d'informations : télé, radio, journaux, hebdomadaires, me laissent toujours sur ma faim.

Quant à être déçu par le « socialisme », je ne puis l'être, puisque je n'attendais pas du gouvernement Mauroy son instauration. Je ne suis donc ni étonné ni scandalisé que la gauche soit passée de l'état de grâce à la rigueur, puisque, du moment qu'elle acceptait une économie de marché, sa clairvoyance devait l'amener tôt ou tard à se plier à ses lois. Le passage de Mauroy à Fabius me paraît relever de la même lucidité.

J'ai même trouvé qu'après les illusions de la relance — laquelle, du reste, aurait pu réussir si notre industrie avait pu répondre à la demande — la reconversion s'est faite assez vite et avec courage, car c'était braver quasi témérairement l'impopularité que de revenir à une sorte de barrisme et de payer en grogne généralisée un pouvoir d'achat en baisse et un chômage en augmentation.

De toute façon, la gauche ne nous a aucunement amené à l'irrémédiable chaos que les Cassandres de la droite, le chef couvert de cendres, nous prédisaient au lendemain de l'élection présidentielle. Si j'en crois les experts, notre économie, malgré de gros points noirs, n'est plus en si mauvais point qu'elle l'était et nous commençons à tirer de la rigueur quelques fruits.

Par un curieux paradoxe, la gauche a trouvé plus d'écueils dans les problèmes de société que dans les problèmes de l'économie. L'insécurité et les immigrés ont soudainement, et par je ne sais quel miracle, posé des questions d'une dramatique urgence, alors même que ces questions se posaient déjà sous le septennat précédent et dans les mêmes termes, et toujours, d'ailleurs, aussi impossibles à résoudre. Il me semble qu'en ce domaine la droite a fait preuve de démagogie et a exigé de la gauche des réponses qu'elle-même n'avait pas su apporter.

Se méfier des formules

Il est bien vrai, toutefois, que la gauche porte seule l'entière responsabilité d'avoir attaché à la queue de l'école libre le grelot qui, aujourd'hui, résonne à ses oreilles comme un tocsin, je ne dis pas comme un glas. S'il y a une chose dont les Français devraient se méfier, ce sont les formules. Je ne sais qui a forgé, s'agissant de l'éducation nationale, cette phrase maladroite : *« Un grand service public unifié et laïque. »* Au nom de quel jacobinisme faut-il unifier ce qui est diversifié ? Et au nom de quel sectarisme faut-il laïciser ce que le confessionnel a créé ?

En fait, à regarder les choses sans passion, l'aboiement de la loi Savary était plus méchant que sa morsure, sauf toutefois en un point : la fonctionnarisation des maîtres de l'école libre, où celle-ci a voulu voir, non sans raison, une nationalisation sournoise. Et dire qu'il va falloir deux *referenda* — et un nouveau gouvernement — pour trancher ce nœud gordien. Quel étrange pays que la France ! Et combien nos Gaulois demeurent amateurs de guerre civile et de querelles religieuses !

Cela étant dit, je ne suis pas si mécontent du gouvernement Mauroy que mon interlocuteur aurait aimé ne l'entendre dire. J'ai, à cet égard, deux convictions. 1° Étant donné l'état actuel de l'économie, le gouvernement qui s'en va n'a pu faire autre chose que ce qu'il a fait. 2° A l'heure actuelle, un gouvernement de droite ne ferait pas mieux.

Je vois la France comme un malade qui se tourne alternativement à droite, à gauche, puis à droite encore, pour essayer de se soulager de la crise : cette agitation indique une difficulté à assumer sa fièvre plutôt qu'une opinion.

Une réussite

Si, des affaires intérieures, je passe maintenant aux affaires extérieures, je passerai du même coup d'une satisfaction mitigée à une approbation sans réserve. Jamais la France, depuis de Gaulle, n'a eu une politique étrangère plus pensée, plus cohérente, plus efficace. L'accent mis sur les relations Nord-Sud plutôt que sur le conflit Est-Ouest, une fidélité à l'alliance atlantique qui n'exclut pas de légitimes réserves sur les interventions américaines en Amérique centrale, une politique africaine ferme et persévérante, une balance délicatement maintenue entre Israël et les Arabes, une attitude sans compromis à l'égard de l'URSS, mais en même temps une volonté de dialogue et la pleine reconnaissance, à Stalingrad, de la dette historique de l'Occident à l'égard de la Russie ; et, pour finir, cette présidence européenne de six mois, si habile et si inspirée, qui a pleinement réussi sur bon nombre de points et dont la presse de tous les pays a fait l'éloge.

Cette réussite doit être mise au crédit de François Mitterrand. Et le recours au référendum aussi. De Gaulle a eu raison de faire de cette procédure le clou de sa Constitution, car elle règle ponctuellement, et sans remettre en cause la continuité du pouvoir, des problèmes auxquels le peuple porte un intérêt passionné, voire explosif — l'indépendance, hier, de l'Algérie, aujourd'hui l'école libre, — mais de Gaulle lui-même a trahi l'esprit de cette consultation en liant son propre maintien au pouvoir au succès ou à l'échec du référendum sur le Sénat. Car c'est faire alors du référendum ce qu'il ne devrait jamais être, s'il doit rester démocratique : un plébiscite. Cette perversion historique du référendum explique que la droite soit si anxieuse d'éviter que la consultation populaire sur les libertés tourne au vote de confiance en faveur de François Mitterrand.

Mais en tâchant, par l'intermédiaire du Sénat, de rendre ledit référendum impossible, elle pérennise l'erreur du général de Gaulle, et le Sénat lui-même pervertit sa fonction, qui n'est sûrement pas de faire échec à l'exécutif, surtout quand il s'agit de consulter le peuple sur les libertés.

(*) Ecrivain.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

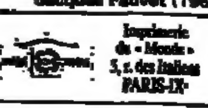
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

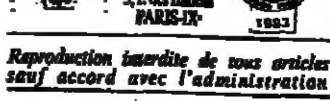
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA CONVENTION REPUBLICAINE DE DALLAS

Ronald Reagan, bien sûr, mais aussi « l'après-Reagan »

De notre envoyé spécial

Dallas. – En juillet à San Francisco, les démocrates craignaient que leurs divergences ne suscitent trop d'intérêt. A l'ouverture de leur convention, ce lundi 20 août, à Dallas, les républicains, eux, se demandaient encore comment rendre marquant ce non-événement qui ne sera qu'un long couronnement. Sur les deux mille deux cent trente-cinq délégués qui vont siéger ici quatre jours durant – mais très peu d'heures en réalité, – un seul, Mme Susan Catania, a annoncé qu'il ne votera pas pour le ticket Reagan-Bush. Cette mère de sept enfants reproche au président sortant d'avoir négligé la réhabilitation des quartiers pauvres de Chicago, dont elle est une personnalité politique marquante. Sa véhémence ne crée néanmoins nul suspense, et le débat politique ne promet guère d'être haletant.

On ne compte en effet qu'un seul audacieux, M. Lowell Weicker, sénateur du Connecticut, pour envisager de proposer une modification du programme électoral du parti. Modéré comme beaucoup de ses collègues du Sénat, mais aussi batailleur, ce qui est plus rare, M. Weicker voudrait que les républicains soutiennent le projet d'amendement constitutionnel qui garantirait l'égalité de droits entre femmes et hommes. M. Reagan est fermement opposé à ce projet défendu par les démocrates, et le sénateur a donc peu d'espoir d'obtenir ne fût-ce qu'un vote : négatif, un tel scrutin ferait sans doute mauvais effet sur les électrices...

Dans cette salle de congrès à moquette épaisse, climatisation bien tempérée et chaises confortablement rembourrés, c'est sans fausse note qu'on chantera jusqu'à mardi la gloire de M. Reagan et du « reaganisme ». Pour faire pièce à Mme Ferraro, colistière du candidat démocrate, M. Mondale, on aura, dès lundi, donné la vedette à trois femmes, dont Mme Kirkpatrick, ambassadeur à l'ONU, qui continue, curieusement, à se réclamer du parti démocrate. Lorsqu'on aura fini d'exalter le « *nouveau patriotisme* », la reprise économique, les valeurs familiales et le « *retour de l'Amérique* », on se reposera une journée. Mercredi soir, on accordera sa seconde investiture à M. Reagan, qui viendra d'arriver à Dallas. Jeudi, le candidat républicain prononcera son discours d'acceptation dans un torrent d'ovations. Et la fête sera finie.

L'autosatisfaction unanime de la convention aura pourtant caché des problèmes de fond qui suscitent de profondes divergences entre républicains. Si assuré soit-il de sa victoire en novembre, leur parti est en effet loin encore de bénéficier d'une véritable assise populaire, de lui assurer une suprématie politique durable, à l'instar de celle que les démocrates avaient conquise après la crise de 1929. Un quart seulement des Américains se définissent comme républicains – alors que 45 % d'entre eux se disent démocrates, et ce même lorsqu'ils préfèrent M. Reagan à M. Mondale ! Les démocrates gardent le contrôle de la Chambre des représentants, et ils peuvent espérer renforcer leur position en novembre ; en revanche, les républicains ne sont pas absolument certains de conserver la majorité qu'ils avaient gagnée au Sénat en 1980. Seulement 15 %, enfin, des gouverneurs des cinquante Etats sont des républicains contre 23 % il y a quatre ans.

A droite ou au centre ?

Cela signifie très clairement que l'actuelle idéologie radicalement conservatrice du parti du président n'est pas dominante aux Etats-Unis et que les Américains sont soucieux de ne pas lui laisser le champ libre. Simplement, la vieille idéologie démocrate, celle de l'« Etat-providence » et des vastes programmes sociaux, est usée jusqu'à la corde : la meilleure preuve en est que M. Walter Mondale tente de s'en démarquer. Les Américains, après vingt années de crise morale, aspirent également à croire à nouveau en leurs vertus et leur force (y compris militaire) : et personne, après M. Carter, ne pouvait incarner plus naturellement ce mouvement que M. Reagan...

Séduisant, rassurant de confiante simplicité et servi par une reprise peut-être fragile mais que personne ne pourrait nier, le président s'est, de surcroît, gagné, en quatre ans, une popularité personnelle qui est le facteur politique majeur de la prochaine élection du 6 novembre. Son « couronnement » à Dallas reflète, de ce point de vue, une réalité que les sondages traduisent avec éclat.

Il n'est pas pour autant tout à fait suivi sur tout : 72 % « seulement » des délégués à la convention pensent, comme lui, que le meilleur moyen de réduire le déficit est de réduire les dépenses de l'Etat ; et 58 % croient, comme il l'affirme, qu'il ne sera pas nécessaire d'augmenter les impôts pour pouvoir revenir à un équilibre budgétaire. Les trois cinquièmes d'entre eux, en revanche, sont opposés, contrairement à M. Reagan, à une interdiction de l'avortement. Plus étonnant encore : ils adhèrent dans la même proportion à l'idée d'un « *gel* » général de la production d'armement nucléaire – idée que le président rejette totalement, car elle consacrerait, selon lui, un avantage soviétique, tandis que M. Mondale l'a faite sienne pour des raisons plus électorales que par conviction profonde.

Autrement dit, les républicains ne sont pas tellement davantage disposés à une croisade contre la « révolution des mœurs » que les autres Américains ; et s'ils veulent, comme la plupart de leurs concitoyens, que leur pays soit fort, leur ambition n'est pas la suprématie militaire pour elle-même.

Habile politicien, M. Reagan a déjà montré qu'il a bien compris cela. Il n'a jamais fait de l'interdiction de l'avortement une vraie bataille ; et il prend soin depuis un an de montrer qu'il n'est pas hostile à des négociations avec l'Union soviétique, pourvu que le Kremlin ne s'attende pas à des concessions unilatérales.

Il est certain, en revanche, certain que nombre de personnalités influentes de son parti sont plus royalistes que le roi. Sacrifiant au conservatisme le plus extrême, la plate-forme républicaine porte leur marque dans le domaine social, en politique étrangère (encore que la Maison Blanche ait freiné les velléités des plus virulentes), et, surtout, dans le domaine économique, qui a donné lieu la semaine dernière à un affrontement ouvert entre les idéologues de la nouvelle droite et les modérés.

Les premiers, conduits notamment par les représentants de l'Etat de New-York et de la Géorgie, MM. Kemp et Gingrich, ont obtenu gain de cause, malgré les réticences de la Maison Blanche, en excluant toute possibilité de relèvement des impôts. Les modérés, que représentent les sénateurs Baker, Dole et Weicker, ont dû obtempérer. Derrière cette polémique – portant en fait sur les avantages et les inconvénients d'un libéralisme économique à tout va, ainsi que sur les dangers d'une appréciation incontrôlée du dollar – se posait tout le problème de la définition idéologique d'un parti qui fut, jusqu'à l'ère Reagan, très largement modéré.

Doit-il aujourd'hui, pour s'enraciner dans l'électorat, s'ancrer résolument à droite ? Doit-il au contraire amorcer dès maintenant, en prévision de l'après-Reagan, en 1988, un retour vers le centre – un centre de toute manière plus à droite qu'il ne l'a jamais été depuis que Franklin Roosevelt avait inventé le New Deal au début des années 30 ? Les partisans les plus en vus de l'une et l'autre options ont bien évidemment des ambitions présidentielles...

M. Reagan donnera peut-être à entendre ce qu'il pense jeudi. Pour l'instant le grand problème, à Dallas, est de savoir si les chaînes de télévision accepteront de retransmettre le film à la gloire du futur candidat qui sera projeté aux délégués juste avant qu'il ne prononce son discours : préparé deupuis de longs mois à grands frais, ce film n'a en fait été tourné qu'afin que les Américains puissent le voir à domicile ; or les télévisions se font tirer l'oreille !

BERNARD GUETTA.

El Salvador

Selon l'Eglise

68 CIVILS TUÉS DANS LES BOMBARDEMENTS DE L'ARMÉE

San-Salvador (*AFP*). – Soixante-huit civils, dont des femmes, des vieillards et des enfants, ont péri dans des bombardements effectués entre le 18 et 22 juillet dernier par l'armée de l'air salvadorienne dans le département de Chalatenango, au nord du pays, a affirmé, le dimanche 19 août, la hiérarchie catholique.

Lors d'une homélie prononcée dans la cathédrale de San-Salvador en remplacement de l'archevêque de la capitale, le Père Ricardo Urioste a demandé au gouvernement d'ouvrir « *une enquête détaillée* » sur ces bombardements qui, a-t-il dit, ont affecté six villages. Il a expliqué que ses affirmations reposaient sur des données fournies par l'office de protection légal de l'archevêché, organisme qui a aussi « *constaté* », a-t-il ajouté, la mort de deux enfants de cinq et quatorze ans à l'occasion d'un autre bombardement survenu à une date non précisée dans le même département de Chalantenango.

Qualifiant ces faits de « *douloureux* », le prêtre a dressé un parallèle avec « *la mort douloureuse de treize soldats et de près de soixante-dix membres de la défense civile* » (force paramilitaire) tués au cours d'affrontements avec la guérilla. Il n'a fourni aucune précision de date et de lieu à ce propos.

Panama

L'« ÉCOLE DES AMÉRIQUES » CLOSE LE 30 SEPTEMBRE

Le commandement sud de l'armée américaine au Panama fermera son « école des Amériques », dans la base de Fort Gulick, le 30 septembre prochain. C'est ce qu'indique le *Herald Tribune* de ce lundi 20 août, en précisant que le Panama et les Etats-Unis ayant été « *incapables d'arriver à un accord satisfaisant pour les deux parties* », la décision de fermer la base – prévue depuis longtemps – a été définitivement prise.

Le commandement sud contrôlait les forces américaines en Amérique latine. Depuis sa création en 1946, l'« école des Amériques » a entraîné 44 000 officiers latino-américains, en les préparant spécialement, ces dernières années, aux tactiques anti-subversives. La base de Fort Gulick passera le 1er octobre sous le contrôle du Panama. L'école se transportera en un endroit « *qui n'a pas encore été déterminé* ».

EUROPE

Espagne

UN NÉOFASCISTE ITALIEN AURAIT MIS EN CAUSE LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL DANS LES ACTIVITÉS DU GAL

(De notre correspondant)

Madrid. – Certains milieux de l'extrême droite italienne sont-ils compromis dans les activités du GAL, le Groupe antiterroriste de libération, cette mystérieuse organisation clandestine qui a déjà assassiné neuf Basques espagnols dans le sud-ouest de la France ? C'est ce qu'affirme le journal madrilène *Diaro 16*, qui, dans son édition du dimanche 19 août, fait état des déclarations qu'aurait faites à la police espagnole un important activiste néofasciste italien, M. Giuseppe Calzona. Ce dernier, selon le quotidien, a été arrêté le 17 juillet dernier, mais sa détention avait jusqu'ici été gardée secrète.

M. Calzona était arrivé en Espagne en 1973, fuyant la justice de son pays, qui l'avait condamné à une peine de seize ans de prison pour assassinat. D'après *Dario 16*, il aurait commencé en 1976 à réaliser des actions clandestines en France contre des membres de l'ETA. A l'époque, il avait tenté à deux reprises, sans succès, d'assassiner Tomas Perez Revilla, un des dirigeants « historiques » de l'ETA (finalement mort après un nouvel attentat il y a un mois). Il aurait déclaré à la police qu'il recevait à Madrid des ordres « *de quelqu'un directement lié au gouvernement espagnol* ». It participait alors à de nombreuses réunions dans la capitale entre dirigeants des milieux néofascistes italiens.

Toujours suivant le quotidien, il connut en 1977, M. Jean-Pierre Chérid, qui allait par la suite devenir l'un des principaux organisateurs du GAL et qui mourut en mars dernier lors de l'explosion d'une voiture qu'il venait de piéger. M. Calzona réalisa alors diverses opérations clandestines de transport d'armes vers le Pays basque français. M. Chérid entra à nouveau en contact avec lui en 1983, au moment de la création du GAL, en lui demandant d'ouvrir une pizzeria dans un hôtel de Saint-Sébastien, où il avait apparemment pour mission de fournir au GAL des informations sur les milieux nationalistes extrémistes.

THIERRY MALINIAK.

Les forces armées américaines pourraient soutenir un combat de trente jours

assure le secrétaire d'Etat adjoint à la défense

Correspondance

Washington. – Intervenant à la veille de la convention de Dallas dans la controverse sur l'état de préparation au combat des forces classiques nationales qui agite l'opinion aux Etats-Unis depuis quelques semaines, M. Lawrence Korb, secrétaire adjoint à la défense chargé des effectifs et de la logistique, vient de donner au *Washington Post* des indications en principe rassurantes pour les Américains. Au moment de l'accession au pouvoir du président Reagan, M. Korb estimait que les forces armées américaines ne pourraient soutenir un combat classique de plus de deux semaines. Quatre ans plus tard, il pense qu'elles pourront tenir trente jours.

Un résultat discutable, disent les adversaires du gouvernement, évoquant l'énorme effort financier – près de 1 000 milliards de dollars – accompli ces quatre dernières années. Mais, pour M. Korb, il s'agit d'un résultat très satisfaisant si l'on considère que la raison d'être d'une organisation militaire classique permanente est de « tenir », le temps que la « machine » des temps de guerre se mette en branle à pleine puissance, afin d'éviter un recours quasi immédiat aux armes nucléaires.

L'objectif d'organiser en temps de paix des forces armées en état de soutenir un conflit pendant trois mois est jugé inaccessible. L'effort financier serait écrasant. Par exemple, on évalue à 35 000 dollars par an les frais d'entretien (solde, nourriture, habillement) d'un soldat. Ainsi, il faudrait prévoir la dépense fabuleuse de 420 milliards de dollars pour porter les effectifs (actuellement un peu plus de deux millions d'hommes) au niveau de la fin de la guerre en 1945 (onze millions d'hommes). Or, le Congrès n'envisage pas d'aller au-delà de 300 milliards de dollars pour l'ensemble du budget militaire.

Il faut tenir compte également de l'état d'esprit du public, hostile à un établissement militaire trop fort en temps de paix. Il est resté imprégné de la tradition de l'époque coloniale du soldat-laboureur abandonnant sa charrue pour prendre son fusil, puis revenant à la ferme une fois l'ennemi en déroute. Aucun président des Etats-Unis depuis la fin de la guerre n'a demandé des crédits pour accroître les effectifs et le matériel jusqu'à leur niveau de 1945.

Peut-être pour se rattraper d'avoir écrit en janvier que « *l'état actuel des réserves américaines est bien inférieur à ce qui est nécessaire pour soutenir un conflit* », M. Korb estime aujourd'hui que les forces d'active et de réserve sont probablement aussi importantes qu'elles l'étaient au moment de la guerre de Corée. Il ajoute que l'établissement militaire du temps de paix est suffisant pour faire face à toutes les situations. Si les soldats d'active sont moins nombreux qu'en 1950, c'est que les armements modernes ont besoin de moins d'effectifs. D'autre part, la réserve, fondée sur le système sélectif, est plus importante qu'elle ne l'a jamais été.

M. Korb estime que, « *en dix jours, nous pourrions amener dix divisions en Europe* (...) *un appel à la réserve suivra et les premiers conscrits arriveraient treize jours plus tard* ». Mais soutenir un conflit en Europe serait impossible sans recours à la conscription. L'état de préparation au combat et la possibilité de soutenir un conflit en Europe, ajouta le secrétaire d'Etat adjoint, dépendront de la condition des forces alliées ; et c'est pourquoi « *nous essayons de leur faire accroître leur production d'armements* ».

M. Korb admet qu'il s'écoulera un laps de temps dangereux avant que la machine industrielle américaine commence à fournir les armements nécessaires aux forces armées. Répondant aux critiques des démocrates concernant l'affectation des dépenses, il souligne que si l'on considère que la guerre classique sera de longue durée, mieux vaudrait, en effet, avoir des pièces de rechange et des munitions que des tanks supplémentaires. Mais, compte tenu des armements modernes et de l'expérience de la guerre des Six Jours au Proche-Orient, il estime qu'il faut se préparer à une guerre courte intensive. Voilà qui justifie l'achat de matériel et d'armements nouveaux.

HENRI PIERRE.

CANDIDATE DÉMOCRATE A LA VICE-PRÉSIDENCE

Mme Ferraro va produire sa feuille d'impôts

Après l'« *extase* », l'*agonie* » : Mme Géraldine Ferraro, dont la récente désignation par M. Walter Mondale comme sa colistière à la présidence des Etats-Unis sur le « ticket » démocrate avait été saluée par des torrents d'articles élogieux dans la presse américaine, doit aujourd'hui répondre à des accusations concernant ses impôts – ou, plutôt, ceux de son ménage, – d'abord lenoées par l'hebdomadaire *Newsweek*. La controverse porte, en effet, sur une déclaration commune souscrite par elle-même et son mari, M. John Zaccaro, un riche entrepreneur de travaux publics, en 1978. Selon l'hebdomadaire qui a lancé l'affaire, le couple pourrait devoir 250 000 dollars au fisc américain – 60 000 selon le *Los Angeles Times*.

Les époux auraient à cette date acheté une importante participation immobilière, sur les bénéfices de laquelle une déclaration erronée a été faite. Volontairement, comme on l'insinue ici et là, ou par erreur, comme le déclare l'intéressée. Tel est l'un des éléments centraux du problème.

Mme Ferraro a, en tout cas, obtenu de son mari, d'abord très réticent, que l'ensemble des déclarations du ménage – celle, commune, de 1978, puis celles, séparées, que les époux ont faites depuis lors – soient publiées en principe ce lundi 20 août.

Bien que cette affaire soit très embarassante pour les démocrates, M. Mondale a *déclaré* qu'il maintenait toute sa confiance à sa colistière.

Moscou réagit à la remise en cause par Washington de la partition de l'Europe après Yalta

« *Peu importe ce que dit Washington au sujet des réalités politiques de l'Europe d'après-guerre. Personne n'est autorisé à remettre en cause les décisions de la conférence de Crimée, pas plus que l'Acte final de la conférence de 1975 à Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Personne, cela inclut la Maison blanche.* » C'est en ces termes très vifs que l'agence officielle soviétique Tass a répondu, le samedi 18 août, à des propos tenus la veille à la Maison Blanche par le président Reagan qui, face à un auditoire d'Américains d'origine polonaise, avait rejeté « *toute interprétation de l'accord de Yalta selon laquelle les Américains auraient alors consenti à la division de l'Europe en sphères d'influence* ».

M. Reagan, qui célébrait avec ses hôtes le quarantième anniversaire du soulèvement de Varsovie contre l'occupant nazi, auquel certains d'entre eux avaient participé, a rappelé que l'accord signé en février 1945 dans la station balnéaire de Yalta, en Crimée, entre le premier ministre britannique Churchill, le président américain Franklin Roosevelt et le premier Soviétique Joseph Staline, comportait « *l'appui des trois grandes puissances à restaurer la pleine indépendance de tous les pays libérés des nazis après la guerre, et d'y organiser des élections libres* ». Le chef de l'Etat américain a ajouté : « *Il n'est pas acceptable pour nous de tolérer la permanente soumission des peuples d'Europe de l'Est.* »

L'agence Tass a estimé que ce propos « *calomnie la Pologne populaire et l'Union soviétique* ». Elle ajoute : « *Le président Reagan n'a même pas eu un seul mot sur la mission de libération de l'URSS pendant la deuxième guerre mondiale* », et demande : « *Que représente pour lui les six cent mille vies de soldats soviétiques morts pour la libération de la Pologne ?* »

Les observateurs notent, d'autre part, que Tass a saisi l'occasion de cette mise au point pour mettre en parallèle la « *croisade anticommuniste* » de Washington et le « *revanchisme* » de l'Allemagne fédérale, contre lequel Moscou s'est à plusieurs reprises déchaîné ces derniers temps. « *Les propos du chef de l'administration américaine... montrent directement la source du soutien au militarisme et aux tendances revanchistes en Europe occidentale* », écrit Tass.

EUROPE

Point de vue

SEIZE ANS APRÈS L'OCCUPATION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Et si le communisme n'était plus le danger principal ?

Le 21 août 1968, les forces du pacte de Varsovie entraient en Tchécoslovaquie pour mettre fin au « printemps de Prague ». Pavel Tigrid évoque ci-dessous cet anniversaire.

par PAVEL TIGRID (*)

DEPUIS cinquante ans déjà, le parti communiste tchécoslovaque est célèbre par son originalité : une originalité d'une espèce assez particulière qui consiste en un manque total d'originalité. Maître absolu d'un pays qui possède une remarquable tradition culturelle et un profond sens de l'humour, ce pouvoir n'a rien trouvé qui n'ait déjà été dit et fait ailleurs – plus précisément en Union soviétique. Et quand un beau printemps, par miracle, une poignée de représentants de ce régime ont osé quelques petits écarts de langage (disant simplement que la cuisine soviétique pourrait peut-être être accommodée à la mode locale), on leur a cloué le bec *manu militari*. Interdit d'innover ! Tout ce qu'il faut, le Grand Frère l'a dit et fait, une fois pour toutes, dans son empire dont le gigantisme n'est plus à prouver – tout y est plus grand, y compris les nains.

Bien sûr, cette constatation n'a rien de nouveau. Les idéologies fossilisées, qui fondent leurs prétentions au pouvoir sur une thèse immuable, se maintiennent en garrottant, en étouffant tout ce que l'organisme social peut contenir de non conformiste, c'est-à-dire de vivant. Ce qui est plus grave, c'est que cette mauvaise herbe idéologique, nourrie d'engrais artificiels, envahit le tissu éthique, civique et culturel de la société, l'énerve et la paralyse.

C'est ce qui est arrivé en Tchécoslovaquie. C'est la situation actuelle du pays que décrit ainsi un observateur : *« La société tchécoslovaque s'est désintégrée. Hormis l'intérêt privé, il n'y a pas de valeur dont les citoyens s'accordent à reconnaître la nécessité. La dimension publique et civique de la vie humaine a disparu..., on perd le sens de l'engagement personnel, le sens de la responsabilité dans les relations personnelles, toutes les formes de relation ayant perdu leur profondeur : l'amitié se mesure aux accointances que l'on a dans les milieux du marché noir. L'atomisation de la société, l'amollissement général, vont de pair avec la mise au pas de la vie humaine. (...) Tous, nous nous trouvons dans une crise qui, déclenchée de l'extérieur, par des violences répétées, est aujourd'hui essentiellement de nature intérieure, spirituelle (1). »*

L'événement dont nous voudrions rappeler l'anniversaire figure bien sûr parmi les ingérences violentes dont il est ici question. Mais les racines de la dissolution de la société tchécoslovaque sont plus profondes et remontent plus loin dans le passé. L'occupation soviétique d'août 1968 n'a pas été la cause de ce qu'on peut appeler aujourd'hui la crise éthique et politique tchèque. Elle a été bien plutôt l'*effet* direct, voire logique, d'une orientation idéologique et politique déjà élaborée au cours de la seconde guerre mondiale, sous la direction du président Edvard Benes, par des républicains irréprochables – orientation intitulée « démocratie populaire » et censée garantir une administration meilleure des affaires publiques.

Dans l'immédiat après-guerre, cette conception insidieuse a été mise en pratique par ces mêmes démocrates avec un tel élan que les communistes n'avaient qu'à se frotter les mains dans les coulisses. Rien d'étonnant si, en 1946, dans une élection libre, 40 % des électeurs se sont prononcés pour ce type de pseudo-démocratie, frayant ainsi la voie au premier *« coup de Prague »*, à cette élégante prise du pouvoir formel dans un Etat où le Parti communiste détenait d'ores et déjà le monopole du pouvoir réel.

Le germe de Munich

On pourrait remonter plus loin encore dans le passé et montrer que c'est le diktat de Munich (1938) qui, bien qu'imposé de l'extérieur, représente le berceau de la philosophie de capitulation actuellement professée par la vaste majorité des Tchèques et des Slovaques, philosophie promue (même par les communistes) au rang de raison d'Etat : survivre à tout prix. Le prix s'est avéré plus élevé qu'on ne l'avait escompté.

De là, l'évolution conduit en ligne droite à l'atomisation de la société tchécoslovaque, au « je-m'en-foutisme » si répandu à l'heure actuelle, à la léthargie et aux récriminations stériles : tout le monde nous a trahis (à Munich), tout le monde nous a vendus (à Yalta), on ne s'intéresse pas à nous, on ne nous aidera pas, on nous a oubliés (à l'Ouest).

Est-ce une excuse valable ? Un autre observateur tchèque estime : *« Rejeter la faute sur la barbarie des Russes ou sur l'indifférence du reste du monde pour notre sort, c'est vouloir cacher sous une feuille de figuier notre propre paresse civique et intellectuelle. L'esprit capitulard et l'apathie civique rongent la substance nationale tchèque bien plus que la présence de troupes soviétiques sur notre territoire. »*

Ce jugement, porté sur un peuple envers lequel l'histoire s'est incontestablement comportée en marâtre, peut paraître sévère. Pourtant, les développements dans les pays du bloc soviétique depuis 1945 montrent clairement que le champ laissé à la lutte pour une vie plus libre et plus digne dépasse de loin les limites qu'on pourrait croire inhérentes à l'orthodoxie d'un régime de type soviétique. Evidemment, c'est un champ qu'il faut exploiter, et qui ne peut l'être que par une société moralement et politiquement vigilante, non par une masse inerte, prise dans les filets de la consommation. Dans ce cas, même les défaites, comme celles subies par la Hongrie révolutionnaire en 1956 ou par la Pologne de Solidarité en 1981, portent tôt ou tard des fruits positifs. Fruits remarquables et qu'il ne faut pas sous-estimer, où l'on voit un régime prétendument tout-puissant périodiquement contraint de conclure un nouveau contrat social, plus avantageux pour la collectivité nationale, et riche d'espoir pour l'avenir.

En Tchécoslovaquie, seule une poignée de militants civiques, baptisés du nom mal choisi de « dissidents », se manifestent en ce sens. Ce sont des hommes à la fois courageux et clairvoyants, attentifs aux causes plus profondes de la crise qui ne peut être imputée au simple fait que le château de Prague abrite un président communiste ou que l'armée rouge s'éternise dans les casernes. Des hommes qui rendent ainsi au peuple dont ils expriment les opinions secrètes un profil social dont les contours avaient commencé à s'estomper.

(*) Journaliste d'origine tchèque.

(1) Dans la revue *Listy*, Rome, juillet 1984.

RFA

Les vacances de M. Strauss

L'ALBANIE APRÈS LA RDA

M. Franz Josef Strauss réserve toujours des surprises, en période d'été, dans le choix de vacances. L'année dernière déjà, il avait pris de court ses amis politiques en allant séjourner *« à titre privé »* en RDA, où il avait rencontré M. Honecker. On s'aperçut alors que M. Strauss avait joué un rôle important dans l'attribution par la République fédérale d'un premier crédit de 1 milliard de marks à l'Allemagne de l'Est.

Cette fois, c'est en Albanie que M. Strauss est allé passer quelques jours, toujours à titre privé, la semaine dernière. On ignore s'il lui a été donné de rencontrer le numéro un albanais, M. Enver Hodja, mais c'est en tout cas la première fois qu'un dirigeant occidental se rend dans ce pays.

Depuis plusieurs années, la RFA et l'Albanie, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques, ont eu des contacts dans des pays tiers, afin de normaliser leurs rapports. La revendication albanaise de réparations de guerre après le deuxième conflit mondial est la principale pomme de discorde entre les deux pays.

M. Strauss, qui fait un voyage touristique dans le sud-est de l'Europe, devrait également se rendre en Yougoslavie.

Pologne

LES « AVEUX » D'UN AGENT RECRUTEUR A LA SOLDE DE LA CIA

Varsovie (*AFP, AP*). – Le ministère polonais de l'intérieur a accusé, le samedi 18 août, deux diplomates américains d'avoir recruté des espions pour la CIA, alors qu'ils étaient en poste à Varsovie.

L'un de ces *« espions »*, un Polonais, *« venu se livrer aux autorités pour bénéficier de la loi d'amnistie adoptée le 21 juillet dernier par la Diète »*, a affirmé, au cours d'une émission télévisée, avoir *« fait de l'incitation antisoviétique »*. Il était affublé d'une perruque et d'une fausse moustache. Son identité et sa profession n'ont pas été révélées, pas plus que le lieu ni la date de ses activités d'*« agent-recruteur »*.

L'homme a identifié, sur photos, les deux diplomates américains, MM. Smith, quarante-six ans, et Norwill, trente-sept ans, qui, selon lui, l'avaient recruté alors qu'il allait chercher un visa à l'ambassade.

Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie a indiqué, le dimanche 19 août, que *« M. Smith avait bien été en poste en Pologne dans les années 70. »* Mais qu'il n'avait *« aucune information sur M. Norwill »*. Un autre diplomate américain s'est étonné que *« l'on sorte cette histoire au moment où les relations américano-polonaises s'améliorent, notamment, grâce à la levée d'une partie des sanctions américaines prises au lendemain du 13 décembre 1981 »*. On fait remarquer à l'ambassade américaine que des accusations de ce type ont déjà été formulées à plusieurs reprises dans le passé, la règle étant, du côté américain, de s'abstenir de les commenter.

Irlande du Nord

Nouvelles échauffourées dans les quartiers protestants de Belfast

Belfast (*AFP, Reuter*). – De violents incidents se sont à nouveau produits, dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 août, dans les quartiers protestants de Belfast. C'était la quatrième nuit consécutive d'agitation, en particulier dans le quartier de Shankill, un bastion loyaliste de l'est de Belfast. Des jeunes gens ont attaqué les forces de l'ordre avec des pierres et des coktails molotov ; des coups de feu ont également été tirés contre la police qui a riposté en tirant des balles en plastique. Un manifestant a été légèrement blessé par l'une de ces balles, et quinze autres ont été arrêtés.

Les partis politiques représentant la communauté protestante s'étaient cependant réunis, vendredi, pour lancer un appel au calme. Les représentants du Parti unioniste officiel (OUP) et du Parti démocratique unioniste (DUP) avaient demandé aux jeunes manifestants de *« ne pas employer les mêmes méthodes que les républicains »*. Ils ont demandé la convocation, ce mardi, d'une session extraordinaire de l'assemblée régionale consultative d'Irlande du Nord.

Les troubles ont commencé en quartier protestant après les incidents de dimanche 12 août, au cours desquels la police avait tiré dans une manifestation républicaine et tué un jeune homme. La brutalité dont avait fait preuve la gendarmerie royale (RUC) contre les manifestants catholiques avait été largement dénoncée dans la presse britannique et les jeunes loyalistes protestaient contre ce qu'il considèrent comme un succès de propagande remporté par le mouvement républicain. Plusieurs journalistes anglais ont d'ailleurs été malmenés la semaine dernière par des protestants. Les loyalistes protestent, d'autre part, contre l'utilisation des indicateurs par la justice. Cette méthode, qui permet de prononcer des condamnations à partir des seules révélations d'un « mouchard », est depuis plusieurs mois très vivement contestée dans les milieux républicains, mais elle n'épargne pas les protestants : depuis plusieurs semaines, en effet quarante-sept personnes sont jugées par un tribunal de Belfast pour meurtres et appartenance à une organisation paramilitaire interdite, l'Ulster Volonteer Force (UVF), sur la foi d'un « mouchard », M. William Budgie Allen.

● *Trois mille personnes environ ont manifesté le samedi 18 août à Londres en faveur du retrait britannique d'Irlande du Nord.* – Les manifestants, qui avaient reçu le soutien de l'aile gauche du Parti travailliste, portaient une couronne à la mémoire du jeune catholique tué le 12 août par la police de Belfast et à la mémoire des deux mille trois cent cinquante personnes tuées en Irlande du Nord depuis l'envoi des troupes britanniques, il y a quinze ans. D'autre part, à New-York, quatre cents Américains d'origine irlandaise ont manifesté le samedi 18 août devant le consulat britannique pour protester contre les brutalités de la police nord-irlandaise de dimanche dernier et contre l'utilisation des balles en plastique.

AFRIQUE

Kenya

LE PROCÈS DE L'ANCIEN « HOMME FORT » DU RÉGIME

La commission chargée d'enquêter sur M. Njonjo a mis brusquement fin à ses travaux

De notre correspondant

Nairobi. – M. Cecil H. Miller, président de la commission d'enquête chargée d'établir le bien-fondé des *« graves irrégularités »* qu'auraient commises M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles et homme-clé du régime kényan (*le Monde* du 1er août), remettra son rapport écrit, dans six semaines environ, à M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat. Cette commission a, en effet, brusquement achevé ses travaux, le vendredi 17 août, après s'être réuni cent neuf fois et avoir entendu soixante et un témoins alors que la liste était longue de quelque six cents noms...

Appelé à témoigner, M. Njonjo n'a pas fait de révélations devant la commission d'enquête, attentif à ne rien dire qui puisse se retourner contre lui, dans la perspective – vraisemblable, à ses yeux, – d'une procédure judiciaire. Tout au plus a-t-on appris de sa bouche qu'il avait fait de *« très bonnes études »* pendant six ans en Afrique du Sud mais que, depuis lors, il n'y avait jamais passé une nuit, même s'il avait dû transiter par l'aéroport de Johannesburg pour se rendre en mission officielle dans des pays voisins. L'ancien ministre a aussi reconnu avoir versé la coquette somme de 160 000 shillings (environ 95 000 francs), pour *« dédommager »* le député qui avait eu la bonne grâce de démissionner pour lui permettre de se présenter dans la circonscription kikouyou. *« J'ai eu tort d'entrer dans ce sale jeu de la politique »*, a-t-il concédé.

Pour le reste, M. Njonjo a opposé des silences ou des réponses évasives aux questions qui lui étaient posées, invoquant de singuliers trous de mémoire même lorsqu'il s'agissait de se rappeler la date de sa nomination comme *attorney general* ou ministre des affaires constitutionnelles. Rien ne laissait donc prévoir sa déclaration du 6 août dernier dans laquelle il se disait *« désolé qu'une telle procédure ait été nécessaire »*, que c'était là *« une expérience naturellement déplaisante, triste et assurément humiliante »*. Après avoir loué la *« sagesse chrétienne »* de M. Moi, il avait indiqué qu'ordre avait été donné à ses avocats de ne rien faire pour retarder la conclusion de cette enquête.

Dans sa plaidoirie finale, M. W.S. Deverell, l'avocat de M. Njonjo, avait rejeté en bloc tous les soupçons avancés contre son client, les qualifiant de *« mal fondés, ridicules, scandaleux et monstrueux »*. Il s'était indigné du fait que ces allégations, notamment la plus grave d'entre elles, qui impliquait l'ancien ministre dans le coup d'Etat manqué du 1er août 1982, visaient à *« ruiner l'honneur d'un homme éminent qui avait servi loyalement, pendant vingt ans, deux présidents renommés »*.

Dans ses interminables conclusions, M. Lee Muthoga, qui avait conduit, au nom de la commission d'enquête, l'interrogatoire de M. Njonjo, n'a pas mâché ses mots à l'encontre de celui-ci, l'accusant de *« dissimuler sa malhonnêteté sous le manteau de la droiture »*. Il s'est attaché à détailler le comportement de cet homme aux multiples facettes qui, *« le jour, proclame sa loyauté à son pays et à son président, et qui, la nuit, envoie son chauffeur récupérer des armes à feu illégalement importées »*. Il lui a reproché son silence alors qu'*« il était seul en mesure de dire si tel ou tel témoignage était vrai ou faux, incorrect ou incomplet »* pour en conclure qu'*« une personne innocente ne peut prendre une position aussi peu courageuse. Qui ne dit mot consent »*.

Sur un ton plein de sous-entendus, ce « procureur » a averti l'ancien ministre *« qu'à ce jeu-là, celui du pouvoir, de l'argent et de la politique même, l'impossible arrive... »*. Au vu du rapport de M. Miller, M. Moi devra décider si la gravité des faits reprochés à son ancien collaborateur justifie sa mise en accusation ou si, pour des raisons d'opportunité politique, il ne serait pas préférable d'éviter une procédure judiciaire. La clôture quelque peu précipitée des débats donne à penser à beaucoup d'observateurs que le chef de l'Etat et M. Njonjo sont secrètement convenus d'*« arrêter les frais »*, convaincus, l'un et l'autre, qu'ils n'avaient aucun intérêt à ce que l'enquête s'éternise, voire ouvre la voie à un procès en bonne et due forme.

Les gens au pouvoir cherchaient, semble-t-il, un moyen de se tirer honorablement du mauvais pas dans lequel ils s'étaient mis, n'ignorant pas que, s'il était poussé dans ses derniers retranchements, le *« traître »* ne manquerait pas de *« donner des noms »* et que cette affaire finirait par éclabousser ceux qui avaient juré sa perte.

De son côté, M. Njonjo, dont la popularité auprès des Kikouyous sort renforcée de cette épreuve, a probablement estimé qu'il n'aurait rien de plus à gagner à « faire durer le plaisir » et que, en définitive, la conclusion prématurée de l'enquête se retournerait contre ceux qui l'avaient ouverte et n'avaient pas osé la conduire à son terme.

JACQUES DE BARRIN.

Bourkina-Fasso

LE CAPITAINE SANKARA A DISSOUS LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement a été dissous, dimanche 19 août, par décret présidentiel. Les directeurs de cabinet des départements ministériels sont chargés de l'expédition des affaires courantes. Le gouvernement du Bourkina-Fasso (ex-Haute-Volta) avait été formé le 24 août 1983, trois semaines après l'arrivée au pouvoir, le 4 août 1983, du Conseil national de la révolution (CNR), présidé par le capitaine Thomas Sankara.

Le changement de l'équipe gouvernementale était notamment attendu depuis que le chef de l'Etat avait annoncé, le 4 août, dans son message à la nation, son intention de *« consolider le pouvoir révolutionnaire en clarifiant la ligne politique de la révolution démocratique et populaire »*. Cette « clarification » paraissait de plus en plus nécessaire, les dissensions au sein du gouvernement, d'abord feutrées, ayant éclaté au grand jour le 21 mai dernier, lors du limogeage du ministère de la jeunesse et des sports, M. Ibrahima Kone, membre de la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD). Cette organisation marxiste-léniniste compte cinq ministres au gouvernement.

Aucune explication officielle du limogeage n'avait été donnée, mais les Comités de défense de la révolution (CDR) avaient accusé le ministre d'avoir une activité *« fractionniste et putschiste »*. – (*AFP, AP.*)

Mali

LE TIERS DE LA POPULATION EST AFFECTÉ PAR UNE SÉCHERESSE PROLONGÉE

Le tiers d'une population évaluée à 6,3 millions d'habitants souffre de la sécheresse prolongée qui affecte le Mali. La situation alimentaire est notamment catastrophique dans la province du Gao (sud-est du pays), affirme un rapport des Nations unies publié samedi 18 août à Genève.

Bamako a lancé un appel à l'aide internationale, soulignant qu'il s'agissait de sauver des populations réduites le plus souvent à se nourrir de dattes sauvages et de fruits amers, ou même de viande provenant d'animaux morts de faim. Le déficit céréalier pour 1984 est évalué à 300 000 tonnes.

La sécheresse affecte également la région occidentale de Kayes. Le bétail a été décimé, réduisant à néant le pouvoir d'achat de populations nomades très éprouvées.

Des secours d'urgence, en provenance notamment de Malaisie, ont déjà été envoyés dans les zones sinistrées, mais sont nettement insuffisants. Les Nations unies ont annoncé qu'elles acheminent vers le Gao quelque 2 000 tonnes de sorgho. – (*AFP-Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. JACOBO TIMERMAN REPREND SES ACTIVITÉS JOURNALISTIQUES. – L'ancien directeur du quotidien *la Opinion*, M. Jacobo Timerman, dont l'arrestation en 1977, par les militaires argentins, avait vivement ému l'opinion internationale, a pris, le jeudi 16 août, la fonction de directeur adjoint du grand journal du soir *la Razon*, de tendance conservatrice. M. Timerman, qui est rentré en Argentine dès l'installation à la présidence de M. Raul Alfonsin, après quatre année d'exil aux Etats-Unis, puis en Israël, a indiqué qu'il entendait faire de *la Razon* un quotidien d'inspiration *démocratique et pluraliste*. M. Timerman, d'autre part, poursuit les démarches administratives en vue de rentrer en possession de *la Opinion*, qui lui avait été confisqué par les militaires.

Liberia

● ARRESTATION DE DEUX MINISTRES. – Deux membres du gouvernement, les colonels Larry Borteh et Jerry Jorwley, un ancien dirigeant étudiant, M. John Klay Kieh, et le professeur Amos Sawyer, rédacteur de la nouvelle Constitution, ont été arrêtés pour des *« raisons de sécurité »* non précisées, selon un communiqué officiel publié, dimanche 19 août dans la soirée, à Monrovia. Quelques heures plus tôt, le président Samuel Doe avait annulé des visites officielles prévues en Roumanie et en Autriche et quitté l'Allemagne fédérale – où il a subi un examen médical de routine – pour regagner le Liberia *« afin de s'occuper d'importantes affaires d'Etat »*. Au début de la semaine dernière, Radio-Monrovia avait fait état de distributions, par des inconnus, de tracts mentionnant un *« coup d'Etat bidon »*. M. Sawyer est président du MOJA, Mouvement pour la justice en Afrique, qui se constitue actuellement en parti politique pour se présenter aux élections générales prévues en octobre 1985, avant le retour à un régime civil annoncé pour janvier 1986. – (*AFP.*)

Mozambique

● ACCORD DE TOURISME AVEC L'AFRIQUE DU SUD. – Maputo et Pretoria ont signé, samedi 18 août, un accord de coopération dans le domaine du tourisme qui prévoit, dans un premier temps, l'exploitation de l'île d'Inhaca, dans la baie de la capitale mozambicaine, par une société mixte dont l'Etat mozambicain détient cinquante pour cent des parts.

Cet accord, qui porte sur une période initiale de douze ans – avec la possibilité d'être reconduit pour six ans – pourra s'étendre, par la suite, aux autres stations balnéaires mozambicaines, si la sécurité le permet. – (*AFP-Reuter.*)

Zaïre

● INCIDENT AÉRIEN AVEC L'ALGÉRIE. – Un Boeing-737 d'Air Zaïre, venant des Pays-Bas et se rendant à vide à Kinshasa, a été intercepté, vendredi 17 août, au-dessus de l'Algérie et forcé d'atterrir à Alger, a-t-on appris le lendemain dans l'entourage du président Mobutu. L'appareil a pu regagner Kinshasa vendredi après-midi. Dans la capitale algérienne, aucune confirmation ou démenti n'a pu être obtenu samedi. Ce type d'opération réalisée par l'armée de l'air ne fait en général pas l'objet de commentaire d'autre service que le ministère de la défense qui est resté muet sur cette affaire. Les autorités algériennes reprochent, selon l'entourage du président zaïrois Mobutu Sese Seko, à Air Zaïre le survol du territoire algérien sans autorisation. – (*AFP.*)

Zambie

● EXPULSION D'ÉTRANGERS. – Le gouvernement zambien a lancé une campagne d'expulsion de ressortissants étrangers en situation irrégulière, a annoncé, samedi 18 août, l'agence zambienne de presse ZANA. Les premières victimes de cette *« opération coup de poing »* sont des *« irréguliers »* zaïrois. Plus d'un demi-millier d'entre eux ont été reconduits à la frontière zaïroise depuis la prison de la ville minière de Kitwe, où ils étaient détenus. – (*Reuter.*)

L'Egypte en fermentation

(Suite de la première page.)

Quoi qu'il en soit, les « bourgeois de l'infitah » ne passent pas inaperçus. Ils logent dans des résidences aux allures de palais, roulent dans des grosses cylindrées, font bombance dans des boîtes de nuit, donnent des réceptions tapageuses, de préférence dans les grands hôtels. L'un de ces établissements a déclaré l'année dernière un chiffre d'affaires de 6,5 millions de livres uniquement pour les banquets de noces.

On imagine mieux les frustations engendrées quand on apprend que le revenu moyen par tête d'habitant n'atteint pas les 450 livres l'an, que 5 % des familles au sommet de la pyramide sociale s'attribuent plus du quart du revenu national, que 10 % des Egyptiens consomment près de la moitié des produits vendus.

Les catégories les plus défavorisées sont sans doute celles des fonctionnaires, des employés et des ouvriers du secteur public, près de quatre millions de personnes, soit le tiers de la population active, dont les traitements n'ont que peu de rapport avec le coût de la vie, en hausse constante. Le salaire minimum mensuel de 35 livres, que perçoit par exemple un instituteur débutant, suffirait seulement à acheter, au choix, 6 kilos de viande ou 8 kilos de poisson. Un maître-assistant à l'université devrait consacrer la totalité de son traitement (60 livres) pour acquérir un costume de confection. La grande majorité des fonctionnaires gagnent moins de 80 livres par mois.

Bien que les denrées de première nécessité – pain, huile, sucre, riz, beurre, thé, foul (fèves), tissus notamment – soient subventionnées par l'Etat, l'inflation est de l'ordre de 20 % l'an selon les autorités, le double, à en croire des économistes indépendants. Le marché noir, les pénuries qui s'ensuivent, la médiocrité des produits vendus au rabais, contraignent souvent les citoyens à s'approvisionner au prix fort.

Pour survivre, les salariés cherchent à émigrer, ont recours à des expédients, ou succombent à la tentation de la corruption. le bakchich, l'enveloppe » glissée sous la table, les « commissions » exigées par de hauts fonctionnaires bien placés, tendent à devenir pratique courante dans l'administration. Les plus scrupuleux, et aussi les plus nombreux, font l'appoint en cumulant un et parfois deux emplois supplémentaires, au détriment de leur santé et de la bonne marche des services publics. Réduisant par divers subterfuges leurs heures de présence, des fonctionnaires se métamorphosent dans la deuxième moitié de la journée en chauffeurs de taxi, boutiquiers, artisans ou cireurs de botte comme cet ingénieur qui expliquait, dans une lettre publiée par un quotidien, que ce métier lui permettait de tripler son traitement mensuel de 80 livres.

La « débrouillardise » conduit dans le domaine de l'éducation nationale à des abus et à des trafics particulièrement nocifs. Pour arrondir leurs fins de mois, des professeurs assurent le succès aux examens de leurs élèves ou de leurs étudiants en les obligeant à acheter leurs cours polycopiés, ou à prendre des leçons particulières. Faute de temps, certains vont jusqu'à prodiguer leur enseignement dans leur voiture particulière ou dans les transports en commun ! Plus « dignes », des professeurs de renom louent des salles de théâtre pour administrer des cours magistraux, qu'ils font payer en espèces sonnantes et trébuchantes... Inutile d'ajouter que les étudiants d'extraction modeste n'ont pas les moyens de régler la rançon de la réussite.

L'hémorragie des cerveaux

Le niveau de l'enseignement ne cesse de se dégrader sous le double effet de la démocratisation – la gratuité des études, à tous les niveaux, a été étendue par Nasser – et de l'« hémorragie des cerveaux » que Sadate a suscitée en rendant licite, dès 1971, l'émigration. Des dizaines de milliers d'instituteurs et de professeurs, le plus souvent de qualité, ont été depuis lors embauchés dans les pays arabes pétroliers, où ils reçoivent des traitements sept à seize fois plus élevés. D'une manière générale, on estime qu'un expatrié s'assure, en quatre ans, des revenus équivalant à ceux qu'il aurait obtenus en travaillant en Egypte pendant vingt à trente ans.

Bien que réputés sédentaires et fortement enracinés au terroir, les Egyptiens – pour la première fois dans leur histoire millénaire – émigrent en masse, les uns pour échapper au chômage, les autres pour améliorer leur sort. Ainsi parviennent-ils à subvenir aux besoins de leurs familles, parfois à accumuler un pécule qui leur permettra, à leur retour au pays, d'acheter un logement, de marier leurs enfants, ou d'acquérir un fonds de commerce. Les quelque quatre millions de citoyens – sur une population de quarante-six millions – qui sont établis au Proche-Orient, en Afrique, dans les Amériques, en Australie, rapatrient annuellement la somme de 3 milliards de dollars.

L'émigration engendre des avantages, du moins à terme. Elle permet de résorber le chômage tout en injectant d'importantes ressources en devises ; elle accroît le pouvoir d'achat d'une partie de la population et, du coup, atténue les tensions sociales, qui demeurent potentiellement explosives, comme l'ont démontré les « émeutes de la faim » en janvier 1977.

Les inconvénients n'en sont pas moins patents. Le départ en nombre d'enseignants, de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens, d'ouvriers spécialisés et de membres de professions libérales, et parmi les meilleurs, a appauvri l'Egypte, a créé des déséquilibres dans divers domaines. Dans celui des salaires, par exemple, un ouvrier agricole gagne autant qu'un maître de conférences, un maçon ou un plombier davantage qu'un sous-secrétaire d'Etat ; une secrétaire de direction dans une entreprise privée perçoit le double du traitement d'un ambassadeur.

Les fonds transférés par les expatriés contribuent aussi, paradoxalement, à dérégler les rapports sociaux : tout en donnant une forte impulsion à l'inflation, ils entretiennent dans une partie de la population une prospérité illusoire dans un pays qui consomme davantage qu'il ne produit.

ÉRIC ROULEAU.

Prochain article :

LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ

● RECTIFICATIF. – Un mastic a rendu incompréhensible, dans nos dernières éditions du samedi 18 août, la fin du deuxième paragraphe de l'article « L'équilibre au bord de l'abîme » consacré à l'Arabie Saoudite. Il fallait lire : *« Rien n'est cependant certain, et l'on a noté avec intérêt à Ryad certains propos conciliants tenus récemment par des porte-parole iraniens haut placés qui ont remercié les autorités saoudiennes pour les facilités qu'elles ont consenties en faveur du pèlerinage. »*

LE DÉMINAGE DE LA MER ROUGE

Un cargo libyen amarré à Marseille a fait l'objet d'un contrôle du service des douanes

Le *Ghat*, cargo libyen que les autorités égyptiennes soupçonnaient (*le Monde* du 18 août) d'avoir mouillé les mines en mer Rouge, arrivé jeudi à Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône) a été l'objet samedi 18 août d'un « contrôle lourd », c'est-à-dire très détaillé, du service des douanes françaises. Ce contrôle, indique-t-on à Marseille, a été effectué à la suite d'informations des services britanniques, qui avaient aussi des soupçons sur ce navire qui a séjourné dans la région de la mer Rouge du 6 au 22 juillet.

La préfecture maritime de Toulon a démenti qu'une « opération d'interception » de la part de la marine nationale, ainsi que l'avaient laissé entendre certaines informations d'origine policière, ait eu lieu.

Selon les autorités portuaires, le bâtiment est venu à Port-Saint-Louis-du-Rhône pour y subir de *« légères réparations de moteur et de carénages, qui pourraient être entreprises dès ce lundi par une société marseillaise »*. Selon la même source, le *Ghat* effectue de fréquents séjours à Marseille, la Libye ne possédant pas d'ateliers de réparations.

Entre-temps, les démineurs américains et britanniques ont poursuivi pendant le week-end leurs sondages du golfe de Suez, à l'extrémité nord de la mer Rouge, alors que les deux premiers chasseurs de mines français, le *Dompaire* et le *Cantho*, accompagnés du navire de soutien logistique aux plongeurs l'*Izard*, sont arrivés samedi à Djeddah, où ils ont commencé immédiatement leurs recherches. Le second groupe de deux chasseurs de mines, l'*Eridan* et le *Cassiopée*, et le navire de soutien la *Loire*, qui doivent opérer à la demande de l'Egypte dans le golfe de Suez, *« sera à pied d'œuvre vers le milieu de la semaine prochaine »*, a indiqué le ministre de la défense.

M. Hernu a précisé que ces deux forces, qui sont sous le commandement du contre-amiral Lefebvre, commandant la zone maritime de l'océan Indien, font l'objet d'*« accord bilatéraux »* entre le gouvernement français et, d'une part, l'Egypte, d'autre part, l'Arabie Saoudite.

Selon les milieux maritimes du golfe Persique, le pétrolier panaméen *Endeavour*, qui a été touché samedi matin par un missile à quelque 70 milles à l'est de Qatar, l'aurait été par des avions iraniens. Ces milieux, qui lient cette attaque à celle qui avait visé jeudi un pétrolier pakistanais dans la même zone, sont persuadés qu'il s'agit de représailles contre une attaque survenue le 7 août dernier contre le pétrolier grec *Friendship* au large du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Ce bateau avait été touché par un missile Exocet lancé par un avion iranien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les obstacles à une prochaine réunion du Conseil national palestinien demeurent

Les participants de la deuxième rencontre interpalestinienne, qui a réuni samedi 18 août, à Alger, les dirigeants du Fath et de l'Alliance démocratique (1), *se sont mis d'accord pour* « fi: les prochaines étapes du dialogue national palestinien » *devant déboucher sur la convocation du Conseil national palestinien (Parlement en exil) à la date fixée à Aden fin juin, c'est-à-dire avant le 15 septembre.*

Correspondance

Damas. – Le Conseil national palestinien pourra-t-il se réunir d'ici le 15 septembre ? Les milieux proches de l'OLP à Damas en doutent, tant les pourparlers engagés par le Front démocratique et le Front populaire de libération de la Palestine avec les organisations pro-syriennes de l'Alliance nationale (2) paraissent aujourd'hui bloqués.

Pris entre le « *déviationnisme* » du chef de l'OLP, Yasser Arafat, et l'« *aventurisme* » des dissidents de la résistance, le FDLP et le FPLP tentent, en effet, en vain, depuis le printemps dernier, de susciter un « *dialogue national* » qui permettrait une réconciliation du Fatah et de l'Alliance nationale. Mais les discussions entre les deux Alliances sont virtuellement suspendues depuis plus de trois semaines. Elles achoppent sur deux points fondamentaux : l'accord d'Aden et l'attitude à adopter vis-à-vis de M. Arafat.

L'Alliance nationale rejette en effet en bloc l'accord d'Aden, qui prévoit notamment la création, au sein du comité exécutif de l'OLP, d'un « *secrétariat général* » de plusieurs membres tout en maintenant Yasser Arafat à la tête de la centrale palestinienne. C'est précisément ce que lui reprochent les organisations pro-syriennes et les dissidents du Fatah, qui font de la démission de M. Arafat une condition préalable à tout « *dialogue national* ».

Les dirigeants du FDLP et du FPLP considèrent pour leur part que le « cas » Arafat ne doit pas faire obstacle à la convocation du CNP, et qu'en tout état de cause il ne peut être réglé que dans le cadre des institutions de l'OLP. *« Si Yasser Arafat est mis en jugement, ce doit être devant le Conseil national palestinien »*, souligne M. Bassam Abou Charif, porte-parole du FPLP, non sans ajouter : *« Pratiquement parlant et connaissant l'équilibre des forces au sein du CNP, Arafat restera le président de l'OLP, mais il sera étroitement contrôlé. »*

« Il n'est pas si facile de démettre Yasser Arafat, car cela entraînerait une nouvelle scission au sein de la résistance », nous a, pour sa part, déclaré un responsable du FDLP. Un réalisme qui n'est pas du goût de l'Alliance nationale.

La difficulté pour les organisations de l'Alliance démocratique est qu'elles doivent aussi convaincre la Syrie du bien-fondé de leur analyse. Or si les dirigeants syriens se déclarent prêts à recevoir n'importe quel membre du comité central du Fath, en revanche, ils ne veulent plus rien avoir à faire avec M. Arafat.

Ni les entretiens entre le président Hafez El Assad et M. Farouk Kaddoumi (chef du département politique de l'OLP), en juillet, ni les fréquents contacts entre les dirigeants syriens et ceux de l'Alliance démocratique n'ont apparemment modifié de façon significative la position de Damas.

Si le dialogue entre l'Alliance démocratique et l'Alliance nationale est bloqué, les choses ont, en revanche, quelque peu évolué dans les rangs de la dissidence. Au cours de la deuxième quinzaine de juillet, M. Nimr Saleh (Abou Saleh), ainsi qu'un de ses partisans, M. Moussa Awad (Abou Akram), ont, en effet, été suspendus de leurs fonctions à la tête du Mouvement de soulèvement, dont la direction est désormais assurée par M. Abou Khaled Al Omla, l'un des idéologues de la dissidence. De graves divergences sur l'organisation du Mouvement et sa ligne politique étaient apparues entre ces hommes il y a quatre ou cinq mois.

Ces divergences s'étaient traduites en juin dernier par des heurts entre les partisans d'Abou Saleh, d'une part, et ceux du colonel Abou Moussa et d'Abou Khaled Al Omla, d'autre part, dans la Bekaa. Ces heurts avaient rapidement tourné à l'avantage des seconds. Depuis la mi-juillet, Abou Saleh a dû, en outre, céder, dans la capitale syrienne, ses bureaux au courant majoritaire de la dissidence, et les officiers palestiniens qui lui sont restés fidèles n'ont d'autre choix aujourd'hui que de se rallier à Abou Khaled Al Omla ou de rester chez eux, souligne-t-on dans les milieux de l'OLP à Damas.

EMMANUEL JARRY.

(1) L'Alliance démocratique regroupe le Front démocratique de libération de la Palestine, le Front populaire de libération de la Palestine, le Front de libération de la Palestine et le Parti communiste palestinien.

(2) L'Alliance nationale regroupe les dissidents du Fatah, le FPLP-Commandement général, la Saiqa et le Front de lutte populaire.

PROCHE-ORIENT

Le sud du Liban est totalement isolé du reste du pays pour trois jours

Le sud du Liban est totalement isolé, depuis dimanche après-midi 19 août, du reste du pays par les forces israéliennes qui ont fermé pour trois jours la dernière voie de passage, en prélude à un nouvel accroissement des restrictions imposées à la circulation avec le Sud, occupé depuis 1982.

Cette fermeture doit permettre, selon une source militaire israélienne, de renforcer les dispositifs de contrôle pour *« empêcher l'infiltration d'éléments hostiles »*. D'ici à la fin août, toute circulation automobile sera interdite à ce passage, situé entre les villages de Bater et de Jezzine dans la montagne du Chouf, et seuls les piétons munis de laisser-passer pourront le franchir.

Aucune explication précise n'a été donnée par les forces israéliennes pour justifier ces mesures. Elles interviennent cependant alors qu'on enregistre depuis plusieurs semaines une forte recrudescence des attentats anti-israéliens au sud du Liban.

La fermeture du passage entre Bater et Jezzine risque de porter le coup de grâce au commerce entre le sud du Liban et le reste du pays, déjà gravement touché par les restrictions imposées progressivement depuis un an par les Israéliens.

Désormais, les camions qui s'alignaient par centaines à Bater ou à Jezzine, attendant parfois plus d'une semaine pour franchir le passage, devront décharger leurs marchandises qui seront, semble-t-il, rechargées ensuite sur d'autres camions venant de l'autre côté du passage. Cette opération pourrait s'effectuer sur un parc de 15.000 mètres carrés en cours d'installation au-dessus de Bater.

Certains journaux libanais y on vu l'amorce de la création d'une *« zone franche »* comme celle existant à Naqoura, à la frontière israélo-libanaise, par où Israël pourrait commercialiser à grande échelle ses produits sur l'ensemble du Liban.

D'autre part, de *« légers progrès »* ont été enregistrés, dimanche à Jérusalem, dans les négociations engagées pour former un gouvernement d'union nationale entre le parti travailliste et le Likoud, qui se sont notamment mis d'accord sur la *« question libanaise »*. La deuxième réunion de la commission commune chargée des questions de la défense et des affaires étrangères a, en effet, permis aux représentants des deux plus importantes formations de l'Etat hébreu de signer un document commun sur le Liban stipulant notamment que *« le futur gouvernement israélien assurera la sécurité des habitants du nord d'Israël et procédera au retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban à brève échéance. Conformément à un calendrier qui sera déterminé par le gouvernement »*. — *(AFP).*

ASIE

Inde

Les affrontements qui continuent en Andhra-Pradesh ont fait 23 morts

De notre correspondant

Cinq cents personnes ont criblé de pierres l'arrivée des vols intérieurs de l'aéroport de New-Delhi après qu'une alerte à la bombe eut retardé, ce lundi 20 août, l'arrivée de M. N.T. Rama Rao, chef du gouvernement de l'Andhra-Pradesh, qui doit avoir des entretiens dans la capitale concernant sa récente destitution.

New-Delhi. — Avec six nouvelles victimes le dimanche 19 août, le bilan des affrontements en Andhra-Pradesh s'élève à vingt-trois morts. *« L'opposition jubile »*... C'est par cette exclamation que la presse indienne commente les récents événements dans cet Etat. Quatre jours après la destitution de M. Rama Rao et l'entrée en fonctions de M. Bhaska Rao, le chef de file des dissidents de « Telegu Desam », l'Inde assiste à une levée de boucliers de l'opposition, sans précédent depuis 1977 lors de l'état d'urgence.

Après le succès de la grève générale dans l'Etat même vendredi 17 août, l'émotion gagne à grands pas d'autres régions du pays. Ainsi, au Goujerat et au Maharashtra, plusieurs formations d'opposition ont annoncé leur intention de se mobiliser dès ce lundi pour une campagne de *« non-coopération »*, dans ce qui est appelé *« la bataille pour la démocratie. »*

Dans l'Andhra-Pradesh, des heurts violents entre les forces de l'ordre et les partisans de M. Rama Rao continuent de faire des victimes et touchent chaque jour de nouveaux districts. Le gouvernement indien a, par ailleurs, reconnu que des actes de sabotage ont perturbé le trafic ferroviaire, des centraux téléphoniques ont été endommagés. Plusieurs journées de grève ont été annoncées pour la semaine prochaine.

Alors que l'opposition multiplie les initiatives et les rencontres, les hauts dirigeants du Congrès (I) sont visiblement dans l'embarras et plaident le fait accompli. Selon eux, le « centre » aurait été surpris par le zèle excessif du gouverneur, M. Ram Lal. Le refus du gouvernement central de se démarquer de M. Ram Lal rend la position du premier ministre, Mme Indira Gandhi, extrêmement difficile bien que, dans les milieux proches du gouvernement, on parle de plus en plus d'une mise à la retraite prochaine du « gaffeur ».

Une confrontation entre l'opposition et Mme Gandhi paraît aussi inévitable qu'imminente. M. Rama Rao, affaibli par son opération à cœur ouvert du mois dernier, était attendu ce lundi 20 août à New-Delhi avec les cent soixante-quatorze députés qui lui seraient demeurés loyaux, avec l'intention d'être reçu par le chef de l'Etat, le président Zail Singh. Il prouverait ainsi, sans conteste possible, que la majorité à l'assemblée régionale qui compte deux cent quatre-vingt-quinze sièges lui appartient. — *(Intérim.)*

Pakistan

APRÈS LES BOMBARDEMENTS AFGHANS

Islamabad maintiendra son aide aux réfugiés *déclare le général Zia Ul-Haq*

Après le nouveau bombardement du territoire pakistanais par l'artillerie afghane survenu le samedi 18 août, et qui a fait dix-huit morts et quinze blessés essentiellement parmi les réfugiés afghans, le président pakistanais, le général *Zia-Ul-Haq*, a déclaré dimanche qu'Islamabad poursuivra son aide aux réfugiés. Son gouvernement ne se laissera pas impressionner par de telles attaques et *« il maintiendra son opposition à la présence soviétique en Afghanistan »*, a-t-il ajouté.

Selon Islamabad, dix-sept obus d'artillerie afghans ont atteint samedi la région de Tori-Mangal. Simultanément un Mig afghan survolait le territoire pakistanais dans la même région et larguait *« plusieurs bombes »* sans faire de victimes. Jamais depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, voici près de cinq ans, les incursions militaires du régime de Kaboul n'avaient été si rapprochées dans le temps. Au début de la semaine dernière, des chasseurs afghans avaient bombardé deux villages dans le même secteur frontalier, faisant quinze morts et dix blessés (*le Monde* du 16 août).

Quelques heures après le raid et les bombardements de samedi, un attentat à la grenade, qui aurait été commis par des ressortissants afghans, selon la police pakistanaise, blessait trois policiers en faction devant les bureaux de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, à Karachi. Quatre personnes sont interrogées dans le cadre de l'enquête. On apprenait, également, que de nouveaux attentats à la bombe visant des réfugiés afghans avaient fait un mort et un blessé grave, le jeudi 16 août, dans l'un des trois cent cinquante camps de réfugiés répartis au Pakistan le long de la frontière afghane.

A la fin de juillet, une série d'explosions visant cette fois des locaux occupés par les mouvements de résistance à Peshawar, capitale provinciale du nord-ouest proche de l'Afghanistan, avaient conduit les autorités d'Islamabad à exiger des chefs politiques de la rébellion afghane qu'ils installent pour des *« raisons de sécurité »* leurs quartiers généraux en dehors de cette agglomération d'ici au 31 août (*le Monde* du 31 juillet).

A moins d'une semaine de la reprise, le 24 août, à Genève, des négociations *« indirectes »* sous l'égide des Nations unies, entre le Pakistan et l'Afghanistan, cette surenchère inquiète le gouvernement d'Islamabad. Déjà surpris par l'annulation à la dernière minute, à l'initiative du Kremlin, d'une visite de routine à Moscou prévue au début de ce mois par le secrétaire pakistanais aux affaires étrangères, M. Niaz Naik, les responsables pakistanais ont abandonné tout optimisme quant aux chances d'un règlement négocié de la crise afghane.

D'ailleurs, le chargé d'affaires afghan à Islamabad a été convoqué dimanche, pour la quatrième fois, au ministère pakistanais des affaires étrangères pour se voir remettre une nouvelle note de protestation exigeant du gouvernement de M. Babrak Karmal qu'il soit mis fin à ces violations, *« faute de quoi l'Afghanistan porterait la responsabilité des conséquences »* de tels actes. — *(AFP-Reuter.)*

Philippines

Mobilisation à Manille

Suite de la première page.)

Infiltration, subversion ? Les arguments ont été utilisés ces dernières semaines pour interdire ou réprimer brutalement (gaz lacrymogène et matraque) plusieurs défilés. L'opposition affirme néanmoins que ni la police ni l'armée n'ont apporté de preuve convaincante à l'appui de leurs allégations. *« Parce que certaines banderoles proclament : à bas la dictature Marcos-US, les autorités nous disent infiltrés par les communistes »*, remarquait un avocat. *« Mais à nous, petits bourgeois catholiques, ces slogans nous paraissent justes »*, ajoutait-il, avant d'intepeller les magistrats : *« Que vous le vouliez ou non, la mort d'Aquino est devenue une affaire d'intérêt national. Comment pourrait-on empêcher les Philippins de la commémorer ? »*.

Les autorités se montrant incapables d'apporter la moindre preuve tangible à l'appui de leur argumentation, la Cour suprême a finalement autorisé certaines marches et des rassemblements prévus le mardi 21 août dans la capitale. Mais plusieurs autres ont été interdits et les forces de l'ordre ont été placées en état « d'alerte rouge ».

La presse se félicite de ce *« sursaut d'indépendance »* de la Haute Cour, étroitement soumise à l'exécutif depuis l'imposition de la loi martiale en 1972. D'antant plus que la veille, l'un des juges avait retourné l'argument des infiltrations en enjoignant au ministre de la justice d'interdire l'utilisation d'agents armés, mais en civil, pour briser les rangs des manifestants.

Cet épisode témoigne d'un état de choses qui est allé en s'amplifiant depuis un an : la mise en cause permanente du pouvoir de M. Marcos par ce qu'il est convenu d'appeler ici le « Parlement de la rue », et, face à cela, les réactions — tour à tour carotte et bâton — du président. Un dangereux cycle démonstration-répression, qui prend place sur fond de désastre économique et de guerre civile larvée. On l'a vu à diverses occasions, on le verra sans doute mardi lors d'un rassemblement où les organisateurs attendent au moins un million de participants (1). Sauf réimposition de la loi martiale, ce cycle se prolongera dans les prochains mois.

C'est que *« rien ne sera plus jamais comme avant aux Philippines »* depuis qu'une balle assassine, en tuant l'opposant numéro un du régime, a fait de lui un martyr et un symbole de ralliement, a ébranlé et discrédité un pouvoir éclaboussé de sang et réveillé et galvanisé les énergies politiques d'une partie de la population.

Hier encore, plus préoccupé de mondanités que d'action politique, « Butz » Aquino est exemplaire d'une prise de conscience et d'une métamorphose qui ont touché bien des gens. Devenu à quarante-quatre ans l'une des figures de l'opposition, il nous disait : *« La douleur n'a pas disparu, et dans notre famille tout le monde s'est politisé. C'est cela le grand changement : nos yeux se sont ouverts sur la réalité comme ceux de millions de Philippins. Les gens sont affamés de démocratie, ils veulent savoir et participer. Depuis un an, des centaines de manifestations l'ont assez montré. »*

Certes, mais, d'une part, les démonstrations se sont radicalisées. Composées aujourd'hui pour l'essentiel d'étudiants et d'ouvriers bien encadrés, teintées de nationalisme et d'anti-américanisme, elles font peur, et aux fils et aux filles de la bourgeoisie et aux milieux d'affaires qui les organisaient hier. D'autre part, comment convaincre M. Marcos de céder la place pour éviter une aggravation de la radicalisation politique et militaire qui menace le pays ? *« Il faudra du temps. Nous sommes non violents, catholiques. Nous allons continuer à rendre le maintien du pouvoir difficile*, dit M. Aquino. *Nous allons combiner les actions de la rue et celles des nouveaux députés de l'opposition à l'Assemblée »* (2).

M. Lorenzo Tanada, a quatre-vingt-dix ans, opposant infatigable, n'est pas moins partisan des *« actions de masse »*. Grande figure nationaliste, militant au sein d'un mouvement radical progressiste, il est l'archétype des opposants dont le pouvoir affirme qu'ils servent de *« couverture »* aux actions du parti communiste (clandestin) à Manille. Difficile de faire la part des choses. Mais, dans le sillage de la bourgeoisie, comment le PC — utilisant la tactique classique du front démocratique unifiêne profiterait-il pas dans les villes d'une situation dont il profite dans les campagnes ? Une situation de violence et de décomposition qui pousse littéralement les paysans dans les bras de la Nouvelle armée populaire (NAP).

« Nous pouvons saper la crédibilité de Markos dans ses négociations avec les gouvernements et institutions étrangères, dont le soutien est indispensable à la survie de sa dictature », estime M. Tanada (3). Pour lui, le départ du président est un préalable absolu. Il recense les quinze *« péchés capitaux »* du régime qui, selon lui, justifient cette exigence : destruction des institutions, dictature, népotisme, favoritisme et corruption, ruine économique et financière, aliénation de la souveraineté nationale au profit de l'étranger, militarisation, violation des droits de l'homme, etc. En dépit des tentatives du gouvernement de faire valoir d'anciens succès ou d'invoquer l'effet de déstabilisation des facteurs extérieurs, ces réalités sont aujourd'hui admises et étalées. Le 21 août dernier a aussi fait sauté le couvercle d'une boîte de Pandore. La presse et l'opposition n'en finissent plus d'y puiser *« les échecs, les horreurs et les squelettes »* accumulés depuis vingt ans par le régime.

A cette contestation viennent s'ajouter d'autres problèmes, des pressions internes et extérieures qui rendent la position de M. Markos de plus en plus inconfortable et même incertaine. Le cardinal Jaime Sin, chef de l'Église catholique, dénonçait récemment les menaces d'une réimposition de la loi martiale comme l'*« effort désespéré d'un régime moribond pour s'accrocher au pouvoir »*. Il ajoutait : *« L'économie est en ruine, la crédibilité de Marcos est nulle, la population croit aujourd'hui exactement le contraire de ce qu'il dit. »*

Un autre choc risque de venir bientôt des conclusions de la commission chargée d'enquêter sur les circonstances du meurtre d'Aquino. Comptetenu des preuves et témoignages, des disparitions de témoins et aussi des nombreuses contradictions et invraisemblances qui ont émaillé les déclarations des militaires impliqués dans l'affaire, on croit savoir que le rapport fera au moins apparaître l'invraisemblance de la version officielle. Cela impliquerait une responsabilité des « services de sécurité » au sens large.

Une économie à la dérive

Par ailleurs, dans les campagnes, les affrontements entre l'armée et la guérilla communiste se multiplient et s'amplifient, ainsi que les violences et les abus qui les accompagnent. Depuis 1981, plus de cinq mille militaires et civils auraient ainsi été tués.

Enfin, la situation économique et financière est dramatique. La croissance, cette année, sera négative, le chômage reste endémique. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, une quinzaine de banques ont fait faillite ces derniers mois, l'inflation atteint 50 %. Après dix ans de développement orchestré par les Etats-Unis et par la Banque mondiale (une stratégie qui a coûté plusieur milliards de dollars), l'économie est au plus mal, la dette extérieure s'élève à 27 milliards de dollars. Selon un rapport de l'Agence pour le développement, 80 % de la population (cinquante millions d'habitants) vivent au-dessous de ce qu'il est convenu d'appeler le *« seuil de la pauvreté »*.

Pour tenter de sortir du gouffre, il faut, une fois de plus, avaler l'amère potion du Fonds monétaire international, dont vont d'abord souffrir les plus défavorisés : dévaluation, réduction des importations, augmentation des taxes, gel des salaires, résorption de la masse monétaire. D'autres clauses moins connues seraient : 1) la suppression des privilèges et monopoles accordés par le régime à ses amis, des pratiques jugées largement responsables du désastre économique du fait de nombreuses faillites épongées par l'Etat ; 2) la suppression du ministère des affaires humaines que détient Mme Marcos et la réduction de son influence politique ; 3) le rapatriement des milliards de dollars investis aux Etats-Unis. L'ambassadeur américain à Manille a provoqué un tollé récemment en déclarant que tout irait mieux si certains Philippins commençaient à rapatrier *« plus de 10 milliards de dollars »* (certains affirment : de 20 à 30 milliards de dollars) qui se trouvent à l'étranger.

L'acceptation de ces conditions n'est pas chose aisée pour M. Marcos, dans la mesure où elle va contre les intérêts de son clan. Mais, sans elle, pas de prêt FMI, pas de certificat de solvabilité, pas de rééchelonnement de la dette. Le président ruse, biaise et marchande. l'épreuve de force se prolonge depuis neuf mois. Le 4 juillet, jour de l'indépendance des Etats-Unis et ici jour de l'amitié américano-philippine, le président, pour montrer son mécontentement, est allé avec Mme Marcos s'afficher à une réception de l'ambassadeur... soviétique. Défi, certes, mais les Etats-Unis peuvent-ils laisser tomber cet allié alors que les communistes gagnent du terrain, menaçant la présence militaire et les privilèges économiques des Américains ? Et, même vieilli, même souffrant, M. Marcos est un allié qui n'est pas sans ressources, il l'a montré, lorsqu'il s'agit par tous les moyens de se maintenir au pouvoir, comme il le fait depuis longtemps.

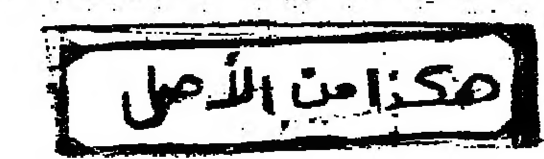
M. Marcos affirmait tout récemment ne pas vouloir, ni même pouvoir, démissionner. *« Le pouvoir présidentiel vient de Dieu »*, dit-il. D'autres affirment que ce pouvoir vient surtout des forces armées et qu'elles ne manqueront pas, un jour ou l'autre, de le récupérer.

R.-P. PARINGAUX.

(1) La foule ayant participé aux funérailles le 31 août dernier avait été estimée à quelque deux millions de personnes.

(2) Une soixantaine d'opposants ont été élus en mai dernier. La moitié, par peur des communistes, seraient prêts, comme par le passé, à certains compromis avec le pouvoir.

(3) En dépit de l'abrogation formelle de la loi martiale en 1981, M. Marcos garde le pouvoir discrétionnaire de légiférer et de gouverner par décrets.



Le rejet de la politique

(Suite de la première page.)

Cette impuissance nourrit la déception à l'égard de la gauche au pouvoir dans les rangs mêmes de la gauche et, bien sûr, au-delà. L'un des signes de cette déception – en plus des consultations électorales intermédiaires – est sans doute que, à l'inverse du Front populaire en 1936, la victoire de 1981 ne s'est accompagnée d'aucun mouvement d'adhésion, d'aucune mobilisation. Plus grave : cette non-participation prend des allures de crise de la représentativité lorsqu'on regarde du côté des centrales syndicales. S'ajoute à cette difficulté le handicap supplémentaire, pour la gauche, d'un contexte où les valeurs collectives, à commencer par la solidarité, déclinent au profit d'un repli sur les valeurs individuelles.

Divorce

La déception est d'autant plus durement ressentie que la gauche a pour chef un homme qui a fait du primat de la politique, de la « volonté politique », le maître mot de toute une vie. Or cet homme s'est heurté à l'impérialisme de l'économie. M. Mitterrand a gagné l'élection présidentielle en promettant de mettre cette volonté politique au service de l'emploi et de la croissance. Mais le moyen de celle-ci, la relance par la consommation, a donné les résultats que l'on sait. Pourtant l'issue du scrutin tend à montrer que ce discours était indispensable à la conquête de l'Élysée. Quel discours pour gagner ? Peut-on se maintenir au pouvoir par une pratique sinon contraire, du moins très différente, de ce discours ?

Ces deux questions qui étaient au cœur de la démarche d'un Michel Rocard en 1979 et en 1980 étaient donc et sont toujours bel et bien pertinentes. M. Rocard a, parmi les premiers, revendiqué le « parler vrai », expression aujourd'hui largement diffusée et reprise jusque et y compris par le nouveau premier ministre. La dénonciation de la « langue de bois » des responsables par d'autres responsables, ou de façon paradoxalement plus crédible par des artistes de variétés, a d'ailleurs été l'un des thèmes dominants de l'année politique.

C'est dire que chacun a senti le danger que fait courir à un camp, voire à la démocratie elle-même, le fait que ce qui ne devrait n'être qu'un cliché – il y aurait un discours pour l'opposition et un autre lorsque l'on est au pouvoir – devient pour l'opinion une réalité. Entretenir ce décalage, c'est s'interdire de s'étonner que la politique puisse signifier dans l'esprit public démagogie plutôt que stratégie ou pédagogie.

C'est pourtant ce risque qu'a pris l'actuelle opposition, entretenant ainsi à ses dépens une certaine désillusion. Celle-ci est ambiguë, car elle procède à la fois de l'exaspération d'une partie de l'opinion, qui du coup verse dans l'extrémisme, et du malaise que crée dans une autre partie de l'opinion (et que traduisait dans nos colonnes M. Philippe Séguin) la surenchère négative qui semble devenue la règle de vie du RPR et de l'UDF. Or la capacité de ladite opposition à résoudre les « vrais problèmes » du pays s'est trouvée mise à l'épreuve, et de quelle façon ! dans les années 1973-1981. Chacun pressent donc que ce n'est pas sur le terrain économique, ou moins encore social, que l'opposition pourra promettre des miracles. Ce sentiment est de nature à entretenir l'idée de la vanité du politique et d'une politique pourtant omniprésente. Mais le divorce entre la politique et la société n'est peut-être jamais si fort que lorsque la politique tend à imposer ses clivages dans tous les domaines.

Pour tenter de mieux saisir l'originalité et les dangers du rejet actuel de la politique, pour tenter aussi de mesurer ce rejet, nous avons sollicité l'avis des politiques eux-mêmes, mais aussi de ceux qui se flattent d'incarner la vraie vie et regrettent d'être tenus à l'égard de la politique (les socioprofessionnels) ; l'avis aussi des syndicalistes, ceux qui veulent déprofessionnaliser la politique et ceux qui sont des professionnels de la politique ; celui des artistes et des enseignants ; celui enfin des professionnels de la communication. Nous reviendrons également sur la crise du système représentatif et sur les événements qui, dans ou hors du champ politique, ont mobilisé les Français dans la période récente.

Et comme le rejet de la politique ne va pas sans rejet des politiques, nous publierons une enquête de la SOFRES consacrée à la perception par l'opinion de la classe politique et de son discours. Ainsi serons-nous mieux à même d'apprécier avec autant de précision que possible en quoi il y a rejet, en quoi ce rejet est durable et dangereux ou bien s'il peut être relativisé.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

POINT DE VUE

Démocratiser la démocratie

par JEAN-MICHEL BELORGEY (*)

N'EN irait-il pas de la politique comme de l'éducation ? Est-ce que sa démocratisation n'avait pas fait naître plus d'espérances qu'elle n'en peut dès à présent combler ? Est-ce que le désenchantement du politique qu'exprime l'opinion ne serait pas la contrepartie de l'entrée en politique de nouvelles couches sociales ?

Désenchantement diversifié, ambigu, fait pour les uns de nostalgie des privilèges perdus, pour les autres de déception face aux gains qui s'amenuisent, fait pour tous, certes, de l'intuition d'un déficit de qualité. Mais d'un déficit par rapport à quoi ? Par rapport au passé : à la perfection froide, plus rêvée qu'exprimée. Ou par rapport à l'avenir : aux promesses non tenues de l'avènement démocratique, celles d'une prise sur l'événement, d'une politique qui ne serait plus la chose des autres, un phénomène atmosphérique, un météore ; d'une nouvelle rationalité ; d'une convergence entre l'intelligence des phénomènes sociaux et leur gestion ?

Si tel était le cas, il y aurait dans le rejet et même dans l'horreur du politique, ou plus exactement d'une certaine forme de politique, autant de promesses que de menaces. Mais, comment faire pour que les premières l'emportent sur les secondes ? Comment satisfaire à la fois ceux pour qui l'intervention politique apparaît en toutes circonstances comme de l'ordre de la violence sociale, du viol, du rapt, et ceux qui condamnent une plate orchestration du pourrissement ou des dérives spontanées de la société ? Au moins pourrait-on faire effort pour ne pas présenter comme des « combats » ce qui n'est qu'accompagnement des mouvements naturels du corps social. Les sociétés modernes ont moins besoin d'affrontements épiques que de sérénité.

Le rythme auquel vivent ou croient devoir vivre les politiques est de ceux que l'opinion a du mal à suivre, sauf dans des franges oisives ou dont c'est le gagne-pain. Il est aussi de ceux qui conduisent nécessairement à sacrifier le fond – c'est-à-dire aussi bien l'intelligence des enjeux que leur traitement – à la forme.

Plus profondément, démocratiser la démocratie n'est pas une mince affaire. Arracher leur monopole aux notables sans en donner aux partis, sans renforcer l'un par l'autre. Il n'est pas sûr qu'on ait encore trouvé la voie. Il n'est pas sûr que, faute d'enracinement suffisant des politiques dans des milieux sociaux porteurs, faute de contrôle suffisant de ces milieux sur les hommes se réclamant d'eux pour fonder leur légitimité, on ne secrète pas que de nouveaux notables, à peine, sauf exception, moins coupés de leur base que les anciens et n'ayant pas toujours leur expérience ou leur autonomie de jugement. Le verdict que portera l'histoire sur la décentralisation telle qu'elle est faite risque, à cet égard, d'être très critique. Le fait est qu'aussi bien entre les formes les plus neuves de description de la société et le message de modernité des gouvernants d'une part, les attentes concrètes de la population et la restitution appauvrie qu'en offre le discours officiel d'autre part, le fossé tend à s'élargir.

Là réside la principale source d'allergie au politique et aux politiques. Refus du complexe, du dialectique, confondus dans une même réprobation. Faim d'évidence et de certitudes ; demande de confort et de conformisme, le cas échéant de boucs émissaires. Mais aussi indigestion de clichés et de slogans, insurrection devant la rigidité et la répétitivité du discours politique, devant ses simplifications et ses volte-face : cela non seulement chez les intellectuels mais jusque dans les couches les plus modestes de l'opinion. La vérité est qu'à un public désirant du plus sûr, du plus simple, du plus souple et du plus vrai, le discours partisan, en tant qu'il est toujours citation, allusion, qu'il parle toujours d'autre chose, du rapport majorité-opposition, en tant qu'il veut arracher des professions de foi et des votes, apparaît comme une agression permanente. Cette méfiance nerveuse de l'opinion n'est pas en soi malsaine. Il serait fâcheux que celle-ci s'enrôlât massivement, comme le font certains militants, dans ce discours qui met « à côté ».

Ce n'est pas avec des exégètes, des bookmakers ou des adeptes de l'écriture automatique que l'on fait une bonne démocratie.

Cela aussi comporte des risques. Mais on ne saurait venir à bout des stratégies fatales, chères à Baudrillart, le silence (l'inertie) et le terrorisme (l'invective, le chahut) qu'en affrontant et en payant le prix des désespoirs dont elles sont nées.

Apprendre à avouer

Pourquoi, par conséquent, ne pas changer de langage ? Apprendre à avouer. Et pas seulement quand on n'a pas le choix. Apprendre à ouvrir le jeu. A accepter cette dose d'incertitude qui, si elle vulgarise le pouvoir, donne ses chances à l'histoire. A admettre le public sur l'estrade au lieu de simplement lui en adresser l'invitation formelle, de permettre que le dialogue se noue, de faire que cette pédagogie qu'est, autant qu'un spectacle, la politique devienne plus participative. Accepter que l'effroyable hiérarchie qui prévaut en matière d'accès à la parole, non seulement entre les politiques et les autres mais au sein du monde politique, se dégèle un peu, faire que la langue vulgaire, avec tous les savoirs qu'elle charrie, toutes les attentes qui demandent à s'y exprimer, prenne le pas sur le langage des rites.

Sans doute beaucoup de politiques aspirent-ils ardemment à une telle Pentecôte idéologique et linguistique. Elle ne se produira pas s'ils restent enfermés dans le cénacle, si le monde clos qu'est, après cent ans de République, le monde du pouvoir, ne descend pas dans la rue et pour autre chose que la parade, le voyage officiel, le monument aux morts ou la permanence.

(*) Député socialiste de l'Allier.

Réclamer un référendum sur la loi Savary était un « non-sens »

estime M. Pierre-Henri Teitgen

De notre correspondant

Vesoul. – « *C'est un non-sens* » que le Sénat a commis en prenant l'initiative de demander un référendum sur le projet de loi Savary, estime M. Pierre-Henri Teitgen. L'ancien député d'Ille-et-Vilaine regrette aussi que le gouvernement ait « *rouvert la querelle scolaire* » et que la Haute Assemblée n'ait pas plutôt saisi le Conseil constitutionnel.

Interrogé pour *le Monde* et *l'Est républicain*, celui qui fut membre du Comité consultatif constitutionnel de 1958 affirme que réclamer un référendum sur une liberté publique est une erreur : « *Dans un système fait pour défendre les minorités contre les abus de pouvoir, on ne demande pas à la majorité d'arbitrer un conflit.* »

Pour l'ancien professeur de droit constitutionnel l'équilibre « rompu » entre le chef de l'Etat et le Parlement, depuis l'instauration de l'élection présidentielle au suffrage universel, pourrait être rétabli par un retour au mode de scrutin proportionnel, pour les législatives, qui, dans le cadre de la Constitution de la Vᵉ République, permettrait de composer durablement des gouvernements de type « *troisième force* ».

Sur le projet de loi « Fillioud », qui devrait être voté définitivement pendant la session parlementaire extraordinaire, l'ancien ministre de l'information de la Libération reconnaît que l'ordonnance du 26 juin 1944, qui n'avait pas envisagé les concentrations de presse, n'est pas opposable au groupe Hersant.

« *L'inspiration* » du texte en cours d'examen convient au résistant qui avait préconisé un statut des entreprises de presse, mais il en critique les modalités : « *Un groupe peut sauver un journal en perte. Et puis les grands régionaux vendus à Paris ne sont-ils pas des nationaux ? D'ailleurs les journalistes ne s'accordent même pas sur la définition d'un journal...* »

ANDRE MOISSE.



MORT DU PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE STRASBOURG

M. Robert Bailliard, premier adjoint au maire de Strasbourg, est mort d'une attaque cardiaque, samedi 18 août.

Agé de soixante-neuf ans, M. Baillard (RPR) avait été longtemps le premier adjoint de M. Pierre Pflimlin (CDS), ancien maire de Strasbourg, actuel président de l'Assemblée européenne, avant de devenir celui de son successeur Mᵉ Marcel Rudloff (CDS).

[Né le 19 février 1915 à Strasbourg, M. Robert Bailliard, assureur de profession, avait été élu au conseil municipal de Strasbourg en 1959. Ancien incorporé de force dans la Wehrmacht, il s'en était évadé lors d'une permission. Fondateur, à la Libération, de l'Association des évadés et incorporés de force, il avait longtemps lutté pour l'indemnisation des « Malgré nous » alsaciens et mosellans. Chargé des affaires immobilières de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg, président de la Société d'équipement de la région de Strasbourg, il était également vice-président du conseil régional d'Alsace.]

● *M. Mitterrand au baptême de son petit-fils.* – M. François Mitterrand s'est rendu dimanche matin 19 août à Sion (Gers) au baptême de son petit-fils Adrien, Robert, François, Jean, fils de Jean-Christophe et Elisabeth Mitterrand. La cérémonie a eu pour cadre la chapelle de Sion, une ancienne tour de guet du petit château médiéval de la localité. Un poème de Jean Ferrat, *L'enfant annonce la révolte*, a été lu par une amie de la famille pendant la cérémonie. Parmi les personnalités présentes figuraient notamment, auprès du président de la République et de son épouse, Mᵐᵉ Lydie Dupuy, député socialiste du Gers, grand-mère de l'enfant baptisé, M. Gilbert Mitterrand, fils du président de la République, député socialiste de la Gironde, et l'acteur Roger Hanin, beau-frère du chef de l'Etat.

● RECTIFICATIF. – Une erreur typographique a rendu incompréhensible un passage de l'entretien avec M. Philippe Séguin publié dans nos éditions datées 19-20 août. Il fallait lire, page une, troisième colonne, premier paragraphe : « *Le second : moins que jamais l'opposition ne doit considérer que son retour au pouvoir n'est qu'une question de calendrier...* »

AU FORUM DE RMC

L'opposition a mangé son pain blanc

déclare M. François Léotard (PR)

Interrogé, dimanche 19 août, au Forum de RMC sur ses réactions aux appels au rassemblement des Français lancés par le nouveau premier ministre, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a déclaré : « *(...) Rassembler pour quoi faire ? Si c'est rassembler pour faire une nouvelle façade d'un socialisme qui en train de s'édulcorer, eh bien ! je dis non. Ce n'est pas notre projet, ce n'est pas notre propos. Il y a en France une majorité, qu'elle gère le pays ! il y a une opposition, elle dit ce qu'elle a à dire.* » « *Nous n'avons pas l'intention*, a-t-il ajoué, *d'être rassemblés avec les socialistes. Ça n'a pas de sens.* »

M. Léotard a cité trois priorités susceptibles de permettre ce rassemblement : tout d'abord « *rassembler les Français sur leurs communications...* ». Le député UDF du Var a souhaité « *un équilibre entre l'opposition et la majorité à la télévision* » et demandé « *que l'on respecte l'opposition à la télévision (...), qu'on ne manœuvre pas pour essayer de la caricaturer ou de la disqualifier* ».

La deuxième priorité pour M. Léotard serait l'abandon du projet de loi sur la presse, qu'il qualifie de « *projet de division* ». Et la troisième concerne l'école. Selon le maire de Fréjus : « *Soit on discute avec les tenants de l'école libre pour arriver à un projet acceptable pour tout le monde, soit on enterre définitivement le projet Savary qui a été à l'origine d'une division très profonde des Français.* »

Evoquant le changement intervenu avec le remplacement de M. Pierre Mauroy par M. Laurent Fabius et le départ des communistes du gouvernement, M. Léotard a affirmé : « *Ne pas voir pour l'opposition que le paysage politique cet été a changé, ce serait un grave aveuglement.* » « *Je crois très précisément*, a-t-il ajouté, *que la pire des situations pour l'opposition serait de considérer que l'alternance a déjà joué pour elle. L'opposition a mangé son pain blanc (...). Elle a gagné les élections locales (...), mais c'était le plus simple (...). Elle a maintenant le plus dur à faire.* » Et M. Léotard a manifesté son inquiétude « *de voir certains leaders de l'opposition avoir le sentiment qu'il ne s'est rien passé cet été* ».

Mais ce changement de paysage politique ne veut pas dire pour le secrétaire général du Parti républicain que le président de la République est sorti de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait. « *Je crois*, a-t-il précisé, *que la perte de confiance du président de la République est durable et qu'il n'aura pas la possibilité dans les deux ans qui viennent de retrouver la confiance qui lui manque.* »

Le secrétaire général du Parti républicain a annoncé son intention de proposer à son parti la nomination d'une « *commission du bilan* » des trois ans de M. Mauroy à Matignon : « *Il y a eu de très graves décisions qui ont été prises*, a-t-il dit, *et il y aura un bilan qui sera fait des trois ans au cours desquels M. Fabius a eu un rôle très important...* »

A propos du projet de référendum du président de la République, M. Léotard a réaffirmé qu'il est favorable à l'« *objectif* » mais hostile à la « *méthode* » qui s'apparente à un plébiscite. « *Nous n'avons pas*, a-t-il déclaré, *à nous prêter à cette opération qui consiste pour M. Mitterrand à essayer de se refaire une beauté.* »

S'agissant de la Corse et de l'éventualité d'une alliance de l'opposition avec le Front national, le secrétaire général du Parti républicain a précisé qu'il convient de trouver « *une majorité de gestion* ». « *S'il faut, pour aboutir à cette nouvelle majorité, le concours de M. Arrighi* (tête de la liste du Front national au scrutin régional du 12 août), *eh bien, nous souhaitons ce concours*, a-t-il déclaré. *Il faut réunir ceux qui souhaitent lutter contre la violence... La balle est dans le camp de M. Arrighi.* »

Interrogé par un auditeur sur le principe d'une telle alliance dans la perspective des prochaines élections législatives, M. Léotard a fait remarquer : « *Dans le mode de scrutin actuel, il n'est pas possible pour quelqu'un de se faire élire comme député sans l'étiquette du Front national (...). Je vous mets au défi de trouver un député du Front national avec le système majoritaire.* » M. Léoard, réaffirmant sa préférence pour ce mode de scrutin, a dénoncé le système proportionnel en vigueur pour l'élection régionale corse : « *Le risque de la proportionnelle est double : c'est l'émiettement et la confusion.* » M. Léotard pense que la France « *a besoin d'une majorité claire, qu'elle n'a pas besoin d'habileté, de combinaisons, de manœuvres, de manipulation* ».

Le secrétaire général du Parti républicain qui était, d'autre part, intervenu le même jour au journal de 13 heures sur RMC a défendu le libéralisme accusé injustement, selon lui, d'être « *un système de lutte pour la vie* ». Pour M. Léotard, le socialisme « *n'est pas social* », les nationalisations sont « *un boulet que l'économie française s'est attaché à ses pas* » et « *l'excès de syndicalisme coûte de l'argent inutilement* ».

CORRESPONDANCE

Réponse à Bernard Pons...

(...) Non content de demander la dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui est parfaitement absurde puisque celle-ci a été élue pour une durée de cinq ans (...), [M. Pons] offense le gouvernement en utilisant une formule qui est chère à la droite : l'atteinte aux libertés essentielles !

Je demande qu'on me donne un seul et unique exemple. Il me semble que l'opposition n'a pas à souffrir trop du socialisme : ses radios privées, ses journaux, ses comptes en Suisse, ses gardes du corps (faisant partie souvent du grand banditisme ou de l'ex-SAC) ne lui ont pas été retirés. Elle peut encore « s'exprimer » librement. (...) A moins que M. Pons ne sache point lire, il pourra constater que l'ex-projet de M. Savary était on ne peut plus juste. (...)

Ce qui me paraît beaucoup plus grave dans la bouche d'un homme politique dit démocratique, c'est la fin de sa déclaration du 12 août faisant état de possibles combats de rue. M. Pons se prendrait-il pour Pinochet ? Serait-il un nostalgique des paras ? Voudrait-il recommencer Charonne (ou plutôt le finir) ? Ou alors voudrait-il essayer de récupérer les extrémistes de son « parti » qui rejoignent de plus en plus les rangs de M. Le Pen ?

Alors, une question toute simple : qui menace le plus la liberté ? (...)

YANN GALUT,
étudiant
(Bourges).

...et à Pierre Bas

Pierre Bas parle de vivre avec son mal en évoquant les rapports de l'opposition avec Le Pen. Le mal dont il parle ne serait-il pas plutôt le gaullisme ? Des opérations des polices parallèles en 1962 à Alger jusqu'à la triste affaire d'Auriol, on retrouve la même immoralité, la même veine. Et ce n'est pas Michel Debré qui dira le contraire, lui qui, au vu et au su de tous, renia sa parole dans l'affaire algérienne. Il n'est pas jusqu'à Chirac qui n'ait eu à porter sa croix de Lorraine, une première fois en 1962 car il était partisan de l'Algérie française, une seconde fois au lendemain des législatives de 1978, quand ses « compagnons » lui firent la guerre, pour le remercier, peut-être, d'avoir retrouvé un siège au Parlement.

On pensera de Le Pen ce qu'on voudra, mais on ne peut que s'incliner devant sa rectitude morale. A l'inverse des « barons », il n'a pas retourné sa veste en 1962 en échange d'un peu de nourriture.

FRANÇOIS MORA
(Martigues).

∴

(...) Ainsi, la droite, selon Pierre Bas, est-elle prête à une union avec Le Pen puisque « *c'est une question de vie ou de mort* » pour elle de faire tomber le pouvoir en place.

Même si les 2 200 000 électeurs de Le Pen ne le prennent pas pour un fasciste, ce qui reste à prouver, celui-ci en est un, ce qu'il prouve quotidiennement.

Qu'il s'agisse d'une démarche purement tactique ou que la droite se laisse aller à certains de ses penchants viscéraux, une alliance avec Le Pen me paraît d'autant plus dangereuse qu'elle ferait entrer le loup dans la bergerie. (...) [Le Pen] est habile et, avec plus de pouvoir, il serait certainement très dangereux. L'histoire contemporaine nous a suffisamment appris les dangers de l'ultra-nationalisme en période de crise économique internationale. Ne banalisons surtout pas la situation. (...)

Docteur H. AMZALLAG
(Paris)

Le Monde

sports

LES JEUX DE L'AMITIÉ

Plagiats et performances à Moscou

Moscou. – Brandissant une torche allumée à la flamme de la tombe du Soldat inconnu, au pied du mur du Kremlin, Viktor Markin, champion olympique du 400 mètres en 1980, s'avance dans le stade Lénine devant 103 000 spectateurs. Il monte les gradins en courant et enflamme l'immense vasque qui domine l'arène et qui avait déjà servi il y a quatre ans. Des athlètes en survêtement font un tour de piste en portant l'emblème de l'URSS et l'hymne national soviétique retentit. La cérémonie officielle d'ouverture des «Jeux de l'amitié 1984», samedi 18 août à Moscou, donnait une impression de déjà vu. Pour rivaliser avec Los Angeles, les responsables soviétiques ont tout simplement choisi de se plagier eux-mêmes...

A la tribune d'honneur ont pris place M. Gorbatchev, le numéro deux du parti, ainsi que MM. Oustinov, ministre de la défense, Romanov, membre du bureau politique et du secrétariat, Grichine, premier secrétaire de la ville de Moscou, Vorotnikov, président du conseil des ministres et de la fédération de rugby, et Tchebrikov, président du KGB. M. Tchernenko, en vacances depuis le 15 juillet et qui se trouverait en Crimée, est absent.

Commence alors un étonnant spectacle qui va durer près de deux heures. Justifiant le symbole un peu bizarre de cette flamme sportive allumée à un monument aux morts, une voix retentit dans les hauts-parleurs : «*Puisque le*

De notre correspondant

sport ne peut vivre dans un monde sans paix, souvenons-nous de ceux qui sont tombés pour la paix.» De jeunes pionniers se précipitent avec des fleurs, suivis de petites filles, nœud blanc dans les cheveux, portant de grands ballons rouge et blanc. Tout ce petit monde exécute des mouvements de danse rythmique au son d'une musique alerte. Un nouveau groupe de fillettes entre en scène, pour accomplir des sauts périlleux sur le gazon du stade avec un ensemble parfait.

Les adieux de Juantorena

Viennent encore des centaines de jeunes filles athlétiques, en tunique rouge, portant chacune un cercle olympique, suivies d'un nombre identique de jeunes gens. On croit que c'est fini, d'autres arrivent encore. Des acrobates exécutent d'audacieuses figures en sautant sur un trempoline. D'autres forment une pyramide humaine sur laquelle repose un globe terrestre. Une musique quasiment disco alterne avec des airs martiaux. Cela tient à la fois de la parade militaire, de la revue hollywoodienne et du spectacle de cirque. Pour final, un lancer de milliers de pigeons et de ballons multicolores, tandis que les spectateurs scandent «sport, paix, amitié» et qu'un immense tableau mural lumineux proclame : «*Le sport ambassadeur de la paix !*»

Le sport ? Il semblait un peu oublié dans toute cette affaire, puisque cette cérémonie grandiose d'«ouverture» intervenait au lendemain de la première journée d'athlétisme masculin, qui avait eu lieu devant des gradins quasiment déserts. Les athlètes soviétiques ont moins nettement dominé la deuxième journée que la première. C'est un Cubain, Alberto Juantorena, qui faisait d'ailleurs, à Moscou, ses adieux à la compétition, qui a remporté le 800 mètres en 1mn 45 s 68. Juantorena, surnommé «*el caballo*» (le cheval), avait gagné, à la fois, le 400 mètres et le 800 mètres aux Jeux de Montréal en 1976. C'est, d'autre part, un Ethiopien, Nedi Derejde, qui a terminé vainqueur du marathon en 2 h 10 mn 31 s.

Viktor Markin n'a pas fait qu'allumer la flamme. Le coureur soviétique a pris le dernier relais du 4 × 400 mètres, pour lequel le record d'URSS a été battu avec 3 mn 0 s 16. Les Soviétiques se sont aussi adjugés le 200 mètres (Vladimir Mouraviev, 20 s 34), le 400 mètres haies (Alexandre Vassiliev, 48 s 63), le triple saut (Oleg Protyenko, 17,46 mètres) et le saut en hauteur (Valéri Sereda, 2,25 mètres, *ex aequo* avec le Cubain Javier Sotomayor).

L'Allemand de l'Est Andreas Busse a remporté le 1500 mètres en 3 mn 36 s 65, le Hongrois Giorgi Bakos le 110 mètres haies en 13 s 52 et le Bulgare Evgueni Ignatov le 5 000 mètres en 13 mn 26 s 35.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Duels à distance

MESSIEURS	A LOS ANGELES		A MOSCOU	
100 mètres	Lewis (E-U)	9 s 99	Lara (Cuba)	10 s 17
200 mètres	Lewis (E-U)	19 s 80	Mouraviev (URSS)	20 s 34
400 mètres	Babers (E-U)	44 s 27	Markin (URSS)	44 s 78
800 mètres	Cruz (Brésil)	1 mn 43 s 00	Juantorena (Cuba)	1 mn 45 s 68
1500 mètres	Coe (G-B)	3 mn 32 53	Busse (RDA)	3 mn 36 s 65
5000 mètres	Aouita (Maroc)	13 mn 5 s 59	Ignatov (Bul)	13 mn 26 s 35
10000 mètres	Cova (Italie)	27 mn 47 s 54	Abramov (URSS)	27 mn 55 s 1
110 mètres haies	Kingdom (E-U)	13 s 20	Bakos (Hongrie)	13 s 52
400 mètres haies	Moses (E-U)	47 s 75	Vassiliev (URSS)	48 s 63
3000 mètres steeple	Korir (Kenya)	8 mn 11 s 80	Maminski (Pol.)	8 mn 27 s 15
Hauteur	Moegenburg (RFA)	2,35 m	Sereda (URSS) et Sotomayor (Cuba)	2,25 m
Longueur	Lewis (E-U)	8,54 m	Semykine (URSS)	8,38 m
Perche	Quinon (Fra.)	5,75 m	Volkov (URSS)	5,80 m
Triple saut	Joyner (E-U)	17,26 m	Protsenko (URSS)	17,46 m
Poids	Andrei (It.)	21,26 m	Kasnauskas (URSS)	21,64 m
Disque	Danneberg (RFA)	66,60 m	Doumtchev (URSS)	66,70 m
Javelot	Haerkoenen (Nor)	86,76 m	Hohn (RDA)	94,44 m
Marteau	Tiainen (Fin.)	78,08 m	Sedykh (URSS)	85,60 m
Décathlon	Thompson (G-B)	8797 pts	Degtyarev (URSS)	8523 pts
20 km marche	Canto (Mex.)	1 h 23 mn 13 s	Protsichine (URSS)	1 h 21 mn 57 s
50 km marche	Gonzalez (Mex.)	3 h 47 mn 26 s	Perlov (URSS)	3 h 43 mn 6 s
4 × 100 mètres	Etats-Unis	37 s 83	URSS	38 s 32
4 × 400 mètres	Etats-Unis	2 mn 57 s 91	URSS	3 mn 0 s 16
Marathon	Lopes (Por.)	2 h 9 mn 21 s	Derejde (Ethiopie)	2 h 10 mn 31s

DAMES	A LOS ANGELES		A PRAGUE	
100 mètres	Ashford (E-U)	10 s 97	Goehr (RDA)	10 s 95
200 mètres	Brisco-Hooks (E-U)	21 s 81	Woeckel (RDA)	22 s 15
400 mètres	Brisco-Hooks (E-U)	48 s 83	Koch (RDA)	48 s 16
800 mètres	Melinte (Rou.)	1 mn 57 s 60	Podialovskaïa (URSS)	1 mn 57 s 31
1500 mètres	Dorio (It.)	4 mn 03 76	Raldouguina (URSS)	3 mn 56 s 63
3000 mètres	Puica (Rou.)	8 mn 35 s 96	Kazankina (URSS)	8 mn 33 s 01
100 mètres haies	Fitzgerald-Brown (E-U)	12 s 84	Donkova (Bul.)	12 s 55
400 mètres haies	El Moutawakil (Mar.)	54 s 61	Stepanova (URSS)	53 s 78
Hauteur	Meyfarth (RFA)	2,02 m	Andonova (Bul.)	1,96 m
Longueur	Cusmir-Stanciu (Rou.)	6,96 m	Daute-Drechsler (RDA)	7,15 m
Poids	Losch (RFA)	20,48 m	Lisovskaïa (URSS)	21,96 m
Javelot	Sanderson (G-B)	69,56 m	Felke (RDA)	73,30 m
Disque	Stalman (P-B)	65,36 m	Meszynski (RDA)	73,36 m
Heptathlon	Nunn (Aust.)	6390 pts	Gratchova (URSS)	6477 pts
4 × 100 mètres	Etats-Unis	41 s 65	Bulgarie	42 s 62
4 × 400 mètres	Etats-Unis	3 mn 18 s 29	URSS	3 mn 19 s 12
Marathon	Benoit (E-U)	2 h 24 mn 52 s	Ivanova (URSS)	2 h 33 mn 44 s

ÉCHECS

LE DANOIS CURT HANSEN CHAMPION DU MONDE JUNIOR

Le Danois Curt Hansen a remporté le titre de champion du monde d'échecs junior 1984 en devançant d'un demi-point le Soviétique Alexei Dreev. Le Danois a marqué dix points et demi sur treize possibles. Gilles Miralles, seul Français engagé dans la compétition, a un peu déçu en se classant seizième ex-aequo avec un groupe de dix joueurs qui ont tous sept points.

Incident au championnat de France

Dans la septième ronde du championnat de France d'échecs, qui se déroule à Alès, un incident a opposé les deux maîtres internationaux, Gilles Andruet (Paris) et Bachar Kouatly (Grenoble). Énervé par l'attitude bruyante de son adversaire, Kouatly lui fit savoir vertement qu'il lui *«foutrait son poing sur la gueule»* si ce dernier n'arrêtait pas son *«manège»*. *«Chiche»*, répondit Andruet et Kouatly, ne pouvant se contenir, bondit sur son rival. Les deux antagonistes ne furent séparés qu'à grand peine par l'arbitre.

Cet incident – fort rare à ce niveau de compétition – a valu un avertissement aux deux joueurs et une demande de suspension de licence d'un an pour Kouatly et de trois mois pour Andruet, ces deux périodes étant assorties d'un sursis.

A l'issue de la huitième ronde, c'est Kouatly qui mène avec 6,5 devant Seret, 6 (une ajournée) et Andruet, 5,5.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE

1. Niki Lauda (Aut., Marlboro-McLaren), 1 h 21 min 12 s (moyenne : 223,883 km/h) ; 2. Nelson Piquet (Bré., Brabham-BMW), à 23 s ; 3. Michele Alboreto (Ita., Ferrari), à 48 s ; 4. Teo Fabi (Ita., Brabham-BMW), à 56 s ; 5. Thierry Boutsen (Bel., Arrows-BMW), à 1 tour ; 6. Marc Surer (Sui., Arrows-BMW), à 1 tour ; 7. René Arnoux (Fra., Ferrari), à 1 tour ; 8. François Hesnault (Fra., Ligier-Renault), à 2 tours.

Championnat du monde des conducteurs

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Niki Lauda (Aut.), 48 points ; 2. Alain Prost (Fra.), 43,5 pts ; 3. Elio de Angelis (Ita.), 26,5 pts ; 4. René Arnoux (Fra.), 24,5 pts ; 5. Nelson Piquet (Bré.), 24 pts ; 6. Derek Warwick (G-B), 23 pts ; 7 Keke Rosberg (Fin.), 20 pts ; 8. Michele Alboreto (Ita.), 15 pts ; 9. Patrick Tambay (Fra.) et Nigel Mansell (G-B), 9 pts, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division
(Deuxième journée)

GROUPE A

*Angers et Mulhouse, 0-0 ; *Châteauroux et Reims, 2-2 ; Orléans b. *Rennes, 1-0 ; *Sedan b. Amiens, 2-0 ; Guingamp b. *Besançon, 5-2 ; *Caen b. Quimper, 4-2 ; Valenciennes b. *Le Havre, 3-1 ; *Stade français b. Dunkerque, 1-0 ; *Abbeville et Red Star, 1-1.

Classement. – 1. Guingamp, Sedan, Orléans, 4 pts ; 4. Caen, Reims, Mulhouse, Valenciennes, Stade français «92», 3 pts ; 9. Rennes, 2 pts ; 10. Châteauroux, Abbeville, Dunkerque, Angers, Quimper, Red Star, Besançon, 1 pt ; 17. Le Havre, Amiens, 0 pt.

GROUPE B

*Nîmes et Sète, 1-1 ; *Saint-Etienne b. Valence, 2-1 ; *Montpellier b. Limoges, 1-0 ; *Grenoble b. Lyon, 1-0 ; *Cuiseaux et Nice, 0-0 ; *Thonon b. Gueugnon, 2-0 ; *Martigues et Bourg-sous-la-Roche, 1-1 ; Alès b. *Béziers, 5-1 ; *Cannes b. Le Puy, 3-1.

Classement. – 1. Cannes, Montpellier, Thonon, 4 pts ; 4. Alès, Nice, Sète, Saint-Etienne, 3 pts ; 8. Limoges, Cuiseaux-Louhans, Grenoble, 2 pts ; 11. Nîmes, Martigues, Bourg-sous-la-Roche, Gueugnon, 1 pt ; 15. Lyon, Valence, Le Puy, Béziers, 0 pt.

Tennis

TOURNOI DE TORONTO
(300 000 dollars)

Demi-finales

McEnroe (E-U) b. Connors (E-U), 2-6, 6-2, 6-3 ; Gerulaitis (E-U) b. Curren (Af. S.), 4-6, 7-6, 7-6

Finale

McEnroe b. Gerulaitis, 6-0, 6-3.

VOILE

LE DÉPART DE LA TRANSAT QUÉBEC-SAINT-MALO

Les catamarans prennent les devants

Quarante-huit équipages ont pris, dimanche 19 août à Québec (13 h 5 locales ; 19 h 5 en France), à bord de dix-huit catamarans, dix-huit trimarans, onze monocoques et un prao, le départ de la première Transat Québec-Saint-Malo. Ce départ sur le Saint-Laurent, appréhendé par les skippers des plus gros bateaux, a bénéficié des conditions de temps idéales avec des vents faibles et portants qui ont permis un « envol » en douceur sous spinnaker.

Les plus gros multicoques, qui s'étaient élancés, 1,2 mille derrière leurs concurrents, ont rapidement pris les devants. Après cinq heures de course, les catamarans géants, qui bénéficiaient alors d'un vent de vingt-cinq nœuds, s'étaient portés en tête. Pierre Follenfant *(Charente-Maritime-2)* devançait les Canadiens Daniel Palardy *(Sofati-Soconav-Québec)* et Michael Birch *(Formule-Tag)* et les Français Philippe Poupon *(Fleury-Michon-VII)*, Marc Pajot *(Elf-Aquitaine)* et Loïc Caradec *(Royale)*. Le Français Claude Thelier (prao *Guadeloupe*) et l'Italien Bruno Bacilieri (trimaran *Goldie-Italia*) avaient abandonné à la suite de démâtages.

«Atlantic-circus»

La célébration du 450e anniversaire de la découverte du Québec par Jacques Cartier n'a pas eu le succès escompté. Les fêtes nautiques qui se sont succédé pendant deux mois, avec notamment le rassemblement des grands voiliers, n'ont pas drainé le million et demi de visiteurs espéré. Le tribunal de Montréal a même dû ordonner, vendredi 17 août, la saisie de 900 000 dollars canadiens (6165000 F) sur les actifs de la Corporation 1534-1984, en attendant le jugement de certains procès.

Cette déconvenue n'a pourtant pas nui au départ de la course à la voile la plus richement dotée à ce jour, la Transat Québec-Saint-Malo. Son commanditaire, le groupe TAG (Techniques d'avant-garde) du Saoudien Akram Ojjeh, déjà très actif en formule 1 automobile – avec l'écurie Williams et les moteurs Porsche turbo des McLaren, – a investi dans cette épreuve 1,5 million de dollars canadiens (10275000 F), avec 275000 dollars (1 880 000 F) de prix, dont 100000 dollars (685000 F) aux vainqueurs.

La première Transat, organisée dans le sens Amérique-Europe, promet d'être d'autant plus spectaculaire que les concurrents devront descendre le gigantesque toboggan du Saint-Laurent sur 370 milles, puis franchir le golfe jusqu'à Terre-Neuve (près de 400 milles), avant d'aborder l'Atlantique nord pour cette course d'un peu moins de 3000 milles au total.

Bateaux jumeaux

– Si les Canadiens vont se presser sur les rives escarpées ou les falaises qui transforment le Saint-Laurent en immense stade nautique, c'est que les embûches ne manquent pas. Les effets combinés de la marée – très sensibles – et de vents contraires peuvent à tout moment drosser ces formules I de la mer, peu manœuvrables en navigation fluviale. Les skippers devront encore être plus vigilants avec les bancs de sable, les billes de bois et surtout les baleines bleues qui viennent s'accoupler dans le fleuve et le golfe de juillet à octobre – près de mille deux cents collisions entre baleines et embarcations diverses sont recensées annuellement par le service canadien des pêches côtières, – constituant des obstacles imprévus et très dommageables pour les bateaux.

Avant d'enclencher leur turbo avec les vents dominants portants de l'Atlantique nord, les nouveaux monstres, construits dans l'optique de cette course, devront donc franchir, sans encombre et sans perdre trop de temps, cette première partie qualifiée d'*«Atlantic circus»* par Marc Pajot, le skipper d'*Elf-Aquitaine*.

Le premier champion du monde des courses transatlantiques devra, cette fois, lutter contre plus gros que lui. Même avec des flotteurs allongés à 21 mètres, son catamaran aura un important handicap de taille par rapport aux trois géants nouveau-nés : le *Formule TAG* (24 mètres) du Canadien Michaël Birch et surtout les deux jumeaux de 25,90 mètres *Charente-Maritime 2* de Pierre Follenfant et *Fleury-Michon VII* de Philippe Poupon.

Conçus par les architectes en vogue, Michel Joubert et Bernard Nivelt, sortis des mêmes moules pour leurs flotteurs et leurs bras de liaison, ces deux jumeaux diffèrent par les matériaux choisis, les techniques d'assemblage et les aménagements (*le Monde* du 4 février). Mais la course ne se limitera pas à ce duel fratricide.

De tous les concurrents, le Canadien Michaël Birch, secondé ici par Loïc Peyron, est incontestablement celui qui est le plus familiarisé avec la conduite de ces nouveaux monstres. Depuis onze mois, il a parcouru près de 11000 milles avec son catamaran en fibre de carbone, dont la construction a coûté 1300000 dollars canadiens (9900000 F).

Derrière ces trois grands favoris, les outsiders ne manqueront pas. Parmi eux, on retrouve Marc Pajot, surtout si son catamaran, mieux manœuvrable, lui permet de prendre un avantage sur le Saint-Laurent ; Loïc Caradec, dont le catamaran *Royale* (24,60 mètres) est doté d'un nouveau mâtaile assez semblable à celui d'*Elf-Aquitaine* et Eugène Riguidel, qui fait ses adieux à la course au large avec son trimaran *William-Saurin* (25,90 mètres).

Enfin, il faut toujours compter sur la bonne fortune de mer qui peut sourire à Philippe Jeantot et à son catamaran *Crédit agricole* (21 mètres) ; à Patrick Toyon et à son catamaran *Région-Nord - Pas-de-Calais* (ancien *Elf-Aquitaine*) ou encore à deux méconnus, le Canadien Daniel Balardy (catamaran de 22 mètres, *SOFATI - SOCONAV - QUÉBEC*) ou l'Américain Bob Hanel, recordman de la traversée Los Angeles - Hawaï (catamaran de 19,80 mètres, *Double-Bullet*).

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

CARL LEWIS BATTU

Carl Lewis, le héros des Jeux de Los Angeles, a connu la défaite, samedi 18 août à Londres, sur la distance très inhabituelle en athlétisme de 300 mètres. Parti très rapidement, le quadruple champion olympique n'a pu maintenir son effort maximum que sur 230 mètres. Son compatriote Kirk Baptiste, deuxième sur 200 mètres à Los Angeles, le passait alors pour gagner en 31 s 70 (meilleure performance mondiale). Pis, Lewis était même devancé sur le fil par le Britannique Bennett (32 s 14) et l'Américain McCoy (32 s 16) et devait se contenter de la quatrième place en 32 s 18.

AUTOMOBILISME

Coup double pour Lauda (Mc Laren)

L'Autrichien Niki Lauda, qui avait fait ses débuts en formule 1 le 15 août 1971 et avait, depuis, gagné vingt-deux prix et deux titres de champion du monde, a dû attendre le 19 août 1984 pour être, enfin, prophète en son pays en gagnant, pour la première fois, le grand prix d'Autriche devant le Brésilien Nelson Piquet. Ce succès permet surtout à Lauda de devancer son coéquipier Alain Prost en tête du championnat du monde des conducteurs alors qu'il ne reste plus que quatre grands prix à disputer.

Prost qui talonnait Piquet depuis le départ du grand prix d'Autriche est sorti de la piste au vingt-neuvième tour après avoir dérapé sur une tache d'huile. Lauda, qui suivait après avoir fait une sage course d'attente, se rapprochait alors du Brésilien puis profitait de la dégradation des pneumatiques de ce dernier pour le passer au trente-neuvième des cinquante et un tours. L'Autrichien aura bien une petite frayeur au quarante-deuxième tour, quand il ne pourra plus disposer de sa quatrième vitesse, mais son avance sur Piquet, qui préférait assurer sa deuxième place, était déjà trop importante pour qu'il soit réellement inquiété.

Les deux pilotes de Renault, Patrick Tambay (Fr.) et Dereck Warwick (G-B) ont abandonné.

UN ALBUM SUR LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le bonjour d'Antoine

De cette singulière communauté qui s'appelle le Tour de France et dans laquelle le plus surprenant est d'y entrevoir quelquefois des gens sur des bicyclettes, un homme reste le chantre incomparable. Il en a suivi vingt-six fois les pérégrinations et, en plus de six cents chroniques quotidiennes, lui a donné ses écritures de noblesse. Cette année, Antoine Blondin n'a pas été de la partie, mais il a donné son bonjour sous la forme d'un album plaisamment illustré par Roger Blachon. C'est une anthologie qui réunit une quarantaine de ses textes. Ils font revivre les petits faits et les grands drames dont l'auteur de *l'Europe buissonnière* fut le témoin inspiré pendant un quart de siècle (1).

D'autres écrivains sont occasionnellement venus découvrir le Tour de France. En général, ils s'y sont cassé la plume. Blondin, au contraire, y a sans cesse affûté la sienne. C'est que bien plus qu'à une compétition, à ses astuces et à ses tactiques, il s'est intéressé aux hommes qui s'y trouvaient engagés. Ce qu'il a jugé, jaugé, ce sont moins les exploits que les caractères de ceux qui les réalisent. Son lyrisme a fait le reste, et surtout il y a trouvé l'accomplissement de son propre plaisir. Dans ces exercices quotidiens, dans ce genre dont on ne sait trop d'ailleurs pourquoi le calembour s'est mis à tenir une place comme en nul autre domaine on ne l'osait, il reste le virtuose, le champion spontané toutes catégories. *«Le dandy des grands chemins»*, pour Eddy Merckx, c'est de lui, *«l'art d'être grimpeur»*, c'est encore de lui, comme *«figure de balai»* pour dire la détresse de tel Suisse contraint à l'abandon et peindre la tristesse de ces véhicules, aussi déprimante que celle d'un car de police ramassant les épaves de la nuit, c'est toujours de lui. Et l'on n'aurait garde d'omettre à propos d'une étape du Galibier un célèbre : *«le col tue lentement»*, décoché avec toute la malice que pouvaient y déceler ses véritables amis.

Ses humeurs ont ainsi vagabondé d'un bout à l'autre de la caravane. Ses étapes à lui ne se sont jamais terminées sur la ligne d'arrivée. C'est auprès des coureurs, en un temps où il était sans doute plus facile que maintenant d'accéder à leur familiarité, qu'il pouvait prolonger ses nuits et se nourrir de ces écoles du soir. Il fut le dernier à tempérer sa vision d'adulte devant un tel spectacle de ce regard d'enfant sans lequel le Tour ne serait que ce qu'il est. Ses nuits furent aussi épiques que le geste qu'il en rapportait.

Sa chronique dans *l'Equipe*, il la nourrissait des traits les plus surprenants, des audaces les plus inattendues. A la grande époque de la rivalité Anquetil-Poulidor, là où les partisans du second voyaient dans le premier le Caïn intraitable d'un Abel martyr, il prit avec provocation le parti de Caïn, qui, après tout, n'aurait jamais eu à ses yeux d'autre tort que de vouloir se débarrasser d'un affreux Jojo excessivement pleurnichard.

Il a confessé, depuis, que le désinvolte Anquetil lui convenait mieux que le trop sage Poulidor. Il goûte chez le premier la facilité qui distingue le brillant sujet du sujet simplement appliqué. Pour dire cela et bien d'autres choses, il appelle à la rescousse comme personne ne saurait se le permettre, aussi bien Hugo que Baudelaire, Henri de Rochefort que Verlaine, Rimbaud que François Mauriac, quand il ne fait pas entrer en lice les grognards de Waterloo ou les croisés de Saint Louis.

Au revoir et à bientôt l'Antoine.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *Le Tour de France en quatre et vingt jours*, d'Antoine Blondin ; Denoël-La Table ronde. 136 pages, 98 francs.

ECONOMIE

RECORD DE BÉNÉFICES ET CONCERT DE RÉCRIMINATIONS

Le confort contrôlé des banques privées espagnoles

LA grave crise économique que connaît l'Espagne n'affecte pas tout le monde de la même manière. Si le chômage continue à croître, si l'atonie de l'investissement privé se poursuit, un secteur, au moins, semble afficher une insolente bonne santé au milieu du marasme général : celui de la banque. N'a-t-il pas enregistré en 1983 une progression de 32,7 % de ses bénéfices, un taux sans équivalent depuis près de dix ans (1) ? Et les premières données ne reflètent-elles pas une hausse plus substantielle encore pour le premier semestre de 1984, dépassant les 60 % ?

On pourrait donc s'attendre que le climat soit au beau fixe au siège de l'Association espagnole de la banque privée (AEB). Bien au contraire : c'est à un concert de récriminations à l'encontre du gouvernement socialiste qu'a droit le visiteur. Les banquiers espagnols se sentent contrôlés, dominés, soumis à un interventionnisme qui va croissant. A leurs yeux, la libéralisation du système financier amorcée en 1977, et qui constituait, sur le plan économique, l'un des principaux objectifs du régime démocratique, se trouve aujourd'hui paralysée.

Les doléances de l'AEB portent principalement sur la montée des coefficients et sur le poids du financement du déficit public, deux phénomènes d'ailleurs liés. L'institution des « coefficients obligatoires » date de l'époque du franquisme : elle contraint les banques à consacrer un certain pourcentage de leurs dépôts à des opérations dans des secteurs déterminés par le gouvernement, et à un taux d'intérêt légèrement inférieur à celui du marché.

Au départ, il s'agissait essentiellement d'obliger ainsi le secteur bancaire à financer, dans des conditions avantageuses, l'investissement dans des secteurs-clés, comme les biens d'équipement ou l'exportation. Par la suite, avec la montée de l'inflation, les coefficients ont surtout servi à renforcer la politique de régulation monétaire, en obligeant les banques à acquérir une quantité croissante de bons du Trésor, appelés en Espagne *pagares*.

La libéralisation du système financier s'était traduite par une baisse progressive des coefficients, et l'AEB escomptait leur prompte disparition. Or, avec les socialistes, ils n'ont cessé de croître puisque, entre décembre 1982 – date de l'installation du PSOE au gouvernement – et août 1984, ils sont passés au total de 35,4 % à 51,5 % des dépôts, un pourcentage sans précédent (2).

« Plus d'argent »

Les intéressés protestent avec véhémence contre cette tendance : « *Comment voulez-vous que je puisse réaliser ma tâche de banquier si l'Etat contrôle le destin de plus de la moitié de mes dépôts ?* demande l'un d'eux. *Lorsque j'ai satisfait les coefficients et réalisé les provisions pour créances douteuses, il ne me reste plus d'argent pour mes clients habituels.* »

Un dirigeant de l'AEB résume sans ménagement l'opinion de ses pairs : « *Le gouvernement socialiste a découvert qu'il pouvait nationaliser le crédit sans nationaliser les banques, ce qui représente pour lui une solution moins coûteuse, mais tout aussi efficace. Il est vrai que nous préférons une telle formule dans la mesure où, contrairement à la nationalisation de la propriété, elle offre au moins l'avantage d'être réversible !* »

Les taux d'intérêt des opérations liées aux coefficients constituent pour les banquiers un autre motif de préoccupation. Leur moyenne avoisine actuellement les 10 %, soit près de 3 points de moins que les taux du marché. Plus de la moitié de leurs dépôts étant ainsi consacrés à des activités mal rétribuées, les banques se voient obligées, pour s'assurer une rentabilité acceptable, d'imposer des taux élevés au reste de leurs prêts. Cela, conclut-on à l'AEB, a pour effet de décourager l'investissement, déjà bien faible.

Si le raisonnement semble sans défaut, la réalité est toutefois plus nuancée, et les banques ont appris à rentabiliser leurs coefficients. Les procédés utilisés sont nombreux : par exemple, un exportateur ou un fabricant de biens d'équipement qui entend recevoir d'une banque un prêt à taux d'intérêt bonifié au titre des coefficients se verra obligé, en échange, d'y effectuer un dépôt à terme... enregistré sur un compte courant, c'est-à-dire ne rapportant pas d'intérêt ! Les résultats comptables du secteur financier sont d'ailleurs bien là pour montrer qu'un contrôle accru du crédit n'est nullement incompatible avec une augmentation des bénéfices. Et les dirigeants de l'AEB n'hésitent pas à reconnaître que « *la politique des socialistes à* (leur) *égard est plus pernicieuse pour la vocation bancaire que pour la comptabilité des banques* ».

Pour éviter à tout le moins le déclin des vocations, une autre politique, visant à reprendre le processus de libéralisation interrompu, est-elle possible ? Tant le gouvernement que les banquiers s'accordent à considérer que tout changement est lié à une baisse du déficit du budget de l'Etat. Certes, les socialistes ont réussi à freiner sa progression galopante et à le stabiliser aux alentours de 6 % du produit national brut. Mais, au lieu de le financer en grande partie par le recours facile à la « planche à billets » utilisé par leurs prédécesseurs centristes, ils ont préféré le procédé plus sain de l'augmentation de la dette publique sous forme de *pagares*.

Orthodoxie

Ce souci louable d'orthodoxie financière s'est toutefois traduit par un détournement progressif du crédit au profit de l'Etat. Le phénomène s'est rapidement reflété au niveau des coefficients, puisque ce sont ceux qui sont liés au financement du déficit et à la politique monétaire (achat obligatoire de bons du Trésor et taux de réserve légal) qui ont augmenté, représentant aujourd'hui 30 % du total des dépôts, contre 14,4 % en décembre 1982. Les coefficients d'investissement, eux, sont restés inchangés. Si l'Etat contrôle davantage aujourd'hui le crédit, c'est donc pour financer ses dépenses, et non pour encourager l'investissement.

« *Il n'y a pas d'autre politique possible à partir du moment où nous voulons financer le déficit sans relancer l'inflation*, affirme-t-on au ministère de l'économie. *Le marché financier n'est pas assez développé en Espagne pour que nous puissions, comme en France ou en Italie, écouler directement les titres de la dette publique auprès des particuliers. Le public n'est pas habitué à acquérir des bons du Trésor, et préfère déposer son argent dans une banque ou une caisse d'épargne, même si cela lui rapporte moins.*

« *Il faut donc que le gouvernement ait recours aux banques pour absorber les titres publics. Si nous ne le faisions pas, elles seraient d'ailleurs les premières à protester en affirmant que nous essayons de faire de la concurrence déloyale à leurs propres titres. Le niveau de rentabilité des banques espagnoles est très bas, vu l'importance de leurs frais fixes, ce qui les oblige à réaliser un volume d'affaires élevé. Aussi ne pourraient-elles supporter sans dommage que la dette publique soit négociée directement par l'Etat avec les particuliers, sans qu'elles jouent leur rôle d'intermédiaires financiers. Et, quoi qu'elles en disent, l'Etat constitue pour elles un débiteur solvable, ce qui n'est pas sans importance en cette période de crise.* »

On n'en reconnaît pas moins, dans les milieux gouvernementaux, que ce phénomène risque, à la longue, de faire obstacle à une reprise de l'investissement. Entre 1983 et 1984, selon l'AEB, la part du secteur public dans l'attribution du crédit passera de 38,8 % à 57,3 %, celle du privé descendant de 61,2 % à 42,7 %.

Nombre d'économistes s'accordent toutefois à considérer qu'il ne faut pas exagérer l'influence de cet « effet d'expulsion ». A leurs yeux, la demande de crédit de la part du patronat reste faible parce que la conjoncture est mauvaise et que la capacité de production des entreprises reste dans l'ensemble excessive face à la stagnation de la consommation. Le véritable goulet d'étranglement de l'économie espagnole, dans cette optique, serait donc l'insuffisance de la consommation et non celle du crédit.

Ce débat en cours sur la cause première de la faiblesse de l'investissement est d'ailleurs fondamental. Il détermine en effet l'importance à accorder, dans le futur, aux objectifs, à court terme difficilement compatibles, de relance de la demande et de réduction du déficit public.

THIERRY MALINIAK.

(1) Une partie non négligeable de ces bénéfices est due au redressement des banques après l'assainissement de 1982.

(2) En pourcentage des dépôts, leur répartition est la suivante : coefficient de caisse, 18 % ; de bons du Trésor, 12 % ; d'investissement obligatoire, 21,5 % (subdivisé en trois secteurs : exportation, 3 % ; biens d'équipement, 5 % ; fonds publics, 13,5 %) ; soit un total de 51,5 %. En ce qui concerne par exemple le coefficient d'exportation, chaque banque est libre de choisir les opérations qu'elle entend financer dans ce secteur, à condition que les crédits qu'elle y consacre atteignent au total le pourcentage fixé des dépôts.

Les profits des dix principaux établissements

	(En millions de pesetas)	(En % par rapport à 1982)
Banesto	18 072	9,4
Central	17 065	10
Santander	13 976	11,1
Hispanoamericano	13 595	7,6
Bilbao	12 985	10,5
Vizcaya	10 981	13,2
Popular	8 984	17,6
Exterior	4 481	10
Sabadell	4 189	17,7
Andalucia	3 522	29,1

(*Source :* ministère de l'économie et des finances.)

Les résultats obtenus en 1983 ne tiennent pas compte des bénéfices enregistrés par ces banques au travers d'établissements rachetés et assainis ces dernières années.

Socialismes

IL paraît loin le temps où le gouvernement français citait en « référence » l'Autriche. Et pourtant l'évocation viennoise ne remonte guère qu'à l'année de grâce 1981. Ainsi M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, pouvait, le 15 septembre, devant l'Assemblée nationale, saluer l'« *efficacité* » de la politique économique autrichienne. De même, avant son élection, M. François Mitterrand avait, le 5 mai, évoqué avec faveur la « *gestion socialiste* » en vigueur sur les bords du Danube.

C'était ne pas tenir compte des limites de l'exemple autrichien. Dans ce pays, la priorité au plein emploi, érigée en principe, avait déjà entraîné le maintien, dans le vaste secteur des entreprises publiques, d'effectifs peu compatibles avec la préservation d'une certaine compétitivité.

Actuellement, l'Autriche se trouve tardivement dans l'obligation de procéder au redressement des comptes, lourdement déficitaires, des firmes nationalisées, ce qui risque de coûter plus cher en termes sociaux. Les dirigeants français ont eux aussi pris à ce sujet trop de libertés avec le temps.

En revanche, les socialistes considéraient avec quelque condescendance leurs homologues espagnols, faute également de bien connaître les réalités d'outre-Pyrénées. Aussi, après son arrivée au pouvoir en décembre 1982, M. Felipe Gonzales a-t-il pris une sorte de revanche, s'étant inspiré, selon lui, des dix-huit premiers mois de l'expérience française pour ne pas commettre les mêmes erreurs.

Le socialisme espagnol est ainsi fortement inspiré de pragmatisme, se fondant notamment sans fard sur l'économie de marché. Plutôt que de nationaliser les banques, le gouvernement de Madrid, qui trouvait archaïques les analyses françaises, a par exemple procédé à un resserrement du contrôle du crédit.

Il est toujours utile de ne pas avoir la mémoire courte ainsi que de replacer les différents pays dans des perspectives historiques et géographiques. Le socialisme a plusieurs visages. Voici même maintenant que M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, estime que la politique de la France est « *comparable* » à celle de la RFA de M. Kohl ou de la Grande-Bretagne de Mme Thatcher. Étrange métamorphose.

MICHEL BOYER.

DES PERTES TROP LOURDES, DES EFFECTIFS TROP NOMBREUX

Le difficile redressement des entreprises publiques autrichiennes

APRÈS avoir réalisé des pertes de l'ordre de 15 milliards de schillings (1) de 1981 à 1983, le secteur public concurrentiel, encouragé par la reprise aux Etats-Unis et au Japon, compte sur une amélioration cette année. M. Oskar Gruenwald, directeur général du holding d'Etat ŒIAG, qui regroupe les entreprises industrielles nationalisées, a affiché un « *optimisme modéré* » en présentant les résultats du premier semestre 1984 : hausse des commandes de 36 % et du chiffre d'affaires de 14 %, accompagnée d'une baisse de 4 % des salaires pour un secteur qui emploie presque un cinquième des effectifs industriels du pays. Pourvu que cela dure, M. Gruenwald espère réduire cette année d'un tiers, voire de la moitié, les pertes de son secteur, qui se sont chiffrées à 5 milliards de schillings en 1983.

Le programme de redressement de l'industrie nationalisée, déficitaire dans son ensemble, prévoit un délai de trois ans pour faire sortir du rouge les entreprises, à l'exception du secteur sidérurgique, dont la restructuration fait l'objet d'un programme spécial. Au bout de ce délai, les firmes n'ayant pas réussi à réaliser des bénéfices devraient être fermées, estime M. Gruenwald.

Pour assurer cette remise à flot, le gouvernement a adopté, en septembre 1983, un plan de financement prévoyant des subventions de l'ordre de 16,6 milliards de schillings étalées sur plusieurs années. Les objectifs principaux sont de rationaliser au maximum les industries de base, d'investir de plus en plus dans les branches de haute technologie et de renforcer la coopération internationale.

Le secteur nationalisé soumis à la concurrence employait en 1983 cent six mille personnes, soit 19 % des salariés industriels. Il a réalisé un cinquième des exportations de l'Autriche. Son chiffre d'affaires a été l'an dernier de l'ordre de 176,6 milliards de schillings, dont 36,4 % ont été réalisés à l'étranger. Les débouchés principaux sont traditionnellement la Communauté européenne (32 %), les pays de l'Est (28,6 %), les pays en développement et l'OPEP (environ 32 %).

En 1983, trois entreprises seulement, l'ŒMV (pétrole et pétrochimie), Ranshofen (aluminium) et Siemens-Autriche (43 % en possession de l'ŒIAG) ont présenté un bilan positif. Les pertes ont été particulièrement lourdes dans le secteur sidérurgique où la Voest Alpine (acier, produits laminés, équipement industriel) a perdu 2,5 milliards et la VEW (aciers spéciaux) 2,3 milliards de schillings.

Toutefois, les efforts déployés par la Voest-Alpine au cours des dernières années pour restructurer sa production ne sont pas restés sans résultats : en 1983, 30 % du chiffre d'affaires ont été réalisés grâce à des produits ayant été créés dans les cinq dernières années. Preuve évidente du changement : la contribution du secteur « sidérurgie et matières premières » au chiffre d'affaires total est revenue de 43 % il y a dix ans à 28 % en 1982 et à 22 % en 1983. En revanche, la part du secteur « services industriels » est passée de 4 % à 19 % et celle du « commerce » de 20 % à 39 %.

La création de l'Intertrading (40 milliards de schillings de chiffre d'affaires), qui vend notamment des produits offerts à l'Autriche dans les marchés de compensation (pétrole, ciment, denrées alimentaires, acier) et la coopération avec l'American Microsystem Inc. pour la production d'éléments microélectroniques comptent parmi les plus grands succès de restructuration de la Voest.

La nécessité de restructurer le secteur nationalisé concurrentiel a été reconnue bien tard. Durant l'ère Kreisky, la priorité absolue accordée au plein emploi avait transformé les entreprises publiques en moyens de maintenir coûte que coûte les effectifs. Il leur faudra du temps pour redevenir un fer de lance de dynamisme industriel.

Dans la discussion actuelle qui oppose les dirigeants des entreprises soucieux de présenter des bénéfices aux politiciens plus sensibles à l'aspect social du problème, ces derniers ont marqué des points, le gouvernement ayant demandé à la direction de la Voest-Alpine de revenir sur sa décision de réduire d'environ 600 millions de schillings les prestations sociales. M. Heribert Apfalter, directeur général de la Voest, a vivement critiqué « *la politisation de la vie économique* » en Autriche.

Selon lui, les fonctionnaires risquent de plus en plus de se substituer aux dirigeants économiques. Il a cité en exemple sa propre entreprise, où 284 délégués du personnel, dont 51 « *à plein temps* », défendent les « *acquis sociaux* » des salariés d'une entreprise – dont la survie n'est garantie que grâce aux subventions publiques – contre 118 directeurs.

Privatisation

Même dilemme en ce qui concerne la semaine de trente-cinq heures évoquée par M. Alfred Dallinger, ministre des affaires sociales. Les dirigeants de l'industrie nationalisée ont carrément rejeté cette revendication. Ils ont décidé de pousser au maximum la rationalisation et l'automatisation en cas de réduction du temps de travail hebdomadaire pour garantir la compétitivité des entreprises.

Bien que l'opposition chrétienne-démocrate note avec satisfaction la défaite idéologique des socialistes en matière économique, la reprivatisation du secteur nationalisé n'est pas sérieusement revendiquée. Les membres de l'opposition, mais aussi de nombreux dirigeants socialistes de l'ŒIAG, sont favorables à la privatisation ou à la coopération avec des partenaires privés dans certains secteurs, mais personne ne se fait d'illusions, en Autriche, sur le concours d'entrepreneurs privés pour restructurer des industries de base déficitaires, comme un peu partout dans le monde.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,44 F.

ÉVOLUTION DU BUDGET DES MÉNAGES

L'attraction des loisirs

LA croissance de l'après-guerre avait eu pour corollaire la hausse du niveau de vie, en liaison avec le développement de la « *société de consommation de masse* ». L'amélioration des ressources était allée de pair avec l'augmentation des dépenses : de 1959 à 1970, la consommation (par tête en francs constants) s'accroissait chaque année de 4,3 %, de 1970 à 1973 de 5,1 %. De 1973 à 1982, le rythme annuel est descendu à 2,9 %. L'année 1983 a *même* enregistré le plus mauvais résultat (0,9 %). Comment cette évolution se traduit-elle au niveau du budget des ménages ?

Avec l'élévation du niveau de vie, les biens *inférieurs*, qui correspondent aux besoins fondamentaux — alimentation, habillement, — voient leur part dans le budget décroître. A l'inverse, les biens *supérieurs*, dont les loisirs sont le meilleur exemple, continuent leur progression. Loin d'être typiquement française, cette hiérarchie se retrouve dans tous les pays occidentaux.

Autre constatation : sur le long terme, malgré le net ralentissement de l'économie et de la consommation depuis 1973, cette tendance, avant tout structurelle, reste stable et les priorités inchangées. Pas de rupture donc, à proprement parler ; mais, à y regarder de plus près, des cassures nées des ajustements conjoncturels et des mutations de comportement, souvent très liés.

Tout en restant le poste le plus important, la consommation alimentaire à domicile, qui représentait 34,1 % du budget en 1959, est graduellement tombée à 20,9 %. Les principaux responsables de ce recul sont les aliments énergétiques — sucre, corps gras, pain, pommes de terre. Rien de bien étonnant pour un marché déjà saturé et fortement influencé par la diffusion des conseils diététiques. Les produits à base de protéines animales — viande, lait, œufs... — maintiennent au contraire leur rythme. Signe des temps, les produits élaborés, rapidement préparés — conserves, surgelés, plats prêts à cuisiner — se développent progressivement.

Saturation...

Côté habillement — chaussures y comprises, — la décroissance ne fait que s'accentuer. S'élevant à 8,6 % en 1959, la part du budget n'est plus actuellement que de 6,6 %. Ce qui ne signifie pas pour autant que, de nos jours, on s'habille moins. Non, on s'habille différemment. Les tenues un peu guindées de naguère ont fait place à d'autres, plus décontractées, de type *sportswear*, souvent meilleur marché. Et, parallèlement, l'ouverture aux importations, l'accès à de nouveaux réseaux de distribution — solderies, hypermarchés, — ont engendré une baisse des prix. Changement des comportements vestimentaires, crise économique : voilà de quoi expliquer les mauvais résultats récents en matière d'habillement (0,8 % par an).

Diminution importante aussi pour l'équipement du logement, qui a vu son expansion d'après-guerre brutalement stoppée. Avec, ces derniers temps, une progression annuelle de 1,9 %, on est bien loin des 8 % des années 70. En conséquence, cette fonction n'entre plus que pour 9,6 % dans le budget, au lieu des 10,8 % de 1973. Les meubles, les textiles d'habitation, sont les plus touchés, ainsi que l'équipement ménager. Si le lave-vaisselle, le congélateur et le four à micro-ondes se diffusent lentement, l'équipement de base s'est par contre largement répandu : 95 % des ménages possèdent un réfrigérateur et 79 % un lave-linge. Seules les dépenses de biens et services courants tels que les produits d'entretien ou les frais de nettoyage s'étendent peu à peu.

Effet de la saturation et des conditions économiques, cette baisse doit être mise en relation avec celle du nombre des mariages, fort sensible depuis une dizaine d'années. Et surtout avec la diminution du nombre des logements neufs construits sur toute la période : en 1972, on avait compté 558 403 mises en chantier ; en 1983, seulement 332 000.

En vingt-cinq ans, les dépenses de santé, elles, ont doublé, jusqu'à atteindre 14,8 % du budget. Exemple particulier certes, car leur financement, étroitement lié au système de sécurité sociale, résulte de choix collectifs. Elles répondent néanmoins aux demandes individuelles d'épanouissement personnel et de vie plus longue, et, en ce sens, sont tout à fait caractéristiques des nouvelles aspirations de nos sociétés développées.

Plus significatif, tout de même, le poste logement croît de façon régulière. De 11,9 % en 1959, sa charge est passée à 16,3 %. Explication : l'amélioration qualitative apportée au parc des logements, tant au point de vue de la taille que du confort (eau courante, w.-c., baignoire, douche...). Pour sa part, la consommation d'énergie domestique — chauffage et éclairage, — bien que fortement ralentie par les hausses consécutives aux chocs pétroliers, a continué de progresser au rythme moyen de 2,5 % par an.

...et sensibilité aux prix

De la même façon, le poste transports, qui regroupe les dépenses de transports individuels (achat et entretien), les dépenses de transports collectifs et celles des télécommunications, est en évolution constante. Ces dépenses représentent 12,6 % du budget. Encore faut-il faire quelques nuances. La phase de croissance rapide a été interrompue en 1973 : les transports individuels ont été victimes de l'accélération du tarif des carburants et des prix des véhicules. Depuis, ce sont les transports collectifs qui ont pris le relais, avec une progression annuelle de 3,6 %. Car, pour schématiser, le carburant revient aujourd'hui plus cher qu'un billet SNCF.

Finis donc, pour les transports individuels, les 9 % d'évolution annuelle antérieurs à la crise ; il faut à présent se contenter de 1 % à 2 %, croissance d'ailleurs due en grande partie à la propagation de la multimotorisation. Le taux des ménages équipés d'une seule voiture se stabilise en effet autour de 52 %. Mais 18 % des ménages sont actuellement propriétaires de deux voitures ou plus, contre 9,8 % il y a dix ans.

Sans surprise est le développement des dépenses de télécommunications, qui a suivi avant tout l'extension du téléphone. 80 % des ménages possèdent une ligne ; ils n'étaient que 67 % en 1980 et 30 % en 1975.

Intéressant, pour finir, l'exemple des loisirs. Loin d'être un besoin essentiel, dit-on, c'est la consommation que l'on aurait pu typiquement comprimer en période de crise. Or la tendance n'est en aucun cas inversée. Au contraire. Et l'on ne voit pas pourquoi, dans une « *civilisation des loisirs* », ces 7,8 % du budget actuel (5,4 % en 1959) ne prendraient pas encore de l'ampleur.

Plus que les services, ce sont les appareils récréatifs qui exercent la plus forte attraction : hi-fi, radio..., mais tout particulièrement la télévision. 91 % des foyers sont équipés du petit écran ; ils étaient seulement 41,5 % en 1965. A noter que la télévision couleur, présente chez 56 % des ménages, se diffuse, elle aussi, rapidement. A ce niveau, l'explication est claire. La baisse très forte des prix relatifs (— 6,2 % de 1959 à 1973, — 7 % de 1974 à 1981) a largement contribué à cet engouement, ce qui laisse bien augurer de l'avenir du magnétoscope et autres divertissements électroniques.

Ainsi les ménages manifestent-ils, à travers leur budget, des préférences somme toute inchangées depuis la crise. A l'aube du troisième millénaire, il n'y a toujours pas trace du « *nouveau consommateur* ». Cependant, la dégradation économique agit, en accélérant le déclin de certains produits proches de la saturation, tels que l'habillement ou l'alimentation et en provoquant une remise en cause de la hiérarchie des besoins dans des domaines comme l'équipement du logement, les soins personnels (parfumerie, coiffeur...) ou encore les boissons alcooliques, dont la demande stagne.

A remarquer enfin que la sensibilité des ménages à l'égard de l'évolution des prix relatifs s'affine. C'est bien en partie la cause de la baisse des dépenses dans les postes « énergie » et « transports individuels » et, inversement, celle du développement des appareils récréatifs et donc des loisirs.

Qu'en sera-t-il de la prochaine décennie ? C'est ce qu'ont tenté d'établir, à l'INSEE, Dominique Darmon (1) et Philippe L'Hardy en se fondant sur trois hypothèses de croissance annuelle de la consommation : 1 %, 1,5 % et 2 % — la première étant, selon toutes probabilités, la plus vraisemblable. Conclusions : infléchissement, à des degrés divers, dans tous les postes du budget, mais tendance à la hausse pour la santé, le logement et, bien sûr, les loisirs. De toute évidence, la consommation reflète le mode de vie.

ANNICK COLONNA-CÉSARI.

(1) « La consommation des ménages à moyen terme », *Archives et documents*, n° 92, Dominique Darmon. A consulter : « Les budgets des ménages », Mireille Moutardier.

Un fort ralentissement
(en taux annuel de croissance)

	1959-70	1970-73	1973-82	1980-90 (1)
Alimentation	2,2	1,6	1,1	0,4
Habillement	4,2	3,4	0,8	0,4
Logement	6,3	5,2	4,1	1,6
Equipement du logement	4,1	8,0	1,9	0,8
Santé	7,4	8,1	6,6	1,7
Transports et télécommunications	6,9	7,6	3,0	0,8
Loisirs et culture	5,5	6,8	5,5	2,4
Divers	3,2	4,9	2,4	— 0,2
Ensemble	4,3	5,1	2,9	1,0

Moins pour les repas et les vêtements
(en % du budget)

	1959	1973	1983	1990 (1)
Alimentation	34,1	24,5	20,9	20,6
Habillement	8,6	8,2	6,6	6,3
Logement	11,9	14,7	16,3	16,8
Equipement du logement	10,1	10,8	9,6	10,1
Santé	7,2	10,7	14,8	14,6
Transports et télécommunications	8,9	12,5	12,6	12,1
Loisirs et culture	5,4	6,4	7,8	8,8
Divers	13,8	12,2	11,4	10,7

(Source : INSEE)

(1) Estimation fondée sur une croissance annuelle de 1 % de la consommation entre 1980 et 1990.

Le réveil des pendules d'officier

LA pendule d'officier, vous connaissez ? C'est cette fameuse pendule en forme de parallélépipède, en laiton, munie d'une poignée, dont on peut admirer le mécanisme en mouvement à travers ses cinq glaces biseautées et qui, avec la mode rétro, fait depuis plusieurs années un retour en force.

On raconte que, irrité d'avoir failli perdre une bataille à cause du retard d'un de ses officiers supérieurs, Napoléon Ier avait exigé que des pendules de voyage leur soient remises. Les commandes passées aux maîtres horlogers stipulaient : « *une pendule pour officier* ». Ainsi serait née l'appellation. L'histoire est jolie, mais n'est pas donnée pour véridique. En revanche, il est exact que la pendule d'officier a fait son apparition sous le Premier Empire.

La manufacture créée en 1777 dans le pays de Montbéliard par Frédéric Japy — la plus grande du monde à l'époque, — fut la première à en fabriquer. Mais l'usage de cette pendule ne commença à se répandre que sous l'impulsion d'Auguste L'Epée, un autre maître horloger, ancien élève de Japy, qui créa en 1839, à Sainte-Suzanne (Doubs), sa propre affaire et inventa aussi les premières véritables chaînes de production. Pionnier à son heure, imité à l'envi pendant des décennies, L'Epée, quand presque tous ses rivaux ont disparu, continue encore en 1984 à fabriquer de A jusqu'à Z, dans les ateliers d'origine aux boiseries vermoulues, de véritables pendules d'officier, répliques exactes des premiers modèles.

L'heure en prime

C'est un monument vivant de l'industrie horlogère française, sans doute le dernier. Car L'Epée ne fait plus de pendules destinées vraiment à mesurer le temps qui s'écoule — l'heure est donnée en prime, — mais de véritables objets de collection dont les prix en boutiques s'échelonnent de 3 000 francs à 45 000 francs. Avec 9 600 pendules d'officier exportées en 1983 sur 12 000 produites, la firme représente 50 % du marché mondial.

En apparence, l'affaire tourne rond. Toutefois, si l'entreprise ne compte plus de vrai concurrent, sauf la firme suisse Mathieu Norman, elle a bien failli périr de l'électronique. En 1975, avec la chute des ventes de porte-échappements, c'est-à-dire les régulateurs (activité qui représente encore 20 % de son chiffre d'affaires), ces *bases de temps* de l'horlogerie mécanique vendues à la profession mais dépassées par le quartz, l'entreprise était au bord du naufrage. Elle n'a dû son salut qu'à Manurhin.

Le président de ce groupe, M. Antoine Veil, amateur de ces pendules venues d'un autre âge, avait fait procéder au rachat des actifs. De nouveau, en 1980, L'Epée a frôlé le désastre. Pour la maintenir en vie, son président, M. Pierre Mathieu, a dû réduire de moitié les effectifs. Car, entreprise de main-d'œuvre, l'Epée étouffait cette fois sous le poids de sa charge salariale (55 % de ses prix de revient contre moins de 30 % dans l'horlogerie électronique).

Du laiton

Maintenant, M. Mathieu est décidé à conserver vivaces les racines horlogères pour maintenir intacte la notoriété. Mais comme l'argent manque — la firme a encore perdu 2,5 millions de francs en 1983 (8 millions l'année précédente), — l'idée lui est venue de tirer parti d'une longue expérience acquise par la société dans le travail du laiton employé pour habiller les pendules. L'Epée va donc se lancer dans la fabrication d'articles de bureau faits à partir de ce métal, et l'objectif est, dans six ans, de recentrer l'activité sur cette production et d'en tirer 80 % des revenus.

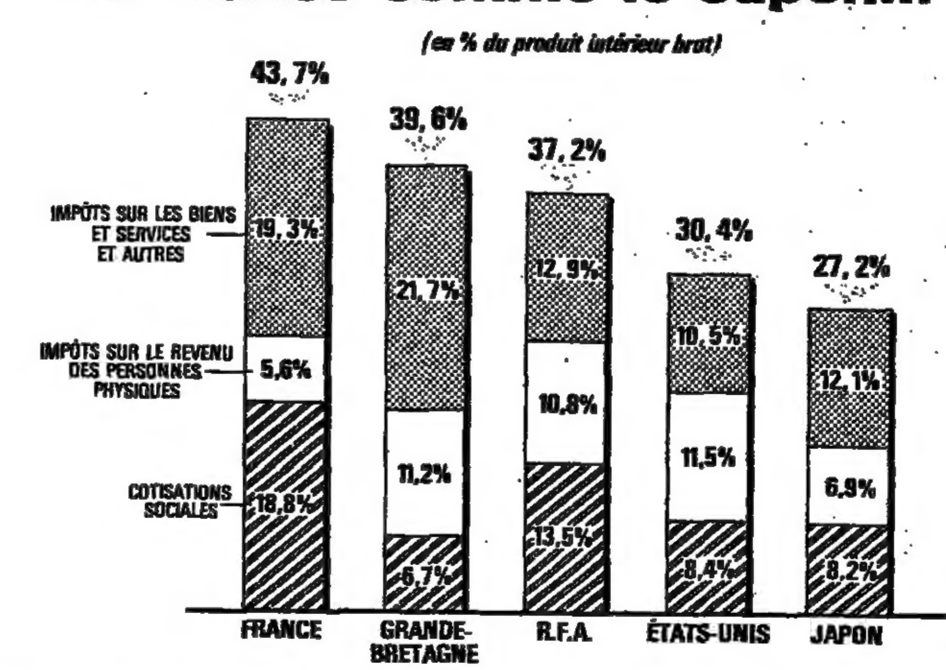
Le projet est ambitieux. Il suppose en effet un doublement du chiffre d'affaires (30 millions de francs en 1980, 23 millions seulement en 1983), dont le montant devrait atteindre 24 millions cette année. Est-ce possible en s'attaquant à un secteur déjà encombré et assez peu porteur ? La question peut se poser. Sans doute est-ce la raison pour laquelle M. Mathieu envisage aussi très sérieusement de produire des pendules en kit pour les hypermarchés. Ce n'est pas très glorieux, mais l'entreprise pourrait se révéler payante et favoriser un retour aux bénéfices en 1986 (les comptes d'exploitation devraient être équilibrés l'an prochain).

ANDRÉ DESSOT.

IMPOT SUR LE REVENU

La France comme le Japon...

(en % du produit intérieur brut)

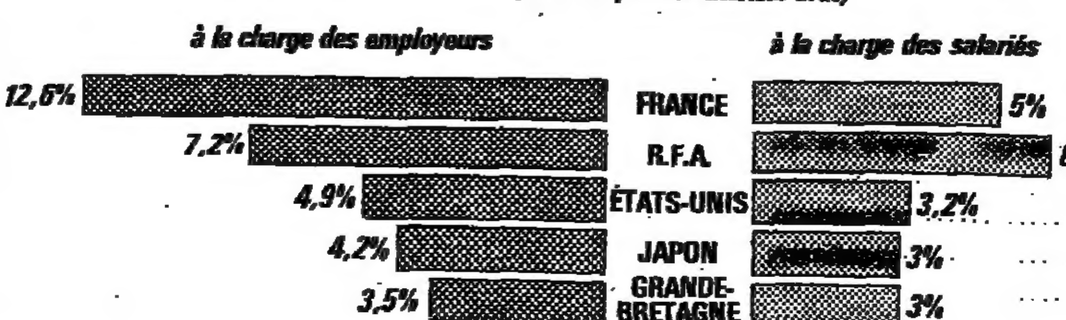


La Suède, la Norvège, la Belgique et les Pays-Bas restent les pays où le niveau d'imposition est le plus élevé. Il représente plus de 45 % du produit intérieur brut (PIB) pour chacun de ces pays. Les taux les plus bas (30 %, ou moins de 30 %) se retrouvent aux Etats-Unis, au Japon, en Espagne et en Turquie. C'est ce qui ressort de l'étude que vient de publier l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur les variations des recettes publiques dans les vingt-quatre pays membres, de 1965 à 1982.

Comparaison faite entre les cinq grands pays industrialisés pour les quatre dernières années (1979-1982), les impôts ont augmenté de 0,5 % en Allemagne fédérale, de 6 % en France, de 9,6 % au Japon, de 16 % aux Etats-Unis et de 18 % en Grande-Bretagne. Mais il faut tenir compte du niveau d'imposition qui varie fortement d'un pays à l'autre, puisqu'il représente 43,7 % du PIB en 1982 pour la France, et 27,2 % seulement pour le Japon (voir graphique). Les résultats provisoires recueillis pour l'OCDE font état pour 1983 d'une poursuite de l'augmentation en France (44,1 %) et en Grande-Bretagne (38,3 %) et une stagnation pour la RFA (37,2 %).

Une fois de plus sont soulignées les différences de structures des prélèvements. Pour certains pays, c'est l'impôt sur le revenu qui représente la principale source des recettes fiscales, pour d'autres ce sont les cotisations sociales ou encore l'ensemble des impôts sur les biens et les services. En moyenne, pour les pays de l'OCDE, l'impôt sur le revenu représente 12 % du PIB et les cotisations sociales 9,1 % (11,8 % pour la CEE). Depuis 1965, ce sont les impôts sur le revenu et les cotisations sociales qui ont le plus augmenté, relativement au produit intérieur brut.

COTISATIONS SOCIALES
(en % du produit intérieur brut)



BIBLIOGRAPHIE

L'Europe à chaud

DERNIER wagon — et non le moindre — du train de livres qu'a suscité le regain d'attention pour l'Europe, au passage à niveau des élections européennes, celui de Jean Lecerf se raccroche aussi à son « *Histoire de l'unité européenne* » arrêtée en 1975. Voici le troisième tome, qui va jusqu'à 1984.

La plume n'a pas moins de rigueur, ni de clarté. Le journaliste, qui a hanté depuis le début les hauts lieux de la gestation communautaire, nous fait suivre les hauts et les bas de l'ultime étape. Son découpage en trois scénarios aide beaucoup à la compréhension d'une histoire où tout s'enchevêtre, où un fil cassé risque de faire se dévider le récit.

« *Les Anglais s'installent, le chômage aussi* », titre-t-il pour sa première partie. Bien sûr, il n'y a pas de relation de cause à effet entre les deux phénomènes ; mais il est de fait que l'année 1973 a été marquée à la fois par la naissance de la Communauté des Neuf et par le choc pétrolier, et que, à partir de 1975, on savait que la crise et la présence de la Grande-Bretagne marqueraient fortement l'histoire du Marché commun.

L'année d'après, c'est l'accord du 13 juillet 1976 sur l'élection au suffrage universel du Parlement européen, signe sous lequel Jean Lecerf place la deuxième partie de son ouvrage, qui voit naître aussi l'embryon d'une monnaie européenne. Les grandes querelles marqueront la troisième partie : budget, pêche, mouton, et les tensions nées du second choc pétrolier et des perspectives d'élargissement de la Communauté.

Pour les « lignes de perspectives » qui clôturent son livre, Jean Lecerf eût été aidé par les derniers événements qu'il n'a pu prendre en compte : l'accord de Fontainebleau, l'attrait de la France pour le projet Spinelli d'union européenne. Mais ces messages optimistes ne seront-ils pas balayés par d'autres, demain ? Voilà déjà Fontainebleau remis en cause... « *Il n'est pas toujours facile de montrer que la Communauté avance. Et pourtant, quels progrès nous avons faits !* », écrivait Jean Monnet à l'auteur, en 1976. Le travail de Jean Lecerf illustre fort bien ce propos du grand sage de l'Europe.

PIERRE DROUIN.

★ *La Communauté face à la crise*, par Jean Lecerf, éditions Gallimard. Collection « Idées », 416 pages, 39,80 F

Le Monde

société



Place aux enfants

« Dieu est une petite fille aux yeux dorés »

« Q. – Qu'est-ce que Dieu ?

R. – Dieu est un esprit, éternel, infiniment parfait, créateur et maître de toutes choses.

Q. – Pourquoi êtes-vous certain qu'il y a un Dieu ?

R. – Je suis certain qu'il y a un Dieu parce que toutes les créatures prouvent son existence. »

Ainsi ânonnaient, il y a trente ans, les enfants de huit à douze ans assis en rangs d'oignons dans l'église le jeudi matin. Ils devaient répondre par cœur aux quatre cent vingt-neuf questions du *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, qui traitait de toute la vie chrétienne : les sacrements et les dogmes catholiques, les dix commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les indulgences, la grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles...

Dieu est pour moi un horizon de lumière,

Dieu est pour moi un soleil éternel,

Dieu est pour moi ma vie,

Dieu est pour moi une petite fille aux yeux dorés,

Dieu est pour moi une source qui ne sèche jamais,

Dieu est pour moi la chanson du rossignol,

Dieu est pour moi le cœur de nos vies.

C'est le poème écrit par Karine, neuf ans, dans son groupe de catéchisme qui se réunit toutes les semaines, non plus dans l'église autour du prêtre, mais dans l'appartement d'une de ses camarades, chez une « maman catéchiste ».

Enfants du bruit

Celle-ci est une des deux cent vingt mille personnes, laïques et bénévoles, qui enseignent le catéchisme aux jeunes d'aujourd'hui. Plus de récitations par cœur, mais des dessins et des collages, des chansons et des poèmes. Plus de « catéchisme national », mais un recueil de textes privilégiés de la foi (extraits bibliques et historiques, planches illustrées, vocabulaire chrétien, etc.), *Pierres vivantes*, et un certain nombre de « parcours catéchétiques », au choix.

Cette nouveauté ne plaît pas à tous ; elle a même déclenché une querelle entre les anciens et les modernes. Les nostalgiques du catéchisme unique se plaignent de ce que les enfants n'apprennent plus les vérités essentielles de la foi, alors que les pédagogues actuels savent que la mémorisation ne marche plus – si elle a jamais marché !

Comme le dit une catéchiste « novice » de soixante-treize ans (1) : « *Ces enfants 1984, sans racines, bouturés dans un monde chambardé, enfants de la télé, enfants du bruit, enfants de l'émiettement désordonné d'une multitude d'informations indigérables, enfants sans structures, ni historiques, ni culturelles, ni sociologiques, c'est à ces enfants-là que nous avons à transmettre, non pas une doctrine, non pas une théologie, non pas un savoir, mais notre foi.* »

Cette vieille dame, étonnamment moderne, est bien placée pour comparer les deux systèmes. Et elle sait de quoi elle parle : « *Bien sûr, le « succès » est plus incontrôlable que celui de l'examen du catéchisme 1898, à Sainte-Clotilde, à Paris, où ma mère fut reçue première. Hélas ! Ce qu'on a pu constater, c'est qu'elle est sortie volontairement de l'Eglise, avec presque tout le peuple (ouvrier, populaire) de sa génération, et qu'elle ne m'a pas fait baptiser.* »

Non seulement, les enfants ne récitent plus de leçon au catéchisme, mais ils sont beaucoup plus libres que leurs aînés pour discuter, critiquer, exprimer leurs doutes. Plongés dans une civilisation post-chrétienne, ils sont affrontés très tôt à l'incroyance – le plus souvent au sein de leur propre famille. « *J'ai posé des questions à papa et à maman sur la création du monde*, dit Joël, douze ans, *et j'ai eu des réponses différentes. Papa ne croit pas en Dieu et m'explique que nous descendons du singe ; maman dit au contraire que Dieu a créé Adam et Eve.* »

L'enfer, non seulement il y croit, mais encore est-il persuadé que « *trop de gens y vont* ». Il tempère quand même cette sévérité en ajoutant : « *Dieu pardonne à ceux qui se repentent, même à la dernière seconde, le moment où la balle sort du canon et entre dans la tempe.* »

En général, toutefois, les enfants se montrent bien plus tolérants que les adultes. Pour Cécile, par exemple, « *notre attitude envers les gens est plus importante que la croyance, et être agréable à vivre plus important que de manquer la messe* ». Quant aux autres religions, elle est formelle : « *Nous n'avons pas la vérité. Un bon musulman ou un bon bouddhiste est autant fils de Dieu que nous.* »

Mathieu renchérit : « *Les catholiques n'ont pas forcément raison. Dans toutes les religions c'est partout le même Dieu sous un nom différent.* » Et Joël, qui est protestant, explique les choses ainsi : « *C'est mieux chez les protestants parce qu'on a le droit de parler, de s'exprimer, alors que les catholiques doivent se taire. Le pape est un homme comme les autres. Finalement, Dieu aime tous les hommes pareils, et c'est nous qui avons fait les divisions entre musulmans, chrétiens, bouddhistes. Ce serait bien si tous les croyants étaient unis.* »



Dessin de PESSIN.

Martin et Cécile, douze ans tous les deux, se posent quelques questions sur les contradictions entre le livre de la Genèse et la théorie de l'évolution des espèces selon Darwin. Pour Mathieu, en revanche, douze ans lui aussi, qui s'intéresse à la science, « *il n'y a pas forcément de contradiction entre la Bible et la science, car la première dit la même chose que la seconde, mais d'une manière poétique* ».

Après la mort

Les principaux obstacles à la foi chez l'enfant – comme chez l'adulte, du reste – sont l'injustice, la souffrance, la mort. « *Pourquoi Dieu n'aide-t-il pas ceux qui souffrent ?* », demande Joël, qui évoque la peste et le cancer. « *Je pense à la mort quelquefois et je me demande à quel âge je mourrai. La vie éternelle ? J'y crois moitié-moitié. Y aura-t-il assez de place pour tout le monde au ciel ?* » Pour Mathieu, le « scientifique », la mort est un fait naturel, un « *système d'élimination* » pour éviter le surpeuplement. « *On ne peut rien y faire* », ajoute-t-il, mais il avoue que « *la mort fait peur. Après la mort, on ne sait rien... J'hésite, l'enveloppe charnelle disparaît et l'esprit monte... peut-être sur une autre planète. Je ne sais pas.* »

A côté de cet agnostique réaliste, Catherine, onze ans, fait figure d'athée convaincue. « *Croire en Dieu c'est bête*, dit-elle tout de go. *Jésus ? C'est un petit bonhomme. La mort ? C'est normal. Après la mort, le corps pourrit et on devient un squelette.* » Pourquoi une telle assurance ? « *Ce monde est injuste*, répond-elle. *On devrait donner aux gens des pays pauvres ce qu'on ne mange pas chez nous. Le monde est mal fait et c'est pour cela que je ne crois pas en Dieu.* »

Ce langage, étonnant chez une fillette de onze ans, est sans doute celui tenu par ses parents, incroyants tous deux. De même, les certitudes dogmatiques de Martin doivent refléter l'enseignement plutôt classique dispensé à son école privée. « *La souffrance est une épreuve qui peut être bénéfique*, dit-il, *et la mort est une libération pour ceux qui vont au ciel, une condamnation pour ceux qui vont en enfer.* »

Ce qui plaît surtout aux enfants, ce sont les paraboles racontées par Jésus. En haut du hit-parade : l'Enfant prodigue, le Bon Samaritain, la Noce de Cana, la Guérison des dix lépreux. Les miracles ne semblent pas poser de problème, et même les plus rétifs à la foi, comme Catherine, avouent pour finir : « *Je crois aux miracles et à la magie. Ou plutôt, j'ai envie de croire...* »

ALAIN WOODROW.

Prochain article :

DÉLINQUANTS EN CULOTTE COURTE

par BERTRAND LE GENDRE

(1) Le témoignage de cette catéchiste est tiré du livre *Chemins pour la Bonne Nouvelle*, aux Editions Fayard.

* Dans notre série d'articles intitulés *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffalli (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Geniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et p'tits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Curie », par Nicolas Beau (18 août).

« Jésus a été pendu pour rien »

« Jésus, c'était un monsieur qui existait avant. Il voulait qu'il n'y ait plus de riches ni de pauvres, que l'on partage les richesses. Alors, on l'a pendu sur une croix. Il avait raison, Jésus, il ne fallait pas le pendre, mais ça n'a rien changé, il y a toujours des riches et des pauvres, il a été pendu pour rien. »

(VÉRONIQUE, huit ans).

∴

« Rien ne prouve que c'est Dieu qui a créé l'homme. Je ne sais pas si Jésus était le fils de Joseph et de Marie et le fils adoptif de Dieu, on ne l'a jamais prouvé, c'est la religion qui dit ça. »

(RICHARD, douze ans).

∴

« Je veux aller au ciel où Dieu habite. Là, j'aurai un toboggan. Mais je ne sais pas s'il y a des jouets, car on n'a pas de corps. Mais Dieu est barbu. »

(JÉROME, six ans).

∴

Je crois à des dieux nordiques : Thor, Odin... La Terre a été créée du corps d'un géant. Je crois que ce Dieu exista. J'ai lu la Bible deux ou trois fois, et ça me semble complètement imaginaire. Jésus, je suis sûr qu'il a existé, après on a ajouté des tas et des tas de miracles qui ne sont pas possibles. »

(ANDRÉ, dix ans).

LA CRIMINALITÉ A SAINT-LAURENT-DU-VAR

« A mort l'assassin ! »

Cambriolages en série, vols en tout genre, agressions, vandalisme : la petite et la moyenne délinquance sont, à longueur d'année, le fléau de la Côte-d'Azur. Dans ce climat d'insécurité chronique, l'assassinat d'un coiffeur, égorgé en plein jour dans son salon, le vendredi 17 août à Saint-Laurent-du-Var, près de Nice, a porté à son comble l'exaspération de la population. Après l'arrestation, vingt-quatre heures plus tard, du meurtrier présumé, un toxicomane de dix-neuf ans, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant le poste de police de la localité aux cris de : « *A mort l'assassin !* »

Le même slogan a été peint sur les murs de plusieurs bâtiments publics de Saint-Laurent-du-Var dans la nuit de samedi à dimanche, et, mardi 21 août, une opération « ville morte » est organisée par les commerçants et artisans de la commune qui, dans une motion, ont réclamé le rétablissement de la peine de mort...

Cagnes-sur-Mer. – Vendredi 17 août, peu avant 19 heures, boulevard du Général-Leclerc, l'artère commerçante de Saint-Laurent-du-Var, au centre de la ville, des passants voient s'enfuir d'un salon de coiffure un jeune homme aux cheveux longs, les mains ensanglantées. « *Appelez une infirmière, il y a un monsieur blessé à l'intérieur !* », leur lance-t-il. L'un des témoins tente de l'intercepter. Mais le quidam saute sur un vélomoteur et disparaît. Dans le salon, on découvre le coiffeur, Bernard Souliol, quarante-cinq ans, père de deux enfants de quinze ans et onze ans, tué de plusieurs coups de couteau. Modeste artisan, Bernard Souliol travaille seul. Son meurtrier a attendu que le dernier client soit parti pour faire irruption dans le magasin avec l'intention d'emporter le tiroir-caisse. Bernard Souliol a voulu se défendre en se saisissant d'une matraque. Ce geste lui a coûté la vie...

Grâce aux témoignages précis de plusieurs commerçants voisins, l'agresseur sera arrêté dès le lendemain. Il s'agit d'un toxicomane connu des services de police, Stéphane Gardes, dix-neuf ans, sans emploi défini, domicilié à Saint-Laurent-du-Var, où ses parents lui ont loué un studio à proximité du commissariat. Pour éviter d'être identifié, il s'est hâtivement coupé les cheveux. Mais, après quelques heures d'audition, il passera aux aveux tout en prétendant avoir agi en état de légitime défense... Son butin : moins de 400 francs.

Des manifestants armés

En apprenant cette interpellation, plusieurs centaines de personnes se sont massées spontanément devant les locaux de la police. Des cris fusent : « *A mort l'assassin !* ». Le même slogan sera inscrit par des mains anonymes, au cours de la nuit suivante, sur les murs de la mairie et de plusieurs autres bâtiments publics. Pour contenir les manifestants, dont certains sont venus armés, une section de CRS a été appelée en renfort. Les policiers devront user d'un stratagème pour transférer Stéphane Gardes au tribunal de grande instance de Grasse, où le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Louis Thiolet, l'a inculpé, samedi 18 août dans la soirée, de meurtre avec préméditation.

L'association des commerçants et artisans de Saint-Laurent-du-Var a appelé, par tracts, la population à une manifestation de protestation dans la matinée du mardi 21 août, au cours de laquelle tous les magasins seront fermés pendant deux heures. Le maire de la commune, M. Marc Moschetti (opposition), s'est associé à cette opération « ville morte » en décidant aussi la fermeture des services municipaux. Les commerçants de Saint-Laurent-du-Var ont adopté une motion qu'ils comptent remettre au préfet de police des Alpes-Maritimes, M. Etienne Ceccaldi. Dans ce texte, ils rappellent qu'ils sont déjà intervenus auprès de M. Ceccaldi en février dernier pour l'alerter sur la multiplication des cambriolages et des agressions.

« *Nous vous avions fait part*, ajoutent-ils, *de nos craintes de voir notre ville se transformer en Chicago. Aujourd'hui, notre colère dépasse notre douleur. Qu'a-t-il été fait depuis le début de 1984 ? Rien sinon que l'on nous enlève la gendarmerie ! (1)... C'est le laxisme des pouvoirs publics qui a armé le bras de l'assassin de notre ami* », concluent-ils en demandant la création d'un « *véritable commissariat de police* », ainsi qu'une « *chasse aux drogués et à leurs fournisseurs* », la mise sur pied d'un comité de prévention de la délinquance dans chaque ville de plus de dix mille habitants et enfin « *le rétablissement de la peine de mort qui annulerait l'impunité physique dont bénéficient les assassins* ».

Au-delà de ces réactions émotionnelles, la montée de la délinquance à Saint-Laurent-du-Var paraît, en fait, réelle et préoccupante. Selon les dernières statistiques publiées par la préfecture de police des Alpes-Maritimes, le taux de la criminalité dans la circonscription de Cagnes-sur-Mer, dont dépend la commune, n'a progressé entre juillet 1983 et juillet 1984 que de 7 %. Mais il avait fait un bond de plus de 30 % au cours de l'année précédente, et les

De notre correspondant régional

crimes et délits ont augmenté beaucoup plus vite à Saint-Laurent-du-Var que dans les autres communes du secteur. « *Nous ne sommes pas d'accord avec les chiffres officiels*, déclare le président des commerçants, un fleuriste, M. Pierre Barnoin. *Tous les commerçants du centre-ville ont été cambriolés au moins une fois, je l'ai été personnellement à trois reprises, et l'un de nos collègues, qui exploite un magasin de télévision, a subi vingt vols en quelques mois, au point que plus personne ne veut l'assurer. Cette situation ne peut plus durer.* »

Un policier pour huit cents habitants

Le problème majeur de la commune – qui accueille sur son territoire une partie des Niçois en quête de logement – est qu'elle a enregistré au cours des deux dernières décennies une démographie galopante. Sa population est passée de 10156 habitants en 1968 à 20691 en 1982, soit un doublement en quatorze ans. Dans le même temps, ses effectifs de police sont restés stationnaires, soit en tout et pour tout sept fonctionnaires permanents, dont seulement quatre gardiens de la paix en tenue. On reconnaît, à la préfecture de police, que la circonscription de Cagnes-sur-Mer « *est la plus mal lotie des Alpes-Maritimes* », avec un policier pour huit cents habitants au lieu de deux cent cinquante-deux à Nice.

Des renforts temporaires de CRS – notamment trois compagnies, soit trois cent soixante hommes pendant la saison estivale – sont effectivement mis périodiquement à la disposition du département, mais la création d'une unité d'intervention mobile qui a été envisagée ne s'est toujours pas concrétisée. M. Moschetti a dû se résoudre à créer une police municipale d'une vingtaine d'hommes qui sera opérationnelle le 1er octobre prochain (montant des investissements et des dépenses de fonctionnement pour la première année : 2 millions de francs).

« *Lorsqu'on a pour mission d'administrer une ville*, soupire le maire de Saint-Laurent-du-Var, *il est triste de voir, comme je l'ai vu, un brave père de famille lardé de coups de couteau et vidé de son sang. J'espère que, cette fois, l'on nous entendra...* »

GUY PORTE.

(1) La brigade de gendarmerie de Saint-Laurent-du-Var est, en effet, en cours de dissolution à la suite d'une nouvelle répartition des compétences entre la police d'Etat et la gendarmerie nationale. Mais elle n'avait plus, depuis longtemps, de missions de police sur la commune où elle était géographiquement implantée.

Faits divers

« La France me fait de Le Pen »

De notre correspondant

Nantes. – Sur le quai du Pouliguen, séparé du remblai de La Baule par un bras de mer étroit où fourmillent les bateaux de plaisance, comme chaque soir, ce jeudi 9 août, sur le port, c'est le rendez-vous des touristes. Cela sent bon la crêpe bretonne. Un lieu idéal pour tous les « petits métiers » : caricaturistes, cracheurs de feu et chanteurs de rue...

Il est environ 22 h 30. M. Jean-Marc Le Bihan termine son tour de chant. « *La France me fait de Le Pen* », fredonne-t-il sur fond sonore. Mais il improvise aussi et intègre à son répertoire les petits faits du lieu. Il est interdit de pique-niquer sur « *la plus belle plage d'Europe* » ? Et voici M. Olivier Guichard, le maire de La Baule, égratigné par le poète anarchiste. Est-ce cela – et le reste – qui a déclenché l'intervention musclée des agents du commissariat voisin ? M. Le Bihan l'affirme : « *D'autres chanteurs n'ont pas de problème ; pour moi, c'est le contenu de mes chansons qui ne plaît pas aux biens-pensants.* »

Toujours est-il que, ce jeudi soir, M. Jean-Marc Le Bihan a été « embarqué » *manu militari*, comme un malfaiteur, par les policiers baulois. « *Tu nous suis* », lui a-t-il été signifié, devant les témoins médusés, après qu'on lui ait demandé de décliner son identité. Le chanteur – selon sa version, car la police affirme avoir mis les formes, – n'a pas le temps de montrer ses papiers qu'il a les menottes aux mains. Il résiste, crie : « *Je n'ai aucune raison de vous suivre !* »

Un policier fait pression sur la menotte. Le poignet craque – ce qui lui vaudra une incapacité de travail de dix jours. En une seconde, l'homme est dans le fourgon. Il sortira du commissariat à 3 heures du matin. « *On m'a menacé et on m'a dit que je n'avais pas à faire de politique.* » Et le chanteur-poète est l'objet d'une procédure où lui sont faits trois reproches : tapage nocturne, rébellion et outrages à agents.

« *C'est une banale affaire de contrôle d'identité qui a mal tourné* », affirme M. Barre, commissaire de police à La Baule, qui explique l'interpellation du chanteur par le fait qu'il a d'abord refusé d'arrêter de chanter et qu'ensuite il a « *outragé verbalement les policiers qui procédaient au contrôle* ».

L'affaire aurait pu en rester là. Mais M. Le Bihan contre-attaque. Il porte plainte pour violences policières, atteinte à la liberté d'expression et aux droits de l'homme et l'écrit dans une lettre au procureur de la République. Depuis, un comité de soutien est en train de se constituer. Les chanteurs Jean-Roger Caussimon, Colette Magny, Marc Ogeret et M. Jean-Paul Jean, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, en sont membres. « *Je ne veux pas que cette affaire soit étouffée*, explique M. Le Bihan, *car, au-delà de mon cas, c'est la liberté d'expression qui est en jeu. C'est aussi le problème de tous ces gens que la crise amène à exercer les petits métiers de la rue et qui sont de plus en plus durement réprimés.* » C'est ce qu'il dit – et beaucoup mieux – en chansons...

YVES ROCHCONGAR.

L'arrestation de deux autonomistes bretons

Deux militants autonomistes bretons impliqués dans la tentative d'attentat perpétrée dans la nuit du 4 au 5 août contre un transformateur d'EDF, près d'Arzon (Morbihan), ont été inculpés et écroués, samedi 18 août, à Vannes. Ces deux hommes, M. Hervé Barry, trente-deux ans, instituteur à Rennes, ainsi que M. Denis Riou, membre du mouvement autonomiste EMGANN (Combat), trente ans, menuisier au chômage, également domicilié à Rennes, avaient été interpellés, jeudi et vendredi, ainsi que six autres militants autonomistes. Ces derniers ont été libérés après avoir été entendus.

Selon le service régional de police judiciaire de Rennes, M. Barry se trouvait en compagnie de M. Patrick Gardin, vingt-trois ans, lorsque celui-ci a été grièvement blessé, dans la nuit du 4 au 5 août, alors qu'il posait une charge d'explosif contre le transformateur d'EDF (*le Monde* du 7 août). Les enquêteurs ont aussi pu établir que M. Riou a fourni aux deux hommes les explosifs nécessaires à l'attentat qui a grièvement blessé leur camarade. Ces arrestations, a précisé le commissaire divisionnaire Georges Le Poulard, patron du SRPJ de Rennes, sont les premières depuis octobre 1983, date à laquelle l'ARB (Armée révolutionnaire bretonne) a repris ses attentats après trois ans de silence.

L'organisation nationaliste EMGANN, qui souligne « *ne pas avoir fait le choix du terrorisme* », mais rappelle que son objectif est « *la construction d'un Etat socialiste breton* », a indiqué qu'elle « *fera tout pour obtenir la libération des trois inculpés* ».

MÉDECINE

LES CONCLUSIONS D'UNE EXPÉRIMENTATION AMÉRICAINE SUR L'ANIMAL

Le traitement génétique de certaines maladies n'est pas totalement utopique

Une équipe de biologistes américains vient de franchir une étape importante dans la mise au point de traitements génétiques applicables à l'espèce humaine. Bien que réalisés chez l'animal, ces travaux permettent de ne plus considérer comme totalement utopique la possibilité de guérir, un jour, les malades atteints de certaines affections héréditaires.

L'équipe de biologistes annonce qu'elle est parvenue à introduire dans la moelle osseuse de souris de laboratoire un gène naturellement étranger à ces animaux (1). Ils ont, pour ce faire, construit un vecteur composé d'un virus et d'un gène bactérien conférant une résistance à un antibiotique (la néomycine). Ce « missile biologique » a alors été introduit dans des cellules de moelle osseuse de souris qui, en se divisant naturellement, donnent naissance aux globules rouges du sang (cellules hématopoïétiques). La présence du gène étranger intégré dans le patrimoine héréditaire a été retrouvée dans près de 20 % des cellules des animaux de laboratoire.

Les chercheurs américains expliquent que la principale conclusion à en retenir est qu'il est désormais possible d'introduire un gène étranger – et fonctionnel – dans l'ensemble du système sanguin d'un organisme. « *Finalement*, précisent-ils *nous sommes confrontés aux inévitables parallèles qui seront établis entre notre travail et les scénarios déjà proposés de traitements génétiques dans l'espèce humaine.* » Et tout en soulignant les nombreux problèmes que poserait l'utilisation, chez l'homme, de cette technique, les chercheurs américains n'excluent nullement une telle éventualité. « *Ces résultats sont extrêmement encourageants* », commente pour sa part le professeur David Weatherall (université d'Oxford), spécialiste d'hématologie moléculaire.

Ces travaux permettent en effet, d'imaginer d'ores et déjà la possible correction génétique de certaines maladies sanguines héréditaires face auxquelles la médecine est, aujourd'hui, désarmée. Jusqu'à présent, un tel objectif demeurait totalement utopique après la tentative – jugée contraire à l'éthique – du professeur américain Martin Cline, qui avait entrepris, en 1980, de traiter de la sorte deux patientes atteintes de thalassémie (maladie héréditaire touchant l'hémoglobine du sang). Pour importante qu'elle soit, l'étape franchie par l'équipe américaine ne permet pas encore de définir les limites de la thérapie génétique ni de faire un pronostic quant aux prochains succès dans ce domaine (2). Au-delà de la prouesse technique, ce travail contribuera à soumettre la biologie moléculaire, discipline en pleine expansion, à une douloureuse alternative : doit-on, face aux maladies héréditaires, se contenter d'un diagnostic prénatal qui amène, s'il est positif, à une interruption volontaire de grossesse, ou faut-il, au contaire, adopter une vraie démarche médicale en tentant de guérir « *génétiquement* » le sujet atteint. Les résultats publiés par *Nature* montrent que cette deuxième voie, si elle est plus difficile, n'est pas *à priori* une impasse.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail est publié dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature* (n° 5 977). Il est signé par quatre chercheurs du Massachusetts Institute of Technololy et de la Harvard Medical School de Boston.

(2) « Le Monde de la médecine » du 4 mai 1983 a consacré un dossier aux thérapies génétiques.

EN BREF

Trois tortionnaires très ordinaires

Dans la nuit du 10 au 11 août, Daniel Vard, trente-quatre ans, Marino Gelmi, vingt-quatre ans, et son frère, Claudio, vingt-deux ans, mènent si grand tapage dans leur appartement d'un immeuble du centre de Rouen (Seine-Maritime) que des voisins alertent le commissariat. Dépêchés sur place, des gardiens de la paix prient les trois hommes de mettre une sourdine. Une fois les policiers partis, les fêtards, furieux d'avoir été dénoncés, décident une expédition punitive chez ceux de leurs voisins qu'ils soupçonnent d'avoir été leurs dénonciateurs, un couple d'homosexuels âgés l'un et l'autre de trente-cinq ans.

Après avoir pris soin d'arracher les fils téléphoniques des rares habitants de l'immeuble non partis en vacances, Daniel Vard et les frères Gelmi sonnent à la porte des deux hommes, qu'ils connaissent. On leur ouvre sans méfiance. A partir de ce moment, l'affaire bascule dans l'horreur. Pendant cinq heures, les tortionnaires armés de couteaux, de rasoirs et de morceaux de verre torturent leurs deux victimes, si gravement que l'une d'entre elles se trouve encore dans un état semi-comateux à l'hôpital. Avant de quitter les lieux, les trois brutes saccagent l'appartement, brisant meubles et fenêtres et faisant main basse sur des objets de valeur.

Appréhendés à la fin de la semaine dernière, les trois bourreaux ont été écroués sous l'inculpation de « *coups et blessures volontaires avec armes* » et de « *vols avec violences* ».

● *Plusieurs accidents d'avions ont eu lieu ce week-end.* – En Grande-Bretagne, onze personnes auraient trouvé la mort après qu'un bimoteur se fut écrasé près du village de Marchington, dans le centre-est de l'Angleterre. Trois personnes ont pu être dégagées des décombres et souffrent de brûlures et de fractures. A Rochester, dans le sud-est de l'Angleterre, deux pilotes qui participaient à une course dans un salon aérien sont morts à la suite d'une collision.

En Guinée, un Ilyouchine-62 de l'Aeroflot a raté son atterrissage samedi 18 août, à Conakry et s'est embourbé dans une zone marécageuse, à proximité de l'aéroport. Selon Radio-Conakry, captée à Dakar, l'accident n'a fait qu'un seul blessé parmi les 69 passagers, dont 51 Guinéens, qui venaient tous de Moscou.

La déviation de Nogent-le-Rotrou : plus de bouchons mais sept morts

(De notre correspondant.)

Chartres. – La RN 23 à Nogent-le-Rotrou refait parler d'elle. Jusqu'à la mise en service d'une bretelle de contournement le 21 mai dernier, elle fut longtemps l'un des plus célèbres bouchons de France sur la route des vacances. Aujourd'hui, la rocade flambant neuf est en passe de devenir l'une des plus meurtrières du pays. Non pas tellement pour les automobilistes de passage mais plutôt pour les autochtones qui traversent cet axe

Le dimanche 29 juillet, deux Nogentaises trouvaient la mort au lieudit Terres fortes. Le mercredi suivant, un couple de retraités ornais venus en voisins faire des courses à Nogent devait périr sous un camion. Dans les deux cas, le panneau « *stop* » n'avait pas été respecté. Dans les deux cas, les victimes circulaient en 4 L.

M. Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou, a demandé une amélioration de la signalisation. Le lendemain du second accident, la préfecture ordonnait la limitation de la circulation à 60 kilomètres à l'heure au carrefour des Terres fortes. Selon la direction départementale de l'équipement, le carrefour est irréprochable du point de vue technique, seule l'imprudence des automobilistes serait à mettre en cause.

On notera cependant que, à un autre carrefour, celui de Margon, théâtre également d'accidents dont trois mortels, la direction départementale de l'équipement a fait reprofiler la chaussée et mettre en place des panneaux de ralentissement de vitesse.

A. B.

● *Un automobiliste grièvement blessé par des gendarmes.* – Un jeune homme âgé de vingt-deux ans, Tony Botticelli, récemment libéré de prison où il avait séjourné deux mois pour vol, a été grièvement blessé d'une balle à la tête alors qu'il forçait un barrage de gendarmerie, sur la RN 7, près de Montélimar (Drôme), dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 août. Le véhicule avait été volé à Lyon peu de temps auparavant.

● *Mutilation d'une statue impériale à Ajaccio.* – La statue de Lucien Bonaparte, après celle de son frère Jérôme, le 7 août, a été abattue et mutilée le 17 août, dans l'ensemble monumental situé à Ajaccio près de la préfecture. Cette composition réalisée par Barye, Thomas et Maillet, d'après les plans de Viollet-Le-Duc, représentait l'empereur et ses quatre frères. Cette double « exécution » n'a pas été revendiquée.

Selon M. Hernu

L'avion de combat européen devrait être une chance pour l'industrie française

Parlant à Toulouse du projet d'avion de combat européen, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a souligné, dimanche 19 août, la nécessité de la coopération européenne dans les domaines de l'espace et de l'aéronautique. Il a affirmé que le projet de réalisation à cinq, de « *l'avion de combat du siècle prochain* » ne « *signifierait en aucun cas la diminution de notre potentiel économique* ».

« *Au contraire*, a-t-il ajouté, *ce projet est destiné à sauvegarder notre outil industriel, à le moderniser par le développement de nouvelles technologies, en un mot à faire en sorte que nous restions parmi les tout premiers dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.* »

Le projet d'un avion de combat des années 90 avait fait l'objet d'un accord de principe le 9 juillet à Madrid entre les cinq pays concernés (Espagne, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie). L'appareil devrait remplacé d'ici à la fin du siècle les F-16 et Phantom américains, les Mirage français ou encore les Jaguar et les Tornado en service dans l'aviation de ces cinq pays.

Les deux missions essentielles de cet avion devraient être, d'une part, la supériorité aérienne, c'est-à-dire l'engagement et la destruction des escadrilles de chasse ennemies, et d'autre part l'appui air-sol lourd contre des divisions mécanisées.

Les données de base sont les suivantes : monoplace biréacteur, léger (environ 9 tonnes), d'une grande maniabilité, capable de décoller et d'atterrir sur une très courte distance.

Malgré l'accord de Madrid, des points importants restent à préciser : direction du projet, répartition des tâches entre les industriels européens et choix du type de réacteur.

Le premier prototype de l'appareil pourrait être prêt en 1989, selon des sources françaises informées, et le premier appareil pourrait être livré en 1995.

● *Arrestation des auteurs de l'incendie de trente voitures dans le département des Hauts-de-Seine.* – Après avoir incendié trente voitures à Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison et Colombes, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 août, Mustapha Aissani, vingt-trois ans, manutentionnaire, et Djilali Mammar, vingt et un ans, ont été arrêtés par la police. Les deux jeunes gens ont déclaré qu'après une nuit passée à boire et à fumer du hachich ils ont eu « *une envie subite* » d'enflammer de l'essence pour... chasser l'ennui.

ANNIVERSAIRE

Un promeneur dans Paris insurgé

I. – *Insurrection*

par JEAN-PAUL SARTRE

Ce reportage de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris, dont nous commençons aujourd'hui la publication, a paru pour la première fois dans *Combat*, du 28 août au 4 septembre 1944. Il n'a jamais été republié depuis cette date et ne figure dans aucun volume de Sartre.

Mardi 22 août

Je ne raconte que ce que j'ai vu. Ce que tout promeneur a pu voir comme moi. Je parlerai aujourd'hui des civils.

Ça commence comme une fête et, aujourd'hui encore, le boulevard Saint-Germain, désert et balayé par intermittence du feu des mitraillettes, garde un air de solennité tragique.

On pense malgré soi à ces anciens dimanches, ces dimanches de paix, où la foule se pressait dans les foires, aux manifestations sportives, et où, tout à coup, un accident venait de se produire. Alors un remous agitait les robes claires, les visages pâlis par l'angoisse, et, pourtant, vaguement gais encore, se penchaient sous le soleil sur un corps sanglant. Une fête : trois dimanches rouges à la suite. Hier encore, le promeneur qui serait entré dans Paris par la porte d'Orléans et qui aurait parcouru les boulevards extérieurs, les rues ou les avenues du XVI°, ou celui qui, venant de la Bourse, aurait descendu la rue Montorgueil, aurait été frappé par leur aspect.

Entre les magasins, hermétiquement clos, aux volets de fer baissés, sur le pas des portes, les gens sont réunis par petits groupes. Parfois ils entourent une marchande à la sauvette, d'autres fois ils s'assoient à la terrasse d'un café fermé où ils lisent et relisent pour la vingtième fois les affiches de la Résistance. Ils parlent peu. Le premier jour on entendait encore, ça et là, les criailleries aigres des vieilles : « *On a déchiré, au commissariat, la photo du Maréchal. Je les ai vus de mes yeux. Voyons, madame, et le respect dû à son âge ?* ».

EDITION DE 5 HEURES

COMBAT

DE LA RÉSISTANCE A LA RÉVOLUTION

Un promeneur DANS Paris insurgé

par Jean-Paul SARTRE

I. – L'INSURRECTION

110 MORTS 719 BLESSÉS

LES AMÉRICAINS sont à mi-chemin entre la Seine et la Marne

Dans la plaine beauceronne les Allemands sont en fuite

MESSAGE D'ADIEU

Mais elles se sont claquemurées, dès les premiers coups de feu, dans leurs appartements. La foule est silencieuse et dense : sur les visages tendus, on lit un mélange d'angoisse, d'attente et de joie. Beaucoup sentent si profondément la noblesse de l'heure qu'ils ont revêtu instinctivement leurs plus beaux habits.

Et ils restent là, immobiles, dans la rue qui est redevenue comme en 89, comme en 48, le théâtre des grands mouvements collectifs et de la vie sociale.

L'insurrection n'est pas visible en tout lieu : rue de la Gaîté, un accordéoniste aveugle joue *la Traviata*, assis sur un pliant ; les gens se pressent dans un bistrot à demi-ouvert et boivent rapidement un coup de vin. Sur les berges de la Seine, des hommes et des femmes se baignent ou se dorent au soleil, en maillot de bain. Pourtant la bataille est partout présente.

Dans le quartier le plus tranquille, on entend, toutes les deux ou trois minutes, le claquement sec d'un caillou contre la pierre : c'est une balle de fusil. Ou alors, tout à coup, c'est, venant on ne sait d'où, une décharge de mitraillette. Ces bruits sont inexplicables : il n'y a pas d'Allemands aux environs, les FFI sont loin.

Personne ne cherche la clé du mystère, les gens se regardent, ils disent gravement : « *Ça tire...* ». C'est tout.

D'autres fois, on voit un tout petit éclair entre les feuilles des arbres, on entend une bizzare dégringolade de branche en branche : c'est une balle perdue qui tombe. Ou alors le sol tremble un peu et des camions allemands passent, hérissés de fusils.

On entrevoit, sous la bâche, des hommes aux traits tirés, aux yeux dilatés par la fatigue et l'angoisse, prêts à mitrailler la foule. Où vont-ils ? Personne ne sait. On les suit du regard un moment ; les uns disent : « *Ils reviennent du front, ils s'enfuient* », et les autres : « *Ils vont attaquer la préfecture* ». Et puis ils se taisent et regardent, au loin, des colonnes de fumée noire qui montent au ciel. Garages qui brûlent ? Immeubles en feu ? Personne ne le sait. On ne sait rien. Quelqu'un soupire : « *Est-ce que les Américains vont bientôt venir ?* » et une voix lui répond : « *Nous pouvons bien délivrer Paris nous-mêmes* ».

Tout à coup, au bout de la rue, des hommes traversent la chaussée en courant, puis d'autres qui vont se cacher dans les immeubles. En un clin d'œil la rue est déserte. C'est un tank qui passe, ferraille jaune et sinistre. On sait « qu'ils » ont tiré sur la foule qui se rendait à la messe, à Saint-Germain-des-Prés, dimanche matin : « qu'ils » ont blessé de vieilles femmes sans provocation aucune, au carrefour Montparnasse. Les tanks traversent la rue vide, ils disparaissent, mais, l'instant d'après, les groupes se sont reformés. C'est peut-être ce qui frappe le plus, cette ténacité de la vie sociale à renaître, à s'accrocher partout aux heures les plus tragiques, comme le lierre est tenu au roc, à recouvrir de son piétinement patient les traces de sang encore fraîches.

Sur le boulevard Saint-Germain, à l'angle de la rue de Seine, des civils sont tués toutes les deux heures. J'ai vu, de ma fenêtre, les Allemands déboucher sur le boulevard en formation serrée et arroser le trottoir avec leurs mitraillettes. Dès qu'ils ont disparu, les infirmiers emportent les corps et la foule renaît, comme par enchantement. Ne l'accusons pas d'entêtement stupide : d'abord il faut bien manger et beaucoup de femmes sont contraintes de faire la queue aux portes des boulangeries, et puis tous ont besoin en ce moment d'ivresse et de joie, de se retremper à chaque instant dans la vie collective.

Qui donc voudrait demeurer seul en sa chambre, quand Paris se bat pour sa liberté ? D'ailleurs, le danger est imprévisible. A 3 heures de l'après-midi, il est ici, à 4 heures, il est là. Pourquoi tenter de l'éviter ? Je trouve une certaine grandeur à cette obstination. C'est elle qui donne à Paris cette physionomie extraordinaire : vous parcourez 100 mètres d'une rue animée, presque gaie, au tournant on vous arrête, c'est la bagarre, le crépitement des balles, la mort. Hier, en quittant la paisible rue Montorgueil, je suis parvenu jusqu'aux Halles. Là, c'était presque le désert. Au milieu de la chaussée, un énorme camion gisait, renversé, comme un crabe sur le dos.

A deux pas de là, j'ai vu, devant un poste de secours, des civières maculées de sang frais, et, par la porte entrouverte, le visage blême d'une infirmière. Et le silence. Il s'était passé « quelque chose », mais déjà c'était fini. Il restait cette ferraille au milieu de la rue, ce sang : déjà les gens sortaient à droite et à gauche, cinq minutes plus tard, ils allaient tous entourer le camion renversé.

J'ai pris une rue au hasard. On se battait sur le Pont-Neuf. Sur la passerelle du pont des Arts, on avait installé une guérite, un homme casqué répétait sans relâche : « *Pressez-vous !* » Mais, tout à coup, la foule reflue en arrière : une patrouille allemande apparaissait sur l'autre rive, en formation de combat. Les résistants, invisibles, se mirent à tirer, la patrouille riposta. Les civils, sans trop de hâte, descendirent sur le quai et attendirent. Ils attendaient patiemment, sans colère, avec tout juste un peu d'angoisse, comme ils attendent « le pain de chaque jour » à la porte des boulangeries, comme ils attendent l'arrivée des Américains.

Au bout de quelques instants, une voiture bondée d'Allemands est arrivée derrière eux. Les soldats leur ont fait signe de partir et, comme ils se mettaient en marche, assez lentement, comme à regret, ils les ont menacés de leurs mitrailleuses. Alors la foule s'est mise à courir lourdement, moitié amusée, moitié anxieuse. Elle a atteint le pont du Carrousel et a ralenti son allure. A gauche, le Pont-Neuf, sur lequel on se battait, la passerelle du pont des Arts, déserte. A droite, ce no man's land : les Tuileries, verrouillé, entouré de barbelés, où très loin on voyait la silhouette verte d'un Allemand. Une sorte d'éternité tragique pesait sur toutes les pierres, un destin de plomb écrasait tout d'un coup cette foule.

A peine fut-elle engagée sur le pont que des coups de feu claquèrent à la hauteur du pont des Arts. Femmes, jeunes gens, vieillards continuèrent leur marche en se courbant un peu, presque par principe. Au bout d'un moment, des balles ricochèrent sur l'arche du pont. Alors, en riant un peu, ils terminèrent la traversée à quatre pattes. Une rue encore à franchir et ils se réfugiaient tous dans la rue des Saints-Pères. Ils étaient plus près de la bataille qu'ils ne l'avaient jamais été, on tirait à 50 mètres, et pourtant le destin, la mort avaient disparu. Il suffisait d'un tournant, d'un coin de rue, on retrouvait tout d'un coup le calme, les gens en manche de chemise, sur les pas de la porte, quelques magasins ouverts, et le grand loisir tragique des jours d'émeute.

Prochain article :

NAISSANCE D'UNE INSURRECTION

Correspondance

MÊME LES CHIENS ÉCRASÉS...

Mme Jacqueline Bernard, une des responsables de Combat *dans la clandestinité, nous a écrit :*

Je voudrais apporter une petite précision à l'article sur la collaboration de Sartre à *Combat* publié dans le numéro du *Monde* daté 19-20 août.

Jean-Paul Sartre a été recruté par Albert Camus dès la fin d'avril-début mai pour participer au journal *Combat*, quand celui-ci sortirait de la clandestinité, à la Libération. A partir de ce moment-là, il a assisté à deux réunions de rédaction de *Combat* clandestin et, lorsqu'il a été recruté, il a indiqué qu'il était prêt à aider le journal aussi longtemps qu'il le faudrait et de la façon qui serait la plus utile, en particulier qu'il était prêt à « *faire les chiens écrasés* ».

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU BOIS DE BOULOGNE

Un millier de personnes ont rendu hommage, dimanche après-midi 19 août, aux trente-cinq jeunes gens fusillés par les nazis le 17 août 1944 à la cascade du bois de Boulogne à Paris. Un agent allemand, Karl Reibhen, se présentant comme un résistant, avait proposé des armes à des jeunes gens appartenant au mouvement Jeunes chrétiens combattants, aux Francs tireurs et partisans et à l'Organisation civile et militaire (OCM) pour la plupart originaires de Chelles (Seine-et-Marne). Rendez-vous fut pris à la porte Maillot.

Les jeunes gens furent embarqués dans une ambulance et des camions et conduits dans une souricière : une impasse donnant rue d'Armaillé (8e arrondissement) où les portes d'un garage se refermèrent sur eux. Conduits au bois de Boulogne, ils furent tués à la descente des camions par des armes automatiques. Reibhen s'installa après la guerre comme garagiste en Haute-Bavière.

M. Jean-Patrick Nosmas, directeur du cabinet de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Mme Nicole de Hauteclocque, adjointe du maire de Paris, et M. Georges Gorse, ancien ministre, député RPR et maire de Boulogne-Billancourt, ont pris la parole. M. Albert Ouzoulias, le « colonel André », PC, ancien commandant en chef des FTP lors de la libération de Paris, a exalté l'union de la Résistance, dénoncé la xénophobie-raciste et appelé les anciens combattants à réclamer un désarmement général et contrôlé.

« Pour la milice, justice ! »

Les Tarbais, qui se préparaient à fêter l'anniversaire de la fin de l'occupation allemande, ont eu la surprise de trouver, dimanche matin, une dizaine des rues principales de la cité « rebaptisées » aux noms du maréchal Pétain, Joseph Darnand, Jacques Doriot, Pierre Laval ou Philippe Henriot.

Cette action a été revendiquée dans la matinée auprès du journal régional *la Dépêche du Midi*, par une organisation se dénommant le « Souvenir des martyrs de la Libération » qui a prétendu avoir voulu célébrer l'« *anniversaire de la catastrophe de 1944* ».

D'autres ruelles de moindre importance portaient en lieu et place de leurs dédicataires, les patronymes d'anciens membres locaux de la milice de Vichy. Ainsi, la rue Mgr-Théas, ancien évêque de Tarbes et de Lourdes, ancien déporté, était-elle devenue rue Legrand, dont le nom était accompagné, sur l'affichette collée sur la plaque, de l'emblème de la milice.

Un autocollant portant la mention « *Pour la milice, justice !* » avait également été apposé sur le monument aux morts. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

MUSIQUE

LE FAUX ANGLAIS DU PUY-DE-DOME

Au premier Festival Onslow

Depuis quelques années, on voit au programme des concerts ou de France-Musique le nom d'un compositeur oublié, Georges Onslow (1784-1853), connu seulement jusque, là des musicologues qui l'avaient surnommé, avec plus d'ironie que de justesse, « le Beethoven de Clermont-Ferrand », par allusion à sa ville natale où il passa la plus frande partie de sa vie, ne montant à Paris qu'en hiver. Ce provincialisme délibéré ne l'a pas empêché de succéder à Cherubini à l'Institut en 1842, devant Berlioz qui croyait peut-être trop aux vertus du parisianisme. Mais si l'on ne s'est pas privé de dénoncer cette injustice, il ne faut pas oublier que le véritable concurrent d'Onslow était alors Adolphe Adam et que l'Institut a bien choisi celui des deux qui était le plus digne d'occuper le fauteuil de l'illustre auteur de *Médée*.

Depuis, la gloire de Berlioz a jeté beaucoup d'ombre sur ses rivaux, mais une sorte de curiosité contagieuse pousse à présent à s'intéresser à certains de ses contemporains, de Cherubini (1760-1842), victime d'absurdes préjugés, à Charles Valentin Alkan (1813-1888), ne serait-ce que pour avoir une idée de la vie musicale française dans la première moitié du dix-neuvième siècle, plus nuancée que ce qu'enseignent les manuels d'histoire. On y lit généralement que dans une société toute occupée d'opéra et d'opéra-comique, où triomphaient Meyerbeer, Halévy, Auber et Adam – pour ne citer que ceux qui avaient tout de même un certain talent, – il n'y avait place pour aucune autre forme de musique. Mais si l'on n'a pas tort de considérer à sa juste valeur le combat mené par Berlioz dans le domaine symphonique, on oublie, parce qu'on n'en parlait guère, qu'il existait tout de même un intérêt pour la musique de chambre : on découvrait celle de Beethoven grâce au quatuor animé par le violoniste Baillot, et il faut croire qu'il y avait un public puisque Cherubini termina sa carrière par une série de quatuors et qu'Onslow en écrivit un nombre impressionnant (34) auxquels s'ajoutent des quintettes (35) et des œuvres pour piano et cordes.

En 1830, les éditions Breitkopf et Hartel publièrent une bonne part de sa musique de chambre qui fit ainsi le tour de l'Europe musicale et établit une renommée qui aurait pu durer jusqu'à nous si les Français n'avaient la mémoire courte. Mais il est vrai que le nom d'Onslow sonne étrangement à nos oreilles, et il faut consulter le très britannique *Groves Dictionary* pour en apprendre un peu plus long sur les quelques années qui précédèrent la naissance du compositeur le 27 juillet 1784 à Clermont-Ferrand.

En 1781, son père Edward Onslow (fils du premier comte d'Onslow), compromis dans un scandale d'homosexualité, dut quitter l'Angleterre, fit un voyage en France où il rencontra Rosalie-Marie de Bourdeilles de Brantôme, qu'il épousa après avoir embrassé la religion catholique. De cette union naquirent trois fils. Georges était l'aîné ; il passa une partie de sa jeunesse à Londres où il fit des études de piano avec des maîtres aussi fameux que Dussek et Cramer, mais sans montrer de dispositions marquées. De retour en Auvergne, il fit la connaissance d'un groupe de musiciens amateurs et, pour pouvoir se joindre à eux, se mit au violoncelle.

L'exemple de Schubert

Mais c'est après un voyage en Autriche et en Allemagne que l'envie lui prend de composer et qu'il écrit, en 1806, son premier quatuor. Voulant en savoir davantage, il monte alors à Paris où il devient, en privé, l'un des premiers élèves de Reicha qui venait lui aussi d'arriver de Vienne où il avait connu Haydn et Beethoven.

Anton Reicha, dont on ne connaît plus guère que les quintettes pour vents, était un théoricien hors du commun professant des idées extrêmement originales et dont l'influence fut plus décisive qu'on ne croit sur ses élèves Berlioz, Liszt, Gounod et Franck. Par lui, Onslow se trouve en contact avec la tradition allemande la plus profonde et la plus avancée. En possession de son métier de compositeur, il choisit, comme son père, d'épouser une Française, Delphine de Fontanges, et partage sa vie entre l'Auvergne où il séjourne l'été, d'abord au château d'Aulteribes près de Sermentizon (puis à Mirefleurs) et Paris, où il fait entendre ses nouvelles compositions, préalablement essayées entre amis dans le Puy-de-Dôme. Son existence ne fut guère troublée, semble-t-il, sauf en 1829 par un accident de chasse qui le rendit sourd d'une oreille et qu'il évoque dans son quinzième quatuor.

Ses trois opéras ne connurent qu'un succès éphémère, et si ses symphonies souffrent de la comparaison avec celles de Beethoven et de Berlioz, le meilleur de lui-même se trouve dans sa musique de chambre dont l'exploration vient seulement de commencer (le coup d'envoi a été donné en février 1980 à Radio-France, lors de la mémorable journée du patrimoine). Tout n'y est pas d'un égal intérêt, et le savoir-faire tient lieu parfois d'inspiration, mais encore faut-il se familiariser avec son univers et s'y attacher. Il n'y a pas si longtemps, les quatuors ou les sonates de Schubert étaient, à quelques exceptions près, jugés avec une sévérité inconcevable aujourd'hui, et, précisément, c'est peut-être de Schubert que l'inspiration d'Onslow se rapproche le plus : rien de révolutionnaire, mais une façon différente d'utiliser le vocabulaire de leurs maîtres communs.

En célébrant le bi centenaire de la naissance d'Onslow par quatre concerts exceptionnels, l'Association départementale du Développement musical du Puy-de-Dôme entend *« réparer l'injuste disgrâce et confronter l'enfant du pays aux géants créateurs allemands »*. Au cours de ces concerts, donnés à Thiers le 20 août, à Clermont-Ferrand le 21, à Olliergues le 22 et au château d'Aulteribes le 26, on pourra entendre le grand septuor, un duo pour violon et piano et un quatuor. C'est là un objectif modeste sans doute, mais on peut imaginer par la suite une sorte de festival de musique de chambre où, sous un patronage aussi propice, le connu voisinerait avec l'inconnu, car ce n'est pas cela qui manque.

GÉRARD CONDÉ.

DEUX NUMÉROS DE LA REVUE « ZODIAQUE »

Henri Dutilleux et Maurice Emmanuel

Dom Angelico Surchamp, moine de la Pierre-qui-vire, à qui l'on doit l'admirable collection d'art roman de « La nuit des temps » (et la plupart des splendides photographies qui y sont consacrées), est aussi fou de musique que d'architecture, et il n'est pas rare de le voir aux Journées de musique contemporaine de Donaueschingen... Chaque année, il consacre un numéro de la revue *Zodiaque*, à un musicien de notre époque. Après Roussel, Poulenc, Jolivet, Halffter et d'autres, les derniers élus ont été Henri Dutilleux et Maurice Emmanuel.

Le numéro « Dutilleux » est d'un intérêt primordial, grâce à une interview du compositeur, qui s'exprime longuement... et dans un langage aussi clair qu'intériorisé, sur chacune de ses grandes œuvres, et expose, avec sa modestie coutumière, son esthétique. Vingt-six illustrations complètent ce témoignage sur l'un des musiciens les plus captivants et les plus secrets d'aujourd'hui, qui définit lui-même les deux traits dominants de son caractère : *« Désir ardent de communiquer et de transmettre et, d'autre part, besoin farouche de solitude et de méditation »*.

L'ensemble sur Maurice Emmanuel fait revivre la personnalité de ce grand esprit qui rouvrit, au début du siècle, les portes de la musique grecque et de la musique modale, avec un excellent portrait dû à Arthur Hoérée (qui révèle une lettre savoureuse de Saint-Saëns sur Debussy) et surtout un texte merveilleux d'Emmanuel intitulé *Mes avatars* : il y raconte avec beaucoup de verve les difficultés qu'il eut à se défaire de l'emprise de Léo Delibes et à se convaincre de la légitimité de cette musique modale où il avait discerné d'emblée, grâce aux chansons des vendangeurs bourguignons, tous les *« moyens d'expression nouveaux »* qu'elle offrait aux compositeurs. Ses œuvres allaient en donner la preuve, mais, comme bien d'autres musiques françaises du début du siècle, elles attendent encore l'heure de la célébrité.

J. L.

★ Revue *Zodiaque*, n[os] 135 et 139. *Le numéro* : 20 francs (abbaye de la Pierre-qui-vire, 89830 Saint-Léger-Vauban).

■ DIRECTION MUSICALE DE L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE. – Le violoniste Patrice Fontanarosa a été nommé directeur musical de l'Orchestre des pays de Savoie qui remplace désormais l'Orchestre de chambre de Chambéry (seize cordes), que dirigeait M[me] Claire Gibault. Celle-ci se consacrera dorénavant à ses fonctions à l'opéra de Lyon comme adjointe de John Eliot Gardiner. Patrice Fontanarosa, âgé de quarante et un ans, est également premier violon solo de l'Orchestre national de France.

CINÉMA

« SIÈGE », de Paul Donovan et Maura O'Connell

La police ne répond plus

Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, sur la côte atlantique du Canada. Les policiers se mettent en grève, l'ordre n'est plus assuré : pour les scénaristes une mine d'or, qu'ils ne manquent pas d'exploiter. Des truands, matinés de défenseurs de l'ordre nouveau, prennent le pouvoir. Ils suppriment sauvagement les clients d'un bar pour homosexuels. Daniel leur échappe et trouve refuge chez un couple qui s'occupe d'aveugles.

Les bandits, conduits par un chef plus distingué en blouson de cuir, cernent l'immeuble et attaquent la nuit. Mais les victimes désignées s'organisent, contre-attaquent. Une invraisemblable poursuite s'organise de part et d'autre d'un appartement aux sorties multiples. On ne sait plus qui mystifie qui. L'ordre est rétabli non sans mal, mais l'ultime image nous rassure définitivement : les policiers ont repris le travail, sur une pelouse de rêve, un bambin joue à la balle avec sa maman.

Réalisé par un couple, Paul Donovan et Maura O'Connell, ce film canadien ne joue la carte de la violence que comme une forme de jeu de la vérité. La donnée du récit, cette violence à tout crin, sert de révélateur aux instincts meurtriers des uns et des autres. La première majorité silencieuse, représentée par les truands – et nous sommes déjà aux limites de la caricature, – est contrée par une seconde équipe d'auto-défense, le couple et ses amis, des jeunes épris d'activités sociales, qui va gagner au finish. Les assaillants recevront une trempe de ceux qu'ils agressent. Pour compléter le panorama, un humour de tous les instants, car la violence est aussi ruse. La police en fin de compte, quand elle ne dort pas, a bien raison de prendre en main le maintien de l'ordre !

Siège mérite une visite, c'est un des meilleurs divertissements de l'été qui s'achève. Le film avait obtenu le prix du meilleur scénario et le prix de la critique au dernier Festival du film fantastique de Paris.

LOUIS MARCORELLES.

« PAVILLONS LOINTAINS », de Peter Duffell

L'attrape-mythes

Goldcrest, la firme anglaise productrice, parle avec satisfaction de ce pastiche qui se veut en même temps supershow où l'Inde impériale, du temps de la reine Victoria, sert de théâtre au plus farfelu des Châtelet. Au départ un best-seller, bien enlevé, nous assure-t-on, fondé, qui plus est, sur des faits authentiques. En 1858, un fringant jeune homme entre au service de Sa Majesté et part en mission vers les confins du Rajasthan. Mission très spéciale, il accompagne deux jeunes princesses qui vont rejoindre le harem d'un riche potentat des *Mille et une nuits* nous sommes presque à Bagdad.

Le mari meurt. Selon la tradition, la première princesse qu'il avait épousée devrait l'accompagner au bûcher. Le beau soldat et la seconde princesse, qui fut son amie d'enfance, décident de contrer ces mesures barbares.

Pavillons lointains est avant tout un film de décorateur et d'opérateur, surchargé à crouler. Ça n'a plus grand-chose à voir avec les bonnes vieilles fables colonialistes d'antan. Les auteurs ne sont pas dupes une seconde, mais n'arrivent pas à bien situer leur histoire de n'importe où, aux allures de canular oxfordien.

On a pourtant beaucoup soigné l'authenticité de certains détails et repris la tradition, non pas des *Trois Lanciers du Bengale*, mais plutôt des superproductions indiennes telles qu'on les fabrique à Bombay ou à Madras. Pour couronner le tout, les deux hommes fatals de l'Orient et de la latinité selon Hollywood, Omar Sharif et Rossano Brazzi, en bon et en méchant satrapes, cabotinent à plaisir. Le rahat-loukoum envahit le film.

L. M.

PORTRAIT

Le maître des roses

La journée de M. Champaux commence le matin à 7 heures. Il est l'homme des roses, des arbres et des herbes. Il est jardinier du musée Rodin.

M. Champaux est maître à bord d'un coin de poésie. Son œil voit tout, de l'infime puceron à l'arbre malade de vieillesse. Dans son jardin merveilleux, il marche lentement et regarde les haies de charmilles qu'il va falloir élaguer dans l'après-midi, un sureau dont les fleurs s'appellent « fleurs de la Saint-Jean ». Au fond du parc, il marque une pose devant un buisson de houx. *« Il fleurira,* dit-il. *C'est la première fois. »* Il fait le tour d'un prunier qui date de l'époque où les dames du Sacré-Cœur avaient converti le jardin en potager. Elles avaient même comblé le bassin pour y ériger une statue de la Vierge. Il passe rapidement devant la « porte des enfers ». De chaque côté, les massifs de fusains, de lilas, de maoutias et de cotonéasters (il y en a trente-huit espèces) n'ont pas besoin de lui. *« C'est le jardin qui commande »*, explique-t-il.

9 heures : aujourd'hui, taille des rosiers.

Autour de lui, il y a des statues aux formes rondes et pleines comme les aimait Rodin. C'est le poète Rilke qui amène le sculpteur à l'hôtel Biron. « A cette époque, dit M. Champaux, le jardin était revenu à l'état sauvage. Il y avait même des lapins qui couraient dans les allées. » Rodin a vécu entre Meudon et ici de 1908 à sa mort en 1917. Le musée n'a été inauguré qu'en 1919, et Georges Grappe, le premier conservateur a tout reconstitué. *« Et pour les roses,* reprend M. Champaux, *le lieu est idéal car les murs qui entourent le parc les protègent du vent. »*

Il va d'un massif à l'autre. On ne coupe pas les fleurs fanées n'importe comment : une feuille ou deux au-dessus de l'œil. Il a appris, il y a longtemps, chez Vilmorin-Andrieux. *« Les plantations du périphérique de Paris, c'est moi aussi et, depuis six ans que je travaille ici, des roses, j'en ai fait naître plus de huit cent. »*

Il n'est pas d'un naturel bavard mais devient intarissable quand il s'agit de « ses fleurs ». La subtilité de leur parfum, de leur couleur, la courbe d'une tige. Il parle et, d'un petit coup de poignet, arrache les mauvaises herbes. Les grimpantes, les rampantes, la honte d'un bon jardinier.

10 heures : les touristes sont arrivés. M. Champaux ne dit rien, on le sent sur ses gardes, jaloux du regard de ces étrangers. Quant aux enfants, il n'a pour eux qu'un seul commentaire : *« ils courent partout »* : les sauterelles de l'Apocalypse.

12 heures, M. Champaux va déjeuner dans l'atelier. Des chatons noirs et blancs rôdent. Bernard Chatelain, qui s'occupe également du jardin, vient le rejoindre. Ils parlent taille, coupe, tonte, arrosage, élagage. *« Il est grand le jardin,* dit M. Champaux, *et nous ne sommes que deux pour l'entretenir durant les mois d'été. »* Ce n'est pas une plainte, c'est un regret. Son domaine, il l'aimerait parfait. M. Champaux est un perfectionniste. *« Et totalement indépendant »*, dit M[me] Laurent, la conservatrice du musée, en regardant une rose qui vieillit doucement dans un vase. *« Depuis qu'il est là, le jardin a un maître, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, peut-être depuis l'époque où l'on y récoltait des pêches et des melons. »*

13 h 30 heures trente, M. Champaux est revenu auprès de ses roses. Acharné, entêté, maniaque. De temps en temps, il va surveiller l'élagage des haies. *« Quatre-vingts ans d'âge, autre chose que les tuyas d'aujourd'hui. C'est comme les insecticides. Nos anciens ne s'en servaient pas et les fleurs n'en étaient pas moins belles. »*

La journée s'achève. Les yeux de M. Champaux sont cernés par des pattes d'oie, marques du soleil et de la pluie, non celles de son âge qu'il ne dit pas. Ni renfermé ni timide, il est un jardinier, habitué aux dialogue silencieux avec ses fleurs.

C. DE BARONCELLI.

FESTIVAL DE LOCARNO

Le Léopard d'or pour Jim Jarmusch

Le metteur en scène américain, Jim Jarmusch, a remporté le grand prix du Festival de Locarno (Suisse) – le Léopard d'or –, pour son film *Stranger than Paradise*, déjà lauréat de la Caméra d'or, à Cannes. Jim Jarmusch a, en outre, obtenu le grand prix de la Ville.

Le Léopard d'argent et le prix spécial du jury, ainsi que le deuxième prix de la Cille de Locarno sont allés au Français Fabrice Cazeneuve pour son premier film, *le Roi de la chine*.

Deux Léopards de bronze ont été décernés. Le premier a été attribué au cinéaste autrichien Xaver Schwarzenberger pour son film *Donauwalzer*, qui a également reçu le prix du jury et le troisième prix de la Ville de Locarno. Deux metteurs en scène se partagent le second Léopard de bronze et le quatrième prix de la Ville. Il s'agit du Brésilien Murilo Fales (*Nunca fomos tao felizes*) et du Hongrois Bela Tarr (*Oszy Almanach*).

Le caméraman Patrice Cologne a reçu un prix spécial pour son travail dans le film du Genevois Pierre Maillard. *Campo Europa*, et un prix du jury Cinéma et jeunesse a été attribué au réalisateur suisse Bernhard Giger pour *Der gemeine President*.

■ RECTIFICATIF. – Dans l'article sur le cinéma anglais intitulé : « Blanc-seing au privé » (*le Monde* du 18 août), il fallait lire, dans le dernier paragraphe : *« On chiffre à quelque 4 milliards... »* au lieu de *« 4 millions »* ; et à la deuxième colonne, deuxième paragraphe : *« 600 000 livres »* et non *« 600 000 francs »*.

NOTES

Architecture

Le quinzième congrès de l'UIA

Sept mille architectes, maîtres d'ouvrage, et designers sont attendus au quinzième congrès mondial de l'Union internationale des architectes (UIA), qui aura lieu du 19 au 24 janvier 1985 au Caire.

Séances plénières, ateliers spécialisés, expositions et débats seront organisés autour du thème « Missions actuelles et futures de l'architecte » avec la participation déjà annoncée d'architectes comme Charles Corréa, Léon Krier, Richard Meier. Le problème des relations, souvent conflictuelles, entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage sera notamment posé, comme celui du rôle des écoles dans la formation d'architecte, l'autoconstruction pour les sans-abris, l'architecture marine et spatiale. Une exposition, réunissant des industriels du bâtiment et des techniciens, mettra en évidence le rôle de l'informatique en architecture, le rapporteur général du congrès sera l'Égyptien Yehia Eid.

★ Renseignements : Congrès-service/UIA, 15, rue Eugène-Varlin, 75010 Paris.

Jazz

Johnny Griffin au Petit Opportun

Johnny Griffin est né à Chicago en 1928. Après avoir débuté chez Lionel Hampton, il se trouve au premier rang de la deuxième génération des saxophonistes issus du bop, ceux que l'on reconnaît dans l'esthétique « hard-bop ». A la fin des années 50, Griffin joue dans les Jazz Messengers d'Art Blakey et avec Thelonious Monk. Après avoir dirigé plusieurs groupes, il s'installe en Europe en 1962, enregistre *Bud in Paris* avec Bud Powell et devient un des immigrés les plus populaires du jazz. Au bout de quelque temps, on croit toujours trop connaître ces musiciens qui font partie des meubles.

Bonne occasion de redécouvrir Johnny Griffin dans la proximité familière d'un club. Il n'a jamais si bien joué que ces dernières années, et les pierres du Petit Opportun parfaitement conformes à la légende des caves de jazz rendent un bel hommage à sa sonorité et à la puissance de son jeu. En sa compagnie, un trio où l'on découvrira avec plaisir le pianiste Hervé Sellin, et la rythmique robuste que fournit l'association de Patrice Caratini à la basse et Charles Bellonzi à la batterie.

FRANCIS MARMANDE.

★ Au *Petit Opportun* (236-01-36), du 22 au 28 août.

Théâtre

Premier Festival francophone

Sept troupes de théâtre venues d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, participeront au premier Festival de la francophonie, qui se tiendra à Limoges et dans le reste de la Haute-Vienne du 15 au 28 octobre. Organisé avec le concours du centre dramatique national du Limousin dirigé par Pierre Debauche, il proposera des spectacles, mais aussi des stages et des rencontres, au total quelque 131 événements. Les troupes viendront du Cameroun (théâtre universitaire de Yaoundé), de Côte-d'Ivoire (*la Termitière*, texte et mise en scène de Bernard Zadi Zaourou), du Québec (Théâtre Médium-Médium de Montréal) et de Suisse (*Théâtre à domicile autour d'un repas*, d'après Uli Braker et Gilbert Pingeon, par Hélène Friedli et Laurence Montandon). La France déléguera le Théâtre de la Soif nouvelle de Fort-de-France (Martinique), qui jouera *Othello*, de Shakespeare, mis en scène par Pierre Debauche, le Théâtre Vollard de Saint-Denis-de-la-Réunion, et les élèves du conservatoire de Rennes interpréteront *le Nouvel Appartement*, de Goldoni, monté par Robert Angebaud.

La revue *Culture Française* (47, rue de Lille, 75007 Paris ; tél. : (1) 556-89-06) a publié récemment un très riche numéro spécial sur *« le théâtre dans les pays où le français est langue nationale, officielle, de culture ou d'usage »*. Enfin, le ministère de la culture vient de créer un *Théâtre international francophone* (*le Monde* du 7 août).

SPECTACLES

théâtre

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

LA HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHOU (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré, par G. Tournan.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fevre (Telemann, Vivaldi, Bach, Haendel...).

Jazz, pop, rock, folk

FURSTEMBERG (354-79-51), 18 h : Duo Persiany.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Clark Terry Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-211), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Faculté de droit, Assas, 20 h 30 : Australian Youth Orchestra (Berlioz, Strauss, Chostakovitch).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Rolling Road, de G. Cutts ; 17 h, cinéma japonais : Carmen revient au pays natal, de K. Kinoshita ; 19 h, Aelita, de J.-A. Protozanov.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. sp.

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., V.f.) : George V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIEGE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o.et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (*) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Lundi 20 août

LES FILMS NOUVEAUX

FRANKENSTEIN 90, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MAITRES DU SOLEIL, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PALACE EN DÉLIRE, film américain de Neil Israel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

PAVILLONS LOINTAINS, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Montparnasse, 14e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

ZOLOCK (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Calypso (H.sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

OSCAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), (H.sp.). : République Cinéma, 11e (805-51-33).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : le Genou de Claire ; la Marquise d'O ; la Carrière de Suzanne.

L'ETE DES STARS : SYLVESTER STALONE (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : Rocky ; Fist ; la Taverne de l'enfer.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Show Boat.

HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : les 39 Marches.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : La mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Noix de coco ; Un jour aux courses.

MONTY CLIFT (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : Soudain l'été dernier.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : Bonnie and Clyde.

QUINZAINE B. BLIER, Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Notre histoire.

OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Faits divers ; Numéro zéro ; 20 h : les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SERIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 40.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.

COMMUNICATION

POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

La Communauté européenne engage un programme d'édition électronique

Bruxelles (Communautés européennes). – Développer l'usage de l'électronique dans le domaine de l'édition scientifique, industrielle, médicale, économique. Grâce aux techniques les plus récentes, éditer des articles, des journaux, des ouvrages en s'affranchissant des contraintes de l'impression et, de la sorte, gagner du temps, stocker ces publications, les transmettre instantanément aux utilisateurs. Tels sont les objectifs du programme DOCDEL, que vient de lancer la Commission européenne en signant des contrats de cofinancement avec dix groupes rassemblant trente-cinq entreprises, des instituts publics et des universités des pays de la Communauté. Le coût de ces projets-pilotes s'élève à 16,1 millions d'ECU (111 millions de francs), dont 3,7 millions d'ECU (25,5 millions de francs) seront pris en charge par le budget européen.

La Commission est partie de la constatation que la littérature scientifique prospère à un rythme soutenu, mais que l'édition traditionnelle est souvent mal adaptée à ses besoins : la publication de textes scientifiques est lente et leur diffusion insuffisante. Quelque deux millions d'articles de journaux et d'ouvrages divers paraissent chaque année dans la Communauté dans les différentes disciplines ; l'accroissement du volume de ces publications atteint 10 % par an, mais les bibliothèques et les centres de documentation ont un accès insuffisant et peu pratique à ce matériel.

L'idée est de faire appel aux techniques de pointe de l'information pour faciliter la tâche tant des auteurs que des utilisateurs. Certains des projets apparaissent comme une variante des banques de données. Ainsi, l'un d'eux, signé entre la Commission et le groupement d'intérêts publics TRANSDOC – qui réunit le CNRS, Télésystème, l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), EDF et Daris, un groupe de chercheurs biochimistes de Grenoble – a pour objet de stocker sur disques optiques numériques, et grâce à un nouveau système de microfiches, une centaine de journaux scientifiques, le texte intégral de brevets français ainsi que des rapports techniques.

Pour rendre possible l'opération, le CNRS a conclu un accord avec les éditeurs rassemblés au sein de la Fédération nationale de la presse spécialisée. Celle-ci, associée à TRANSDOC, percevra les droits d'auteurs sur les articles utilisés ou communiqués grâce au nouveau système. Le groupe Daris participe au projet avec la mission d'en évaluer l'efficacité.

Quatre projets visent à créer des « *journaux sans papier* » et à rendre plus facile et plus souple la reproduction de textes scientifiques. Les auteurs soumettront à l'éditeur des manuscrits électroniques (ou compuscripts) qui pourront être stockés dans les banques de données, utilisés immédiatement pour l'impression ou redistribués. Selon Bruxelles, ce procédé permettra de publier des textes scientifiques dix fois plus vite que les techniques traditionnelles sans nuire à la qualité des articles. Il servira aussi à tester de nouveaux moyens de distribution, en particulier des réseaux publics de données. Les lecteurs seront en mesure de faire apparaître le journal sur leur écran ou de recevoir leur propre exemplaire imprimé.

PHILIPPE LEMAITRE.

Lundi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Razzia sur la chnouf.
Film français de H. Decoin (1954), avec J. Gabin, M. Noël, L. Ventura, A. Rémy, L. Kedrova, J. Porel, M. Dalio (N. Rediffusion).
Un inspecteur de police, qui se fait passer pour un truand, s'infiltre dans un réseau de trafic de drogue, en France, pour le démanteler. D'après un roman d'Auguste Le Breton, un film réussi de la « série noire » française, qui vire à l'étude de mœurs et au reportage sur le monde des trafiquants, des revendeurs, des drogués, tel qu'il existait encore, avec des méthodes artisanales. Très bien joué.

22 h 20 Les jeunes loups du cinéma français.
Emission de M. Villers et G. Cressard (Redif.).
Avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau et Richard Berry. Trois portraits de nouvelles stars avec d'autres célébrités, Coluche, Claude Rich, et de nombreux extraits de films.

23.15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

Soirée INA : Libération... libération.

20.35 Paris, j'écris ton nom : Liberté.
Essai historique de J.-A. Cherasse et F. Gros-Radenez.
Documents et témoignages sur la libération de Paris qui offrent une vision complète de cet été 1944. Le document d'archives n'est pas une illustration, mais un point de départ pour le commentaire. Cette période est appréhendée sous tous ses aspects : humains, historiques, factuels, avec précision. Du retard du courrier au dynamitage de trains...

22 h 15 Cinéma de l'ombre.
De J.-P. Bertin-Maghite et P. Beuchot.
Dans la seconde partie de cette soirée consacrée à la Résistance et à la Libération, le réalisateur Pierre Beuchot met en parallèle des témoignages d'anciens résistants avec la perception cinématographique de cette période de l'histoire. Il montre comment le cinéma de 1943 à 1984 a successivement auréolé l'attitude des Français, puis démoli le mythe d'un peuple unanimement résistant. Claude Chabrol, Nicole Stéphane, Simone Signoret se souviennent...

23 h 30 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Merveilleuse Angélique.
Film français de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, C. Giraud, J. Rochefort, J.-L. Trintignant, G. Gemma. (Rediffusion).
Après que son mari, Joffrey, eut été brûlé vif en place de Grève, Angélique se réfugie à la cour des Miracles. Elle doit encore fuir, passe à la prison du Châtelet, devient aubergiste, puis chocolatière. Découpage accéléré, schématisé à outrance du Chemin de Versailles *(400 pages) d'Anne et Serge Golon. La reconstitution historique ne vaut pas tripette.*

22 h 15 Journal.

22 h 25 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Cap sur Saint-Malo, reportage en direct du Québec sur la Transat Québec-Saint-Malo.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Arfenlieder », de Hugo Wolf, interprété par A. Watanabe, baryton, et R. Miyagi au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21 h 30 Entretiens et souvenirs ... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Palestine.
23 h Bestiaire : la luciole.
23 h 20 Musiques limite : Hollande.
23 h 40 Place des étoiles : la relativité.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Salzbourg, donné au Felsenreitschule le 11 août 1984) : « Création », commande du Festival de Salzbourg, de Schnittke, « Sodome et Gomorrhe », (extraits), de Hartmann, et « Symphonie nº 3 », de Engel, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne et les chœurs Arnold Schoenberg sous la direction de L. Zagrosek, soliste D. Fischer-Dieskau, baryton.

22 h 30 Les soirées de France-musique : œuvres de Chopin, Boccherini, Schoenberg, Schumann.

Mardi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit ! Magazine de Michel Oliver. *Civet de Lapin.*
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Madame Columbo.
14 h 20 Micro-puce. Magazine de l'informatique. *L'émulator ; le Val d'Enfer.*
16 h 30 Croque-vacances :
Dessins animés, bricolage, variétés, infos-magazine et feuilleton.
18 h Série : Eh bien dansez maintenant. *La rumba.*
18 h 20 Les grandes enquêtes de TF1 : la Mafia. *Nº 2 : la nouvelle Mafia. (Rediffusion).*
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : Prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Pierre Fresnay.
20 h Journal.
20 h 35 Musique : Faust.
Retransmission de l'Opéra lyrique de Chicago. Musique de Charles Gounod. Livret de J. Barbier et M. Carré, d'après l'œuvre de Goethe. Mise en scène A. Fassini, chœurs et orchestre de l'Opéra de Chicago, dirigés par G. Prêtre, chorégraphie G. Balanchine. Avec M. Freni, K. Ciesinski, A. Kraus, N. Ghiaurov et R. Stilwell.
Le vieux docteur Faustus, au soir de sa vie, signe un pacte avec Méphistophélès : son âme contre sa jeunesse retrouvée et les plaisirs de la vie.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppet Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Époque.
13 h 35 Série : Voyages au fond des mers.
14 h 25 Aujourd'hui la vie. *Vos chefs-d'œuvre.*
15 h 30 Série : Akagera.
16 h Sports été. *Athlétisme ; boxe française ; Coupe d'Europe.*
18 h Récré A 2.
Yakari ; Emilie ; Latulu et Lireli ; Barrières.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : La Mafia fait la loi.
Film italien de D. Damiani (1967), avec F. Nero, C. Cardinale, L.-J. Cobb, S. Reggiani, N. Persof.
Dans une petite ville de Sicile, un capitaine de gendarmerie mène une enquête sur le meurtre d'un entrepreneur. Il se heurte au silence des témoins, et au pouvoir d'un notable, chef de la Mafia locale. Intrigue criminelle à rebondissements, description sociale véridique. Damiani ne se hausse pas au film politique, mais cette œuvre, peu connue, est fort intéressante.
22 h 15 Explosions en chaîne.
Emission de M. Thoulouze, animé par C. Ockrent, préparée par L. Broomhead et P. Hesters.
La télévision de demain : câble, satellite, télévision du matin... Le point sur les techniques nouvelles.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Ballade vénitienne.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Un cadavre au dessert.
Film américain de R. Moore (1976), avec E. Brennan, T. Capote, J. Coco, P. Falk, A. Guiness, E. Lanchester, D. Niven, P. Sellers, M. Smith.
Cinq détectives internationaux (trois hommes, deux femmes) sont invités dans un manoir. A l'issue du dîner, leur hôte les prévient que quelqu'un va être tué. Les survivants devront résoudre l'énigme. Sur un scénario astucieux de Neil Simon, une parodie, où souffle parfois un humour ravageur, des romans d'Agatha Christie. Sous des noms différents, on reconnaît des détectives bien connus de la littérature policière et du cinéma, démithyfiés par des vedettes s'en donnant à cœur joie.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Bleu outre-mer.
Emission proposée par RFO sur cinq pays d'outre-mer.
La Nouvelle-Calédonie présente « Ballande la saga », reportage de Benoît Saudeau sur l'histoire parallèle d'une famille et d'un territoire.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Concert à la SACEM : Impromptu, *d'Henri Barraud, interprété par Geneviève Joy.*

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Parthenay.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Paroles et écrits du bocage : nos murs hourdés de terre.
9 h 5 La libération de Paris : insurrection, jour J.
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé.
11 h Musique : devoirs de vacances (œuvres de Bruch, Brahms, Weber).
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Le rôle de la presse dans la production éditoriale.
15 h 3 Embarquement immédiat : Turquie.
15 h 30 Musique : des jeux avec des sons.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : le nucléaire et son mythe.
17 h 30 Entretiens – Arts plastiques, avec Leonardo Cremonini (le plaisir de l'art).
18 h La seconde guerre mondiale : la capitulation du Japon (1943-1945).
19 h 20 Blue note in the blue sky.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : châtaigniers, châtaignes et châtaignons.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : portraits et légendes.
20 h 30 L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Iran.
23 h Bestiaires : le cheval.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère, Reverberi-Giordano, Walberg, Roger-Roger, Genin, Rossini.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Mozart, de Falla, Lemaigre ; à 8 h 7, J.-S. Bach, Dowland, Jenkins, Moussorgski, Gershwin.
9 h 5 Le matin des musiciens : post-romantisme allemand et autrichien, l'école de Munich. Œuvres de Thuillé, Reger, Braunfels, Schmidt, Zilcher, Heger.
12 h 5 Concert : œuvres de Strauss, Mozart, Britten, Haydn par le Nouvel Orchestre philharmonique.
13 h 45 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains : Lukas Foss.
15 h Carte blanche à... « Plein Nord » : œuvres de Bull, Kjerulf, Berlin, Sibelius, Grieg, Wernicke.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel.
19 h Le temps du jazz : les libertés imprévues ; à 19 h 27, Les ténors hurleurs.
20 h Premières loges : Leïla Ben Sedira, soprano.
20 h 30 Concert (échanges internationaux, donné à Vienne le 29-9-1983) : Ouverture de « Tancrède », de Rossini ; extrait de « la Vestale », de Spontini ; extrait de « Sancia de Castiglia », de Donizetti ; « Sinfonia » de Bellini ; air de « Otello », de Verdi ; extraits de « Manon Lescaut » de Puccini ; extrait de « Guglielmo Ratcliff » de Mascagni et de « Mefistofele » de Boito, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir., J. Lopez-Cobos, sol. Montserrat Caballé.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz-club, en direct du Petit Opportun.

CARNET DU Monde

Naissances

– Christiane FACOMPREZ,
Michel FAURE et Émilie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 12 août 1984.

4824 Linnean ave. N.W.,
Washington D.C., 20008, USA.

Mariages

– M. et Mme Jacques LICETTE
et
M. et Mme Noël ALLAIRE

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Aniëce et Noël.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 septembre 1984, à 15 heures, en l'église Sainte-Anne-Polangis, 94340 Joinville-le-Pont.

Mlle Aniëce Licette,
47, avenue Gallieni,
94340 Joinville-le-Pont.

Décès

– Mme Raymond Duclos,
son épouse,
Le Père Bertrand Duclos,
son frère,
Françoise Duclos, Pierre Duclos et Laurence Tardos, Bertrand Duclos et Dominique Balarin,
ses enfants,
François et Simon,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

l'ingénieur général
Raymond DUCLOS

survenu le 14 août 1984, à Sainte-Marie-de-Campan (Hautes-Pyrénées).

– Le Mans.
M. et Mme Jean-Pierre Gélard,
président de l'Université du Maine,

ont la douleur de faire part du décès de

leur fils Baptiste,
âgé de onze ans.

L'inhumation a eu lieu le 13 août 1984, dans l'intimité familiale, à Ambernac (Charente).

8, rue Rébecca,
72000 Le Mans.

– Madame Jean Graziani,
son épouse,
Christiane, Frédéric, Élisabeth-Laetitia,
ses enfants,
M. et Mme Robert Graziani,
et leurs enfants,
M. et Mme Hector Graziani,
et leurs enfants,
Mlle Hélène Graziani,
M. et Mme Michel Spilman,
et leur fille,
ses frères, sœur, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRAZIANI
directeur général adjoint honoraire de la Préservatrice Foncière

survenu le 18 août 1984, à Saint-Cloud, à l'âge de soixante-sept ans.

Un office religieux sera célébré le mercredi 22 août 1984 à 15 h 45 en l'église du Centre, place du Général-de-Gaulle (ex place de la Mairie), à Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.

– Avrillé, Angers (Maine-et-Loire).

Mme René Hersen
son épouse,
M. et Mme René Hersen,
M. et Mme Jean-Claude Penaud,
M. et Mme François Hersen,
M. et Mme Louis Hersen,
M. et Mme Jean Hersen,
ses enfants,

Christine, Pascal, Guillaume, Cécile, Damien, Olivier, Antoine, Benoît, Fabien, Caroline,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bost,
Mme Maurice Hersen,
M. et Mme Jacques Hersen,
M. et Mme Jacques Bonhomme,
Mlle Bernadette Hersen,
M. et Mme Michel Hersen,
M. et Mme Pierre Hersen,
M. et Mme Claude Hersen,
ses frères et sœurs,
ses beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René HERSEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,
médaille d'or de la Fédération française de vol à voile,

survenu à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu ce lundi 20 août, à 16 heures, en l'église Saint-Gilles d'Avrillé.

12, avenue Camille-Desmoulins,
49240 Avrillé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. et Mme Marcel Ducasse
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lauriol
et leurs enfants,
Mlle Alice Orth,

ont la grande tristesse de faire part du décès, le 14 août 1984, de

Mme Élie LAURIOL,
née Nina Orth,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux a eu lieu le 16 août à Nîmes, suivi de l'inhumation à Saint-Christol-lès-Alès, dans le cimetière familial.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Élie LAURIOL,
pasteur,
décédé le 4 août 1982.

« Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier. » (Ps. 119, v. 105.)
« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. » (Mat. 5, v. 6.)

3, avenue E.-Chabrier,
78330 Fontenay-le-Fleury.
318, chemin du Bout-de-Gall,
34980 Montferrier-sur-Lez.
44, rue de Générac,
30000 Nîmes.

– Alger, Paris.

Mme Albert Nabot,
née Paulette Molina,
Le docteur et Mme Jacques Nabot
et leurs enfants,
M. et Mme Abner Pinto
et leurs enfants,
M. et Mme Camille Cimon
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la très grande douleur de faire part du décès subit de

M. Albert NABOT,

Le 17 août 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu mardi 21 août.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Pantin à 10 h 45.

2, rue Lacharrière,
75011 Paris.

– Mlle O. Popovitch,
M. et Mme R. Cardon,
M. et Mme Mansour Moalla,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle S. POPOVITCH,
assistante sociale.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, le mardi 21 août à 8 h 30.

– M. Daniel Recher,
Le pasteur et Mme Pierre Fath
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Recher
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Daniel RECHER,
née Hélène Gavral,

le 12 août 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »
Matthieu XXVIII-20.

L'Orée du bois,
Mail du Bois-brûlé,
78380 Bougival.
87, rue de Rennes,
75006 Paris.
23, avenue de Versailles,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Marcel A. Ruff,
doyen honoraire de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice,
Le colonel et Mme G. Languillaire,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme J.-P. Eckenstein
et sa fille,
Ses amis de France, d'Angleterre et d'Amérique,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse, Henriette, Élisabeth RUFF,
née Languillaire,

survenu le 9 août 1984, en son domicile de Nice.

Selon ses volontés, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 11 août à Carnoules (Var) où elle a été inhumée dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Jardins de Cimiez,
avenue Michel-de-Cimiez,
06000 Nice.

Remerciements

– M. Claude-Julien Donati,
très touché des marques d'affection et de sympathie qui lui sont parvenues lors du décès de

M. Victor GRANDPIERRE,

vous exprime sa profonde reconnaissance.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



De formation supérieure scientifique (Ecole d'Ingénieurs, maîtrise ou équivalent) vous avez acquis une solide expérience de 1 à 5 ans dans l'informatique, de préférence sur système ***IBM : IMS - DL 1 - CICS.*** *Vous connaissez le domaine bancaire ou industriel, au travers d'une SSII, d'une grande banque ou d'une grande entreprise.*

Chez SG2, l'une des SSII leaders en France, nous vous proposons de participer à la conception et à la mise en oeuvre sur gros systèmes (Batch, TP et bases de données) de systèmes d'information concernant des applications de gestion bancaire : plan d'épargne logement, prêts personnels, intéressement de gestion d'entreprise : comptabilité, gestion commerciale, gestion administrative, faisant appel aux techniques avancées en matière de méthodologie, d'organisation et d'informatique.

Associant votre expérience et vos compétences techniques à votre souplesse d'adaptation, votre esprit d'entreprise, votre ouverture à la diversité, vous créerez toutes vos chances de succès dans un groupe puissant de 4500 personnes, à forte expansion sur le marché national et le marché international.

Votre créativité et votre sens de l'autonomie feront de vous le vrai responsable d'un projet. Chez SG2, vous saurez comment évoluer et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Informaticiens avec première expérience,

Futurs chefs de projets en informatique.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 33 M à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

média-system

▸ Vous êtes un professionnel reconnu et très expérimenté dans les opérations de

mergers and acquisitions

▸ Vous avez personnellement suscité et négocié avec succès des take-overs et d'autres transactions de type prises de participations, fusions, joint-ventures et désinvestissements.

Bien entendu, vous êtes bilingue Anglais/ou Allemand.

■ Nous sommes une BANQUE INTERNATIONALE à PARIS 8e disposant d'un puissant back-ground.
■ Nous visons dans le cadre de notre stratégie, le développement sensible des activités de haut de bilan.

Nous vous proposons de vous en charger.

C.V. + photo + références, sont à adresser à :
M. A. Dannenberger (1) 267.81.24
qui vous assure la discrétion et transmettra votre candidature.
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

Le Directeur Général d'une importante société conseil en organisation d'entreprises industrielles recherche son

Assistante

pouvant l'épauler dans beaucoup d'aspects de ses responsabilités : administration, finances, documentation professionnelle, organisation interne...
Votre formation supérieure de type BTS, complétée par une expérience confirmée dans une fonction similaire, vous a permis d'acquérir les qualités nécessaires pour réussir dans ce poste de haut niveau : sens de l'organisation, esprit d'initiative et de rigueur. Bilingue anglais, vous êtes bien sûr une secrétaire confirmée, mais nous attachons une importance primordiale au rôle de support que vous jouerez auprès du Directeur Général.
Ce poste basé en banlieue sud présente un réel caractère évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 2949 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

emplois régionaux

Société Régionale d'Aménagement et de Construction
(7 agences en Bretagne)

recherche pour son siège à RENNES

UN CONTROLEUR DE GESTION

Il s'agit d'assurer sous la responsabilité du Directeur financier :
— le suivi du financement et de la Trésorerie des opérations.
— le suivi du budget de la Société (comptabilité analytique)
Ce poste conviendrait à un (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (Sciences Economiques, H.E.C....), ayant 2 à 3 années d'expérience dans un domaine similaire et désireux de travailler en équipe avec la Direction et les Agences.
Une connaissance des collectivités locales sera appréciée.
POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser C.V. + Photo à HAVAS n° 6433AT - 16, avenue de Crimée 35100 Rennes

HAVAS RENNES

LA MAIRIE DE VITROLLES
(25.000 habitants)
dans les Bouches-du-Rhône
envisage de recruter :

UN JOURNALISTE
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Carte de journaliste professionnel + expérience professionnelle identique dans un journal de troisième catégorie.

UN ÉDUCATEUR DE RUE

Diplôme d'État d'Éducateur
+ solide expérience en milieu urbain.

UN RÉDACTEUR OPTION ANIMATION

Mutation ou liste d'aptitude CFPC.
Exclusivement pour le service vacances.

Adresser candidature + c.v. à M. le Maire
Service du Personnel, B.P. 102
13743 VITROLLES CEDEX
Avant le 15 septembre 1984 dernier délai.

MAIRIE DE MONTPELLIER
régie municipale du théâtre

Recrutement sur titres d'un directeur ou d'une directrice administrateur contractuel pour l'opéra municipal (lyrique, danse, musique, théâtre).
Limite dépôt candidatures : 30 OCTOBRE 1984 (le cachet de la poste faisant foi).
Renseignements : Mairie de Montpellier, service du personnel II, 34064 MONTPELLIER CEDEX. Tél. : (67) 64-34-34.

ORGANISME NATIONAL EN PLEINE EXPANSION, GESTION D'ÉQUIPEMENT DE VACANCES LOISIRS

recrute son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il prendra en charge l'évolution du serv. informatique (IBM 24), la compta. gén. et budgétaire, le dom. soc. Dynamique et doué de diplomatie le candidat âgé de 35 ans, diplômé d'école de gestion ou de commerce (option finance niveau DECS), justifiant d'une expérience de 5 ans dans un poste équivalent. Activité basée dans une ville touristique RHONE-ALPES.

Env. lettre man., c.v., photo, prét. n° 292.932 M RÉGIE-PRESSE, 7, R. MONTTESSUY, 75007 PARIS.

Grand organisme du Val-de-Loire recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Formation HEC ou équivalent

Adresser dossier de candidature complet sous référence 83/41/67 à DL CONSEIL, 1, rue Gréoourt, B.P. 1522, 37015 TOURS CEDEX.

Ministère de la culture

Conseil régional de Provence/Alpes/Côte d'Azur

l'Agence régionale pour la coordination des activités musicales recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Indispensables :
Formation supérieure, culture musicale, connaissances gestion et expérience de l'action culturelle.

Renseignements et candidatures (photo + c.v.) avant le 10 septembre à Monsieur le Président de l'ARCAM, 2, place Nollion, 13100 Aix-en-Provence.

Direction

ASSOCIATION

loi 1901, gestionnaire de 6 ÉTS MÉDICO-SOCIAUX cherche pour son siège social à PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ayant en charge le suivi de la gestion des établissements : budget, contrôle, RELATIONS AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE L'ADMINISTRATION, coordination des relations avec le personnel.

Le candidat devra être apte à apporter un APPUI EFFICACE aux Directions d'établissements pour la mise au point de leurs projets de modernisation et d'adaptation et faire preuve d'une capacité de proposition auprès du conseil d'administration pour la promotion de nouvelles activités.

CE POSTE NÉCESSITE UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DE GESTION D'ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX, des compétences comptables et financières et de RÉELLES APTITUDES D'ORGANISATION. Il nécessite également une bonne culture générale, L'ESPRIT D'INITIATIVE et d'INNOVATION et le SENS SOCIAL nécessaire au développement de l'Association.

Adresser c.v. n° 98.286 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-Ier qui trans.

emplois internationaux

Société d'ingénierie recherche pour AFRIQUE DU SUD

INGÉNIEUR-CHIMISTE

connaissant et sachant opérer les résines de chaînes de déminéralisation. Langue anglaise obligatoire. Env. c.v. à AMP n° 3.320/AT 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

Sté d'ingénierie recherche pour AFRIQUE DU SUD

INGÉNIEUR

CHIMISTE connaissant et sachant opérer les résines de chaînes de déminéralisation. Langue anglaise obligatoire. Envoyer c.v. à AMP, n° 3320/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui tr[illegible]

Qu'est-ce que la vente chez IBM France ?

- *c'est travailler à long terme et non au coup par coup.*
- *c'est être en relation avec des responsables de haut niveau dans les entreprises.*
- *c'est analyser des besoins et imaginer des solutions.*
- *c'est vendre un produit et ses utilisations.*
- *c'est mettre à la disposition des entreprises des outils de développement et de productivité.*
- *c'est avoir, après formation, des responsabilités croissantes.*
- *c'est être autonome en bénéficiant des structures d'une entreprise à la pointe de son secteur.*

... enfin, c'est l'expérience la plus enrichissante pour un (e)

JEUNE DIPLÔMÉ (E) D'ÉCOLE D'INGÉNIEUR ou de COMMERCE

qui souhaite vivre pleinement la grande mutation technologique des entreprises françaises.

En tant qu'INGÉNIEUR COMMERCIAL, vous recevrez une formation alternée rémunérée qui vous donnera vraiment toutes les chances de réussir.

Nous étudierons avec soin et discrétion votre candidature adressée à IBM FRANCE - Service Recrutement-Orientation-Conseils - 2, rue de Marengo 75001 PARIS (référence ICM 20/8). Vos éventuels frais de déplacement vous seront remboursés.

IBM France

Organisation et Publicité



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Jeune cadre financier

La Direction Financière d'un Groupe privé (CA 3 milliards de francs) recherche un jeune cadre pour développer son service trésorerie.
Sa mission sera de planifier les moyens de prévisions, de gérer la trésorerie d'une dizaine de filiales en coordination avec les services comptables et la Direction Générale. Interlocuteur privilégié des banques, il développera les relations avec les exploitants au travers du suivi des comptes et des autorisations de crédit des sociétés.
Cette fonction conviendrait à un homme de rigueur, de négociation et d'encadrement.
Diplômé d'Etudes Supérieures (option Finances), il a un fort potentiel d'initiatives pour promouvoir l'organisation et la gestion du service.
Aussi devra-t-il justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.
Ce poste tremplin offre de sérieuses possibilités d'évolution au sein d'une direction financière pour un jeune cadre ambitieux.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions) sous référence 2930 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo – 75001 PARIS, qui transmettra.

Entreprise secteur bijouterie
C.A. 82 millions de francs
forte expansion

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

LIEU DE TRAVAIL PROCHE BANLIEUE OUEST.

VOUS êtes un (e) analyste programmeur confirmé (e).

VOUS êtes prêt (e) à prendre la responsabilité de ce département et à participer à l'implantation des nouveaux systèmes.

ADRESSEZ VOTRE CURRICULUM VITAE A
CHRISTIAN BERNARD
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 435-01 - 75025 PARIS CEDEX 01.

Editeur cherche
CORRECTEUR ÉPREUVES
Consciencieux, expérimenté, pour travaux ponctuels à la pige.
Ecrire avec réf. DORBON
1, r. Beaujon, 75008 PARIS.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16).
BP 402 - 09 PARIS.

RÉSIDENCE « LES CÈDRES »
10' Pte d'Italie, Paris.
Tourisme, repos, retraite.
Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés.
33, av. de Vitry. 94800 Villejuif. (1) 726-89-83, (1) 638-34-14.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
BP 281-09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Africain valet de chambre permis B, ch. rempl. M'NGAE 636-93-39.

J H. 29 ans, assistant-documentaliste, anc. stag. document. serv. éco-Monde. Etudiant en droit, dipl. document. institut catholique et cap. en développt (3 ans), cher. emploi dans centre de document.
Ecr. s/nº 6650 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR PROCÉDÉS
- Respons. élabor. et chiffr. de projets en ingénierie.
- Formation 83 en infor. indust. Ecole cent. de Paris.

CHERCHE
Poste analyste ou ingénieur informaticien.
Adresse : M. DUCRUEZ.
2, rue des Terrasses,
91000 Bondoufle.

villégiature

Ste-Maxime, loue sept. appt mer, 3 P., 6 pers. de résidence gd luxe, piscine, tennis, parc, accès direct plage. 9 000 F. Tél. (6) 494-26-39.

Vacances en été DANS LE HAUT-DOUBS
à 3 h 30 de Paris (TGV). Places disponibles 27 août au 2 septembre. Yves et Liliane vous accueillent dans une belle ferme du XVII[e] s. rénovée tt cft, chambres av. s. de bs privée, cuisine maison, pain cuit au feu de bois, table d'hôtes, calme, repos. 1 660 F tt compris.
Le Crêt l'Agneau, La Longeville, 25650 MONTBENOIT.
Tél. 1? (81) 38-12-51.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Peugeot 104 S, 6 CV; 1979, 86 000 km. Prix Argus. 14 000 F. Tél. 844-81-85. Après 17 h.

---

2 Contrôleurs de Gestion

Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dont 3 ans dans la fonction.
Au sein d'une jeune équipe vous serez chargés du contrôle de gestion sous toutes ses formes.

Nous sommes une importante entreprise française d'ingéniérie à fort taux de croissance dépendant d'un grand groupe.

Nous vous demanderons de posséder un esprit de rigueur, de synthèse et de dialogue.
L'un de ces postes sera temporairement basé en province.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite, rémunération souhaitée) *sous Réf. 635 à Curriculum* 26 rue du 4 Septembre 75002 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

Groupe de presse en expansion (Paris-8[e])
Filiale d'un groupe international

recherche

UN ASSISTANT DU CONTROLE DE GESTION

qui sera chargé de l'élaboration des états mensuels et des budgets prévisionnels pour l'ensemble de nos activités.

Ce poste s'adresse à un jeune candidat de niveau école de commerce et/ou DECS, justifiant d'une expérience d'un à trois ans acquise dans un poste similaire ou en cabinet d'audit.

Il devra être particulièrement qualifié en comptabilité et faire preuve d'une bonne capacité d'analyse.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à

RÉGIE-PRESSE T 68.007 M

7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Jeunes diplômés d'enseignement supérieur *HF*

ECOLE D'INGENIEUR
OU FORMATION UNIVERSITAIRE

*Débutants, désirant s'orienter vers l'INFORMATIQUE DE GESTION, après une formation complète assurée par nos soins. Nous sommes un important organisme de prévoyance et nous désirons compléter nos équipes informatiques.
Si vous êtes intéressé(e) par la mise en place de systèmes de gestion informatisée, envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2877 à :*

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIS
rech. pour importants projets
ANALYSTES-PROGRAMM.
IBM-MVS-COBOL-CICS
ANALYSTES-PROGRAMM.
FORTRAN-PROJET GESTION
INGÉNIEURS SYSTÈME
PROCESSUS INDUSTRIEL
MITRA-SOLAR-PDP 11
INTEL 80-86, PLM 86
26, r. Daubenton, 5[e], 337-99-22.

VILLE
DE CORBEIL-ESSONNES
recrute
pour son école multisport (le mercredi matin)
MONITEURS (TRICES)
Adresser candidatures au Palais des Sports, 90, rue Féray, 91100 Corbeil-Essonnes.
Téléphone : 496-42-55.

Editeur cherche
GRAPHISTE
BRILLANT
pour divers travaux maquette, mise en page, etc. Mi-temps ou free lance.
Ecrire avec documents (ret.), REBY, 9, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

INFIRMIÈRE libérale installée dans la zone de Saint-Quentin-en-Yvelines, cherche REMPLAÇANTE du 1[er] au 15 septembre.
Tél. : 770-33-89 entre 8 h et 11 h 30 ou 043-35-43.

Ville de la banlieue sud de PARIS
cherche
UN CHEF DE LABORATOIRE
d'analyses médicales pour son Centre de santé municipal.
Ecr. s/nº 8.255 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CALCULS DES STRUCTURES
- Domaines : nucléaire, aérospatial, défense nationale.
- Travaux classiques et avancés.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche
INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS
- Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine.
- Grande école.
- Si possible connaissance des codes ASME ou RCCM.
- Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Tél. : 687-25-72, poste 139.
Pour inform. réciproques complémentaires.

---

la Télédistribution vous intéresse ?

Vous êtes un jeune diplômé d'IUT en électronique et, bien que possédant une première expérience professionnelle, vous désirez parfaire la connaissance de votre métier.
Notre société vous propose d'intégrer l'une de ses filiales pour coordonner la maintenance du réseau de télédistribution, assurer l'exploitation de la tête de réseau, suivre les nouvelles installations.
Tout en bénéficiant du soutien d'une équipe technico-administrative, vous jouirez d'une certaine autonomie et devrez faire preuve d'initiative.
Ce poste évolutif pour candidat de valeur est à pourvoir en région parisienne (banlieue ouest).
Prière d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. **4197** à **Lévi Toumay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Nous sommes un Groupe chimique important qui recherche pour son Siège social à Paris

SON RESPONSABLE PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Vous êtes un Cadre dynamique d'au moins 35 ans, de formation Bac + 4 (maîtrise ou école de commerce), vous avez déjà l'expérience d'une fonction similaire dans une société multi-établissements.
Vous avez évidemment le sens de l'organisation, des capacités réelles d'animation et une aptitude confirmée aux contacts humains...

...CE POSTE VOUS INTÉRESSE

Directement rattaché au Directeur du Personnel :
- Vous animerez une équipe qui assure la paie informatisée de l'ensemble de la société ainsi que le suivi administratif des dossiers individuels ;
- Vous aurez en charge l'évolution d'un logiciel de paie et de gestion du personnel.

Ecrivez avec c.v. manuscrit, prétent. et ph. ss réf. 9.809
AMEP Conseil,
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
recherche URGENT
1 INGÉNIEUR
EXPÉRIMENTÉ
en PROCÉDURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
1 INGÉNIEUR
LOGICIEL
pour rédaction de manuels.
1 ÉLECTRONICIEN
pour suivi de documentation de maintenance et connaissance logiciels. Expérience souhaitée.
Tél. 784-74-52 pour R.-V.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
1[er] GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCES

Vous qui avez réussi un BAC « scientifique » (C, E,...) prolongé par 1 ou 2 années d'études supplémentaires, qui êtes libéré des O.M. qui êtes intéressé par l'**INFORMATIQUE**
par les
ORDINATEURS
et les
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
les plus puissants :
L'U.A.P. VOUS OFFRE LES MOYENS DE VOTRE FORMATION ET UN EMPLOI.

Pour obtenir les modalités de votre inscription, env. c.v. à U.A.P., Mme SÉBASTIEN, 20 ter, rue de Bezons, 92411 COURBEVOIE Cedex.

Ville de la banlieue Sud de PARIS
cherche
un chef de laboratoire d'analyses médicales pour son Centre de Santé Municipal.
Adresser demande et c.v. sous nº 8.264 *le Monde* Pub., services annonces classées, 5, r. des Italiens. 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE SYSTÈME SPERRY UNIVAC S 80

Capable d'assurer maintenance programmes.
Petit développement et exploitation.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE
sous nº T 68.006 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIETE DE CONSEIL
recherche
pour des missions en Pays en voie de développement francophones des

Experts en Politique et Gestion du personnel

Les candidats devront avoir une expérience de 5 années minimum dans des Entreprises importantes, et accepter un contrat à durée déterminée.
Rémunération élevée.

Adresser C.V. détaillé et photo
sous réf. 3316/AT à : A.M.P.
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

---

les annonces classées



sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ RAPIDEMENT 807-83-03.

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS PARIS-BANLIEUE.
Tél. 296-58-46.

LOCATIONS DISPONIBLES PARIS BANLIEUE C.L.P.
68, RUE DU CHEMIN-VERT, 75011 PARIS.
MÉTRO SAINT-AMBROISE.

locations non meublées demandes

Paris

504-20-00
Ce nº de tél. vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de : L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES.
3, r. *Montevideo*, PARIS 16[e].

Pour administrateurs et employés mutés. IMPORTANTE ORGANISATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE rech. APPTS toutes catégories et villas. 504-48-21.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES, villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

pavillons

PAVILLON 5 P. 1981.
Près CERGY. Grande salle, mezzanine.
Garage, jardin.
495 000 F dont 350 000 de prêt PAP à reprendre.
031-02-35.

propriétés

PRÈS ÉTAMPES
Pptaire vd libre 40 km Paris
DEMEURE ANC. RESTAURÉE
Gd liv., s. à manger, cuis. ancienne équipée moderne, 6 chbres, 3 s. d. b., 2 salles d'eau, gd cft + 1 bâtiment à aménager + logement gardien indépendant + dépendances. Terrain 42 000 m² (verger, bosquet et prairies + rivière sur 200 m). Px 2 100 000 F. W-E 494-07-43, sem. 547-60-50.

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Tél. (1) 727-15-69.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., télex, secrétariat, salles de réunions av. vidéo, bar, etc.
Locat. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, rue de Crimée, 19[e], et 4, rue des Deux-Avenues, 13[e]. 607-62-00.

terrains

PERIGORD VERT. Vds terrain à bâtir, viabil., 3.035 m².
Proximité Auvézère.
Tél. (55) 75-07-31.

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS
LE CONFORT D'AUJOURD'HUI

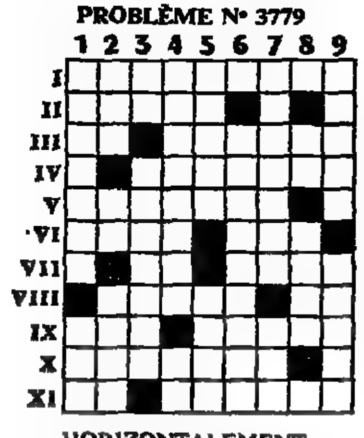
À BOURG LA REINE
ville résidentielle

Proximité immédiate
de tous commerces
R.E.R. autobus
reste 5 appartements :
2 pièces et 4 et 5 pièces duplex
PRIX IMBATTABLES - PRÊT CONVENTIONNÉ
SIFIF 547.60.50

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3779



HORIZONTALEMENT

I. Veston trop court pour être dans le vent. — II. Excuse donnée à l'ingratitude. — III. Article. Comme des rats. — IV. Devise utopique. — V. Tel un esprit qui gagnerait à être meublé ou un sol qu'on gagnerait à ameublir. — VI. De quoi l'on peut mourir quand la chose est crevante. Explosion non perçue des tympans modernes. — VII. Alternative. Eléments d'un programme détaillé par le menu. — VIII. Unité de l'antique Rome ou de la science moderne. Participe passé. — IX. Notion du bien que beaucoup foulent aux pieds. Déveine pour une veine. — X. Conserve de lardons. — XI. Préposition. Où l'on peut apprécier la nouvelle culture flamande (pluriel).

VERTICALEMENT

1. Tel un ours tournant en rond dans un tel cercle. Un pestiféré l'a traité de galeux. — 2. Eprouvée. Négation. Verts ou plus que bleus. — 3. Caractères marginaux. Donner une âme au violon. — 4. Homme remarquable par sa taille. Grandeur, ici très raccourcie. — 5. L'importance des cours est fonction de son régime. Lac italien. — 6. On souhaite qu'il soit toujours à la hauteur de la situation. — 7. Passe souvent par l'inter pour transmettre. Port d'Ecosse. — 8. Copulative. Epoques de pleine lune, aux îles du Levant. — 9. Posent des cas épineux à ceux qui les traitent. S'attrapent facilement à la course.

Solution du problème n° 3778

Horizontalement

I. Défenestration. — II. Erine. Tien. — III. Monoplace. Bru. — IV. Os. ER. Raclée. — V. Amante. Cherté. — VI. Investir. Hennir. — VII. Lia. Nizami. Ne. — VIII. Iana. Ignorante. — IX. Sites. Gnon. Eu. — X. As. Tay. Es. Ida. — XI. Témérité. Moulin. — XII. Ironises. Ester. — XIII. Ointes. Anières. — XIV. Net. Nullité. Ici. — XV. Sen. Sein. Mets.

Verticalement

1. Démobilisation. — 2. Eros. Niaiseries. — 3. Fin. Avant. Monte. — 4. Enorme. Aèrent. — 5. Nep. Ara. Rien. — 6. Lent. Tissus. — 7. Starting-gate. Le. — 8. Tic. Erinnyes. Li. — 9. Réer. Zoo. Ain. — 10. An. Acharnement. — 11. Schéma. Sosie. — 12. If. Lénine. Ute. — 13. Bern (graphie allemande). Tuilerie. — 14. Rétine. Direct. — 15. Ou. Ere. Tan. Sis.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 19 août :

UN DÉCRET

● Modifiant et complétant diverses dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'attribution des prêts aidés par l'Etat.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 AOUT

« Autour du Palais-Royal », 11 heures, 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz.

« Notre-Dame-des-Victoires », 15 heures, devant l'église, Mme Allaz.

« Paris au temps d'Abélard », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre, M. Jacomet.

« De l'hôtel Sully à la place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 15 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (les Flâneries).

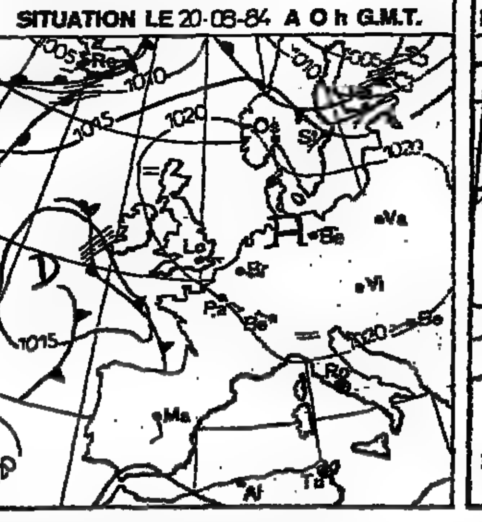
SALON

TOUT TERRAIN. — Le Salon des tout-terrain se tient jusqu'au 26 août à Val-d'Isère, dans les Alpes. Il réunit véhicules automobiles 4×4, motos de cross, camions, karts et autres bicross en pleine action sur deux zones de démonstration en montagne : l'une pour le grand public, l'autre pour les « spécialistes ». Tous les essais sont gratuits.

★ Office du tourisme de Val-d'Isère. Tél. : (79) 06-10-83.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-08-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-8-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 août à 0 heure et le mardi 21 août à 24 heures.

Une dépression centrée sur le proche Atlantique continuera à amener sur l'ouest du pays de l'air chaud devenant progressivement plus instable. L'Est restera sous l'influence de l'anticyclone européen.

Mardi, en début de journée, des nuages élevés et moyens s'étendront de la Bretagne à l'Aquitaine. Par ailleurs, on observera des brumes et nuages bas dans les Landes et le Languedoc-Roussillon, des brumes locales du Bassin parisien au Massif Central. Au fil de la journée, les nuages gagneront vers l'est pour s'étaler jusqu'à la Normandie, le Bassin Parisien, Massif Central et Languedoc. Sur cette zone, ils permettront encore un ensoleillement satisfaisant et n'apporteront qu'un faible risque d'orage sans précipitations. Plus à l'ouest, ils seront plus épais et donneront lieu en soirée à des orages avec pluie. Sur l'est du pays au contraire, il fera toujours un temps chaud et sec.

Les températures minimales seront de 17 à 19 degrés sur les régions méditerranéennes, 16 à 18 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest, 12 à 13 degrés ailleurs. Les maximales seront en légère baisse près des côtes atlantiques avec 28 à 32 degrés. Ailleurs, elles seront de 27 à 30 degrés et même 31 à 34 degrés de l'ouest du Massif Central à la région Midi-Pyrénées.

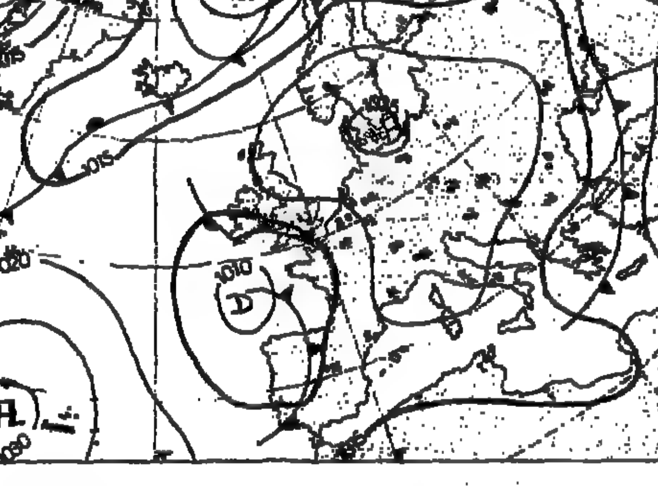
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 août à 8 heures, de 1019 millibars, soit 764,9 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 août) : Ajaccio, 27 et 15 degrés; Biarritz, 34 et 20; Bordeaux, 33 et 17; Bourges, 29 et 14; Brest, 30 et 17; Caen, 30 et 16; Cherbourg, 27 et 17; Clermont-Ferrand, 29 et 13; Dijon, 28 et 15; Grenoble-St-M.-H., 29 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 13; Lille, 27 et 14; Lyon, 29 et 13; Marseille-Marignane, 29 et 16; Nancy, 27 et 12; Nantes, 32 et 18; Nice-Côte d'Azur, 26 et 21; Paris-Montsouris, 29 et 16; Paris-Orly, 29 et 15; Pau, 32 et 18; Perpignan, 24 et 19; Rennes, 31 et 16; Strasbourg, 27 et 13; Tours, 29 et 14; Toulouse, 32 et 16; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 27 et 12; Athènes, 28 et 17; Berlin, 22 et 13; Bonn, 27 et 12; Bruxelles, 26 et 11; Le Caire, 31 et 21; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 22 et 11; Dakar, 31 et 26; Djerba, 31 et 19; Genève, 27 et 11; Istanbul, 25 et 18; Jérusalem, 26 et 17; Lisbonne, 30 et 18; Londres, 29 et 14; Luxembourg, 26 et 15; Madrid, 32 et 17; Moscou, 18 et 7; Nairobi, 22 et 10; New-York, 26 et 19; Palma-de-Majorque, 31 et 15; Rio-de-Janeiro, 21 (maxi); Rome, 28 et 16; Stockholm, 22 et 15; Tozeur, 34 et 22; Tunis, 29 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 0 HEURE (GMT)

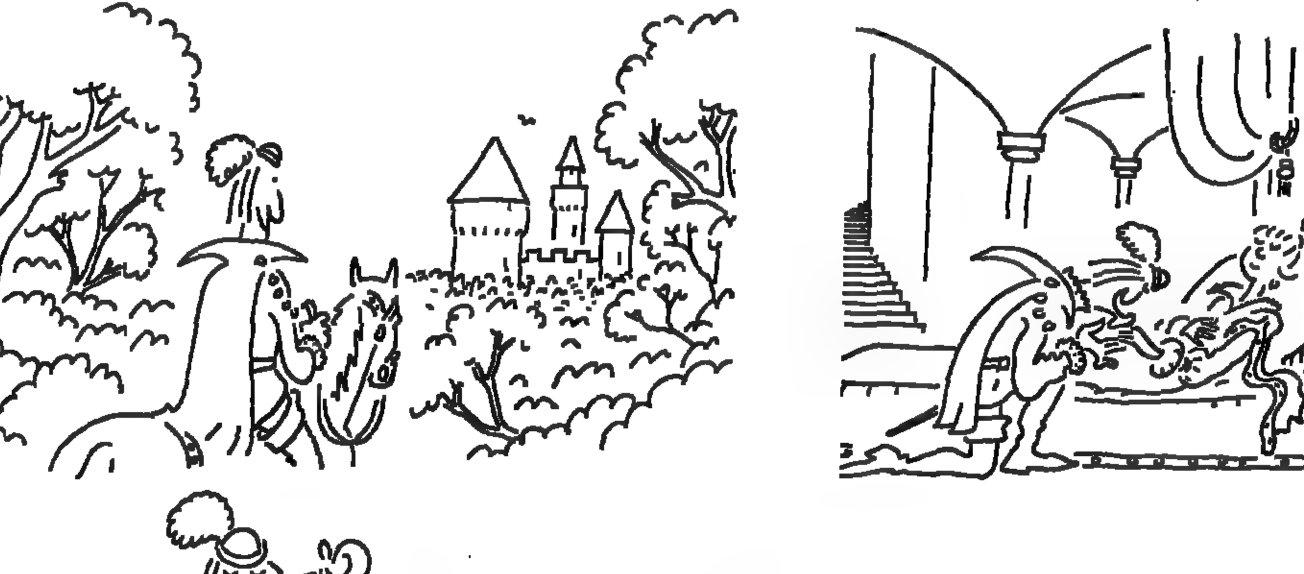


ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. — Bien que nous ayons suggéré au meilleur ami de notre héros que la fin de cette histoire se termine comme un conte de fées, on notera qu'une pierre malencontreusement posée sur le passage d'un cheval manque dans ce dernier chapitre de tout remettre en cause. Heureusement il n'en sera rien, et le mariage aura lieu au château de Maintenon, près de Chartres, dans une région que chérit particulièrement l'auteur anonyme des résumés publiés depuis le début de ce récit.

L'ORAGE EST MAINTENANT PASSÉ. NOUS REVIVONS ENSEMBLE ET ELLE PARLE DE FAIRE UN ENFANT. NOUS NOUS AIMONS MIEUX QU'AVANT JE CROIS.









EN BREF

COLLOQUE

BIOTECHNOLOGIES. — Le Comité d'expansion économique du pays de Vannes, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture du Morbihan organisent un colloque sur les biotechnologies et les bio-industries, « Une chance pour aujourd'hui et demain », le mardi 4 septembre à Vannes (Morbihan).

★ Comité d'expansion économique, 26, rue Jeanne-d'Arc, 56000 Vannes. Tél. : (97) 63-26-18.

ÉCRIVAINS EN HERBE

LA BOURSE A LA NOUVELLE. — L'initiative municipale pour une action culturelle toulonnaise (IMPACT) organise un concours ouvert aux auteurs de nouvelles inédites. Pour participer, il suffit d'adresser, avant le 6 octobre, un texte d'environ huit pages dactylographiées en sept exemplaires. Aucun thème n'est imposé, cependant, ne seront pas acceptés les contes ou légendes. Le premier prix est une bourse de 10 000 F. Les lauréats seront édités par la ville de Toulon et diffusés auprès de toutes les maisons d'éditions.

★ Direction des affaires culturelles, mairie de Toulon, BP 1407-83056 Toulon Cedex. Tél. : 62-63-37.

FORMATION PERMANENTE

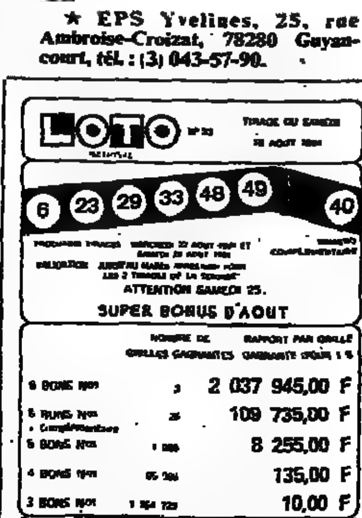
PRÉVISION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. — L'Institut technique de prévisions économique et sociale (ITPES) du Conservatoire national des arts et métiers forme ou perfectionne les cadres d'entreprises aux techniques modernes de gestion prévisionnelle et de prévision économique et sociale. La formation, qui dure deux ans, comporte des cours théoriques et une formation pratique (travaux dirigés, études de cas, jeux d'entreprise). Après soutenance d'un mémoire, la scolarité est sanctionnée par un diplôme homologué. Les cours de première année commencent le 17 octobre. Ils ont lieu les mardis, mercredis et vendredis de 18 h 15 à 20 h 30 à Paris.

★ Secrétariat de l'ITPES, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris cedex 03, tél. : (1) 271-24-14, poste 523, de 14 h 30 à 17 h 30.

INFORMATIQUE. — L'Ecole professionnelle supérieure (EPS) propose aux demandeurs d'emploi et aux salariés sollicitant un congé-formation les stages suivants : analyste-programmeur en micro-informatique (6 mois à temps plein) ; micro-informatique industrielle et de gestion (3 mois à temps plein) ; technico-commercial en micro-informatique (6 mois à temps plein) ; technicien de maintenance en micro-électronique (6 mois à temps plein) ; secrétaire bureautique (6 mois à temps plein) ; chef de projet en mini-informatique (7 mois à temps plein). Ces stages auront lieu de septembre 1984 à juin 1985 à des dates variées, à Paris ou à Guyancourt (Yvelines).

★ EPS Paris, 45, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. : (1) 523-35-30.

★ EPS Yvelines, 25, rue Ambroise-Croizat, 78280 Guyancourt, tél. : (3) 043-57-90.



Le Monde

économie

SOCIAL

LES JEUNES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

I. — Chômage et travail précaire

par ALAIN LEBAUBE

On savait les jeunes de moins de vingt-cinq ans durement éprouvés par la crise. On savait que ces jeunes étaient plus frappés par le chômage que les autres classes d'âge... qu'ils supporteraient avant les adultes, les risques de la précarité de l'emploi..., et qu'ils expérimenteraient souvent, à leur corps défendant, une flexibilité dont on cerne encore mal les contours (*le Monde* du 24 juillet)...

On savait tout cela, mais les chiffres restent cependant accablants : un quart des jeunes de quinze à vingt-quatre ans considérés comme actifs n'occupent que des emplois précaires et, si l'on y ajoute les chômeurs déclarés du même âge, c'est la moitié des moins de vingt-cinq ans — soit, 1,5 million de jeunes — qui, d'emblée, découvrent ainsi la face cachée du monde du travail. Dure réalité, éprouvant examen de passage pour l'entrée dans la vie active.

Ce constat, désastreux, il est possible de le faire, pour 1983, à partir des données statistiques fournies par l'INSEE qui, chaque année au mois de mars, réalise son enquête-emploi (nº 451 des collections de l'INSEE, série D, nº 96).

Il est corroboré par les observations établies par les différents organismes du service public de l'emploi (ANPE, service des études et de la statistique du ministère des affaires sociales, du travail et de l'emploi) qui ont publié, de leur côté, « *le bilan de l'emploi 1983* ».

En mars 1983, la photographie de l'enquête INSEE évaluait à 7,8 millions le nombre de jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans se décomposant en 630 000 inactifs (dont 237 366 appelés), 3 831 315 scolarisés et 3 377 087 actifs.

C'est cette dernière catégorie — en recul de 2 points en pourcentage par rapport à l'année précédente, apprend-on, en raison d'une sensible augmentation de la scolarisation — qui nous intéresse. On y retrouve en effet tous les jeunes disponibles, à ce moment, pour exercer une activité professionnelle, que celle-ci soit indépendante (126 460 sont agriculteurs, artisans, commerçants ou membres des professions libérales) ou salariée, pour 2 540 294 d'entre eux.

Or, parmi cette main-d'œuvre potentielle, 710 343 jeunes de moins de vingt-cinq ans — soit 21 % de la population active de cette tranche d'âge — se trouvaient alors inscrits à l'ANPE comme demandeurs d'emploi (991 000 à la fin du mois de décembre 1983) et à la recherche, pour une immense majorité, d'une première activité.

Rotation

Ce chiffre éloquent ne dit pourtant pas tout. Il faut encore le compléter par les renseignements concernant les innombrables cohortes de ceux qui, à un moment ou un autre, prendront leur tour dans les files d'attente des sans-emploi, c'est-à-dire les jeunes travailleurs à titre précaire. Ceux-là, justement, et à n'en pas douter, sont encore plus nombreux que ne l'avouent les statistiques figées sur un instant puisque, par définition, l'emploi intérimaire, temporaire, saisonnier ou même à contrat à durée déterminée sous-entend une rotation des effectifs, la période d'activité succédant à une période de chômage.

Ainsi, pour 1983, estime-t-on à 2 200 000 le nombre de contrats signés pour des missions d'intérim qui, en moyenne, au premier et deuxième trimestre, duraient de 2,2 à 2,3 semaines (3,5 semaines en 1982), et lors de son enquête, en mars 1983, l'INSEE a recensé 110 468 moins de vingt-cinq ans qui exerçaient ce type d'activité aléatoire.

Pour les contrats de travail à durée déterminée, dont le « bilan de l'emploi » a établi qu'ils étaient le fait, à 68 %, des moins de vingt-cinq ans, le même mouvement s'observe. L'ANPE a déterminé que 1 218 900 de ces contrats avaient été signés en 1983 dont on ignore la durée moyenne (elle était de 12,1 semaines en 1982), et l'INSEE a comptabilisé 256 823 personnes (174 639 jeunes, par conséquent) exerçant une activité de cette nature en mars 1983.

Encore cette précarité, supportée ou acceptée, serait-elle un moindre mal si elle débouchait, à terme, sur une embauche définitive. Les statistiques nous apprennent malheureusement que tel n'est pas le cas puisque, sur 1 000 recrutements effectués par les entreprises, on évalue à 34 ceux qui font suite à une mission d'intérim et à 135 ceux qui concluent un contrat à durée déterminée, devenu période d'essai.

Une masse ignorée

En outre, la panoplie des emplois précaires comporte encore d'autres moyens dont les jeunes font massivement l'amère expérience. Sans doute serait-ce aller trop vite en besogne que de comptabiliser l'apprentissage (pour 179 825 jeunes), les stages des contrats emploi-formation (pour 54 785 jeunes) ou les aides familiales (pour 76 246 jeunes) parmi ces dispositifs, même si l'expérience a souvent démontré, aussi, que ces emplois d'un type particulier, très peu rémunérés, pouvaient conduire à l'illusion et pas nécessairement à l'embauche espérée.

En revanche, on peut admettre que le travail à temps partiel, pratiqué à 84 % par des femmes et à 19 % par des jeunes, constitue l'un des éléments de cette flexibilité vantée et recherchée par de nombreux observateurs du marché du travail qui souhaitent l'intégrer à une politique nouvelle de l'emploi. Or ce sont déjà 192 792 jeunes de moins de vingt-cinq ans qui sont employés de la sorte pendant quinze heures ou plus par semaine et 39 147 qui le sont pour moins de quinze heures.

A ce sombre tableau, il conviendrait d'ajouter, pour être complet, les effectifs que l'Etat, les établissements publics et les collectivités locales — utilisateurs sur une grande échelle, s'il en est, de la précarité de l'emploi, — savent recruter sans statut et tardent ensuite à intégrer. Stagiaires ou agents non titulaires, ils sont globalement 756 865, selon les statistiques de l'INSEE, qui ne permettent toutefois pas d'en extraire les jeunes, nécessairement majoritaires, pas plus qu'il n'est possible d'en conclure que leur situation, à terme, ne sera pas régularisée.

Malgré cette dernière inconnue, l'ampleur du phénomène peut être mesurée et tient en quelques chiffres alarmants. Au total, 827 902 jeunes au moins — en comptabilisant, il est vrai, les apprentis et les aides familiales — vivent donc un emploi précaire ou diminué. Avec les chômeurs, ils deviennent 1 538 245, à comparer aux 3 377 097 jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans que les définitions communément admises considèrent comme actifs.

Masse énorme, ignorée, dont l'existence est de nature à fausser les jugements sur les dommages causés par la crise.

Au moment où, en effet, il n'est guère question que de moderniser notre économie et de faire surgir une France rénovée, on découvre qu'à la frange se développe un risque majeur, avec la concentration, d'une population, jeune de surcroît, pratiquement laissée pour compte.

Le risque d'un « décrochage »

Tandis que des jeunes, les mieux armés et les plus combatifs, trouvent leur place dans un monde en transformation rapide, tous ces chômeurs ne s'y intègrent pas individuellement mais, du fait de leur nombre impressionnant, font émerger une autre société, vouée à d'autres règles et à d'autres références. La masse, ici, vient renforcer une communauté dans ses attitudes.

Souvent, le danger potentiel d'une société duale dont on observait les prémisses a été évoqué. On ne se doutait pas qu'elle était aussi proche. Surtout, on n'imaginait pas que l'apparition de ce « dnouveau monde », si différent de l'autre, performant et combatif, se localiserait, dans une forte proportion, chez les jeunes.

Ce phénomène est sans aucun doute lourd de conséquences durables pour l'avenir. La stabilité et, par conséquent, la véritable insertion sociale étant renvoyée à plus tard, bien plus tard, on assiste chez ces jeunes à la manifestation de nouveaux comportements et de nouveaux modes de vie.

Une autre organisation apparaît dont on peut enregistrer les premiers signes. Déjà, ils traduisent le « décrochage » d'une frange de la population qui pourrait entraîner à son tour des bouleversements sociaux ou politiques. Au-delà, ils annonceraient une France à deux vitesses où deux systèmes différents et imperméables cohabiteraient sans se voir, chacun derrière leur vitre.

Prochain article :

LES SIGNES DE L'EXCLUSION



Dessin de PLANTU.

● **Suède : *l'essence moins chère pour les propriétaires de Volvo.*** — Tous les propriétaires d'une voiture Volvo obtiendraient prochainement un rabais équivalant à plus de 20 centimes français par litre d'essence dans les stations-service Gulf en Suède, a indiqué samedi 18 août le quotidien *Göteborgs-Tidningen*. Volvo, se lançant dans une opération promotionnelle de grande envergure, se serait mis d'accord avec Gulf pour quinze ans.

Les propriétaires de véhicules Volvo pourraient ainsi, selon le journal, acheter le carburant, les huiles de graissage et autres accessoires d'entretien avec un rabais dans le cinq cents stations Gulf situées en Suède. Si Volvo s'est refusé à démentir ou à confirmer ces informations, on s'attendait pour le 20 août, l'annonce, par Volvo, de « *décisions commerciales importantes* ».

M. Bergeron (FO) : *Il y a de plus en plus de pauvres en France*

« *Selon moi, il faut changer de route et le faire vite, car il est très mauvais de laisser s'accentuer une perte de pouvoir d'achat,* a déclaré dans une interview au *Journal du dimanche* du 19 août, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, préoccupé surtout, par « *l'attitude du gouvernement en ce qui concerne les rémunérations* », car il évalue à 5 % le retard des salaires sur les prix. M. Bergeron, se fondant sur les entretiens avec les maires qui lui ont signalé « *une recrudescence de l'activité des bureaux d'aide sociale* », affirme aussi que : « *De plus en plus de gens sont aux prises avec des difficultés très sérieuses. Il il a de plus en plus de pauvres en France.* »

Toutefois, le secrétaire général de FO, tout en critiquant la politique suivie jusqu'ici par le gouvernement, fondée sur la volonté de rétablir les grands équilibres et de lutter contre l'inflation, ce qui « *a une contrepartie : le chômage* », ne propose pas un brutal changement de cap. Il demande seulement de « *corriger, relancer un peu le pouvoir de la consommation, mettre un peu d'eau dans le vin de la rigueur* ». En effet « *si l'on accroît la productivité et qu'on réduit le pouvoir de consommation, cela se traduit à moyen terme par une augmentation du chômage. Il ne faut donc plus fonder une politique sur cette idée du tassement de la consommation* ». M. Bergeron annonce d'autre part que FO réclamera partout, dès le début de septembre, « *la relance des négociations aussi bien pour les fonctionnaires que pour les entreprises nationales ou le secteur privé.* »

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

La grève des mineurs entre dans son sixième mois

Le conflit pèsera sur le congrès des syndicats qui s'ouvre début septembre

De notre correspondant

Londres. — En l'absence de toute perspective de négociations entre le Syndicat des mineurs et la direction des Charbonnages britanniques, l'avenir de la grève des mineurs, qui entre dans son sixième mois, dépendra beaucoup du degré de solidarité dont feront preuve les syndicats des autres branches. Leurs délégués seront rassemblés pour la conférence annuelle du Trade Union Congress (TUC), au début du mois prochain, à Brighton. L'ordre du jour du congrès, publié lundi 20 août, confirme que les débats seront largement dominés par cette question.

Un ferme soutien du congrès au Syndicat des mineurs (NUM) renforcerait considérablement la position de M. Arthur Scargill, son leader, et pourrait inciter le gouvernement, comme l'administration des Charbonnages (NCB), à faire de nouvelles concessions. A l'inverse, si les délégués se contentent de bonnes paroles, le NCB sera tenté de s'en tenir à sa stratégie actuelle consistant à encourager la base à reprendre le travail — à moins que l'approche des congrès politiques ne contraigne le cabinet Thatcher à prendre une initiative capable de satisfaire les militants conservateurs.

Jusqu'à présent, les « barons » du TUC ont réagi de façon très prudente aux demandes de « *soutien total* » que leur a adressées M. Scargill. Comme les mineurs eux-mêmes, la centrale syndicale est divisée au sujet de la stratégie suivie par le NUM. L'aile gauche du mouvement syndical tentera de transformer la réunion de Brighton en un meeting de soutien aux mineurs, tandis que l'aile droite se dissociera de toute idée de soutien total. Depuis le début de la grève, le NUM n'a pu compter vraiment que sur la solidarité de trois groupes de travailleurs : les cheminots, les dockers et les marins. Parviendra-t-il à Brighton à élargir cette base de soutien ?

Bien des choses peuvent se passer dans l'atmosphère très émotionnelle du congrès du TUC, mais il sera difficile à M. Scargill de convaincre ses camarades syndicalistes de pousser l'esprit d'entraide jusqu'au déclenchement de grèves de soutien aux mineurs. Il lui sera plus aisé d'obtenir l'aide financière dont a grand besoin le NUM, une organisation relativement peu fortunée qui a dépensé d'importantes sommes d'argent depuis le mois de mars pour financer les déplacements des « piquets de grève volants » et faire face à des frais de justice croissants. Le syndicat serait depuis longtemps en faillite s'il avait versé à ses adhérents en grève les 15 livres hebdomadaires qui, selon la loi, sont supposés leur revenir.

La tâche de M. Scargill sera rendue plus compliquée par la présence dans les couloirs du congrès du TUC de mineurs hostiles à la grève. Huit d'entre eux ont formé, la semaine dernière, un comité national de non-grévistes, qui s'est promis de faire entendre la voix des dissidents à Brighton. Les fondateurs du comité ont déjà demandé aux membres du conseil général du TUC de ne pas voter en faveur de motions de soutien à la grève. Parallèlement, un autre groupe de non-grévistes dirigé par un mineur de Nottinghamshire, longtemps connu sous le pseudonyme de « bouleau argenté », tentera d'organiser une reprise du travail dans le Yorkshire, le 3 septembre, jour de l'ouverture du congrès du TUC.

L'offensive psychologique de la direction des charbonnages

L'administration des Charbonnages encourage activement ce qu'elle considère comme un mouvement vers la reprise du travail. Durant les dernières semaines, le NCB a mené une « campagne d'information » par courrier et voie de presse pour tenter de convaincre les grévistes de la générosité de sa dernière offre de compromis concernant le plan de restructuration à l'origine du conflit. Dans le même temps, les Charbonnages ont donné une large publicité aux dégâts causés dans divers puits en grève par l'absence ou l'insuffisance des travaux d'entretien. Depuis le mois de mars, une douzaine de veines de houille, devenues inexploitables, ont dû être abandonnées.

« *A moins d'un rapide retour au travail, les pertes d'emplois dues à la dégradation de galeries et fronts de taille excéderont celles qui sont prévues par notre plan de restructuration* », a déclaré le vice-président du NCB. Ce programme prévoit sur une année une réduction de 4 millions de tonnes de la capacité de production des houillères et la suppression d'environ 20 000 emplois.

L'administration des charbonnages a complété son offensive psychologique en mettant en relief le cas de la petite minorité de grévistes qui ont repris le chemin de la mine ces temps-ci. Selon ses statistiques, contestées par le NUM, 905 hommes ont repris le travail depuis le 2 juillet, sans qu'on sache s'ils continuent effectivement à pointer aujourd'hui. Toujours d'après le NCB, le nombre des non-grévistes s'élève à 48 000 et celui des grévistes à 133 000, soit 73 % de la main-d'œuvre totale. M. Scargill, pour sa part, soutient que les grévistes représentent toujours 80 % effectifs des houillères et que la grève est plus solide que jamais. De fait, le « mouvement de reprise » décelé par le NCB apparaît extrêmement lent, limité et inégal d'un bassin à l'autre. Dans les régions les plus militantes — Yorkshire, Kent et sud du Pays de Galle, — il est quasiment inexistant.

Dans le Yorkshire, premier bassin du pays, seulement sept mineurs retravaillent, mais des centaines de policiers ont dû être mobilisés pour leur assurer l'accès à la mine que leur refusent de gigantesques piquets de grève. Vendredi dernier, plusieurs centaines de *bobbies* ont chargé sous une pluie de projectiles quelque 6 000 grévistes qui voulaient s'opposer au passage de deux « jaunes ». « *Nous avons souvent entendu parler de reprise du travail au cours de ce conflit. Trop fréquemment, cela se traduit seulement par un surcroît de travail pour la police chargée de protéger une poignée de non-grévistes* », disait samedi un responsable des forces de l'ordre.

(Intérim.)

RFA

● **Nouvelle baisse des immatriculations d'automobiles.** — Le nombre des immatriculations de véhicules en RFA a baissé de 13,3 % en juillet par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé l'Office fédéral des immatriculations à Flensburg.

La conférence de l'ONUDI a pris fin sur un échec

Les Etats-Unis ont refusé de voter la déclaration générale

La seule conférence Nord-Sud prévue en 1984, la quatrième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), s'est achevée, dans la nuit de dimanche à lundi, sans obtenir, après dix-sept jours de débats, le consensus des cent trente-deux pays réunis à Vienne.

Les Etats-Unis ont en effet voté contre la déclaration générale servant de préambule, ou chapeau, aux résolutions spécifiques en faveur de l'industrialisation du tiers-monde. Douze pays industrialisés, dont la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada et le Japon, se sont abstenus. Soixante-dix-neuf pays, dont la France et l'Italie, les pays socialistes et les pays en développement ont voté en faveur de la déclaration.

Ce texte indique que la crise a « *un impact sévère sur les pays en développement* » et souligne notamment les conséquences néfastes de l'endettement, « *la contrainte majeure des taux d'intérêt élevés* » et la tension dans les mécanismes internationaux financiers, monétaires et commerciaux.

Il se prononce également pour un « *système commercial international ouvert* » et reconnaît que « *le protectionnisme est nuisible au commerce et au développement industriel* ».

La déclaration de Vienne estime également que la paix et la sécurité « *permettraient une réallocation des dépenses consacrées aux programmes militaires en faveur d'objectifs sociaux et économiques* ».

La prolongation de plus de vingt-quatre heures de la conférence de l'ONUDI, commencée le 2 août et qui devait s'achever samedi 18 août, n'a pas permis d'aboutir à un accord général sur un texte.

Le chef de la délégation américaine à la conférence, M. Richard Williamson, lors de l'explication du vote négatif des Etats-Unis, a estimé que « *ce texte, trop pessimiste, ne reflétait pas la situation économique mondiale* ». Il s'agit-là de « *partialité et non pas d'analyse* », a-t-il ajouté, en précisant que la déclaration traite de « *questions commerciales et financières qui ne sont pas du mandat de cette conférence* ».

La conférence a, par ailleurs, adopté par consensus une série de résolutions en faveur du développement industriel du tiers-monde et de la transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée. En revanche, deux résolutions, l'une portant sur la restructuration industrielle et l'autre sur le financement des projets de développement, ont été renvoyées devant l'Assemblée générale des Nations unies. — *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,8150	8,8175	− 50	− 30	− 90	− 58	− 290	− 158
$ can.	6,7714	6,7749	− 75	− 44	− 116	− 78	− 300	− 178
Yen (100)	3,6615	3,6640	+ 149	+ 162	+ 303	+ 325	+ 908	+ 977
DM	3,0693	3,0712	+ 160	+ 172	+ 292	+ 312	+ 818	+ 881
Florin	2,7232	2,7252	+ 123	+ 133	+ 228	+ 244	+ 638	+ 690
F.B. (100)	15,2116	15,2196	− 21	+ 53	+ 2	+ 124	− 2	+ 373
F.S.	3,6739	3,6755	+ 216	+ 234	+ 396	+ 422	+ 1153	+ 1231
L (1 000)	4,9664	4,9692	− 117	− 92	− 232	− 189	− 919	− 801
£	11,6481	11,6514	+ 31	+ 93	+ 119	+ 216	+ 495	+ 726

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4	11 3/4	11 7/8	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	6	6 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	11 1/4	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
F.S.	1 3/4	2	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 1/4	13 3/4	13 5/8	14 1/8	15	15 1/2
£	10 3/4	11	10 5/8	10 3/4	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
F. franç.	11 1/16	11 1/4	11 1/8	11 3/8	11 1/4	11 1/2	11 7/8	12 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PTT

La hausse de la taxe téléphonique est-elle illégale ?

M. Jean François-Poncet, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne envisage de saisir le Conseil d'Etat à propos de la dernière hausse de 10 centimes de la taxe téléphonique. Il estime que cette hausse est *« illégale »* en raison de l'article R-53 du code des PTT qui prévoit *« de la façon la plus claire que les recettes (de cette administration) doivent couvrir les dépenses d'exploitation et d'investissements et rien d'autre »*.

L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, qui s'exprimait dimanche 19 août sur Radio Monte-Carlo a ajouté : *« Il est donc évident que, à partir du moment où il y a des excédents et que ces excédents sont versés au budget de l'Etat, on commet un acte contraire à la loi. »*

Le gouvernement, selon lui, *« transforme la taxe du téléphone en un impôt alors qu'elle devrait être la contrepartie d'un service rendu »*. M. Jean François-Poncet a demandé aux ministres des PTT et des finances de s'expliquer devant le Sénat, et, si *« leurs explications sont insuffisantes »* il saisira le Conseil d'Etat.

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, également sur RMC, a rapproché cette hausse du *« surcoût du gaz algérien »* que paient les consommateurs. Les conséquences, estime M. Léotard, sont *« très graves pour l'économie »*. *« On ne peut pas parler de moderniser la France* [quand on taxe le téléphone qui] *est au cœur même du processus de modernisation des communications »*.

MM. François-Poncet et Léotard auraient pu porter leur offensive plus tôt, puisque les décisions gouvernementales tant pour le budget des PTT, où le ministère des finances puise depuis deux ans au travers d'un « fonds de réserve », que pour le gaz algérien, remontent à loin. Sans doute le contexte politique lié au projet de référendum où l'opposition est sur la défensive, les incite-t-il à chercher de nouveaux points d'attaque contre le gouvernement.

Cela étant MM. François-Poncet et Léotard, qui placent le débat, l'un en terme de droit, l'autre sur le terrain économique, posent de véritables questions. D'abord est-il possible de détourner des recettes des PTT, qui font l'objet d'un budget « annexe », au profit du budget général ? Une ordonnance du 2 janvier 1959 affecte les recettes aux dépenses et à rien d'autres, comme le dit M. François-Poncet. Les articles R-53, R-54, R-55 du code des PTT en précisent les modalités.

Les PTT interrogés répondent qu'il ne s'agit que de décrets et que le budget annexe voté par l'Assemblée (loi de finances) prime. Si ce budget pour 1985 prévoit d'autres dépenses et que les députés les acceptent, la légalité sera respectée. Reste le problème des sommes récoltées en 1984, puisque la hausse de 10 centimes intervenue le 1er août n'était pas prévue par la loi de finances 1984. Mais les PTT indiquent que le supplément de recettes en 1984 dû aux 10 centimes n'est pas affecté : *« Il reste dans notre escarcelle, aucun texte ne prévoit le contraire. »*

Tout le monde sait que ces sommes serviront en fin d'année à limiter le déficit budgétaire, mais le gouvernement s'est bien gardé de le dire officiellement. En fin d'année, il suffirait de « boucler » les budgets, opération légale.

Reste, au-delà des arguments juridiques et du combat politique, que cette hausse de la taxe téléphonique, non souhaitée par les PTT elles-mêmes et imposée par l'Elysée, soulève des questions de fond sur le rôle et le statut des PTT. Quels que soient les intentions du gouvernement et l'usage qu'il sera fait de cette taxe, il demeure qu'il n'est pas sain de mélanger les genres et en particulier de faire financer des dépenses qui ne sont pas de son ressort par une administration chargée d'un service public.

E.L.B.

ÉNERGIE

L'OPEP devrait se réunir en octobre pour décider d'une éventuelle réduction de la production de pétrole

Koweït *(AFP)*. – Les treize pays membres de l'OPEP examinent la possibilité de baisser d'environ 1,5 million de barils par jour l'actuel plafond de leur production, fixé à 17,5 millions de barils par jour depuis la conférence de Londres en mars 1983, en vue de *« sauvegarder les prix pratiqués par l'Organisation »*, a-t-on indiqué, samedi 18 août, de sources pétrolières autorisées à Koweït. Les sacrifices des pays producteurs de brut pourraient néanmoins être de courte durée, selon le ministre koweïtien du pétrole. Dans une interview à l'hebdomadaire *An Nahar Arab Report* publiée lundi 20 août à Beyrouth, Cheikh Ali Khalifa Al Sabah estime, en effet, que la situation sur le marché mondial va s'améliorer au quatrième trimestre et que l'OPEP devra organiser en octobre une conférence extraordinaire pour relever son plafond de production à 19 ou 19,5 millions de barils par jour.

Dans l'immédiat la *« tendance à une réduction de la production »* de l'OPEP se serait faite sentir à l'issue de la tournée entreprise récemment par deux délégations de l'OPEP – présidées respectivement par le ministre du pétrole des Emirats, M. Maneh Saïd Al-Oteiba, et son homologue libyen, M. Kamel Al-Machour – dans les différents pays de l'Organisation. Ces deux délégations avaient pour mission de sensibiliser les producteurs à la nécessité de coordonner leurs efforts pour équilibrer offre et demande sur le marché pétrolier.

Une troisième délégation présidée par le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, effectuera en septembre prochain une tournée dans les pays producteurs non-membres de l'OPEP, afin de les *« convaincre qu'une telle solution* (baisse de la production) *garantirait l'unité de l'OPEP et maintiendrait les prix sur le marché »*.

Le comité de surveillance de l'OPEP, présidé par M. Al-Oteiba, tiendra une réunion à l'issue de la tournée de Cheikh Yamani.

AFFAIRES

IBM offre un réseau de communications aux universités européennes

IBM va mettre en place d'ici à la fin de l'année son réseau Earn (European Academic Research Network) reliant les 250 ordinateurs d'une centaine d'universités et de centres de recherche européens. Selon la filiale belge de la compagnie, les pays concernés sont l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et la Grèce. Le réseau sera connecté aux universités américaines et israéliennes. IBM étudie en outre des demandes de l'Arabie Saoudite et de l'Égypte.

Conçu sur le modèle du réseau Bitnet, qui relie depuis trois ans quelque cent cinquante universités américaines, le réseau Earn permettra aux universitaires et chercheurs d'échanger à distance données et messages, de consulter les banques de données, voire de participer à des congrès sans se déplacer grâce à la vidéo transmission.

L'investissement pour la mise en place de ce réseau, ainsi que sa maintenance jusqu'en 1987, sera à la charge d'IBM, qui se refuse cependant à donner le montant total de cet investissement. Selon IBM, ce projet s'inscrit dans le cadre de sa politique de mécénat de la compagnie.

[Le projet Earn représenterait un investissement de plusieurs millions de dollars. Pour les seuls établissements belges, il serait de 850 000 dollars. En France, l'équipement des quatre établissements choisis (*Le Monde* du 14 janvier) coûterait plus de 10 millions de francs. Le « don » d'IBM s'inscrit dans la bataille mondiale pour le contrôle des réseaux de communication.]

● **Ford va développer ses activités électroniques en Europe.** – L'introduction de pièces électroniques dans les automobiles devant être accélérée sur le Vieux Continent par l'introduction prévisible dès 1986-1987 de normes de pollution par le gouvernement ouest-allemand, le groupe Ford envisage de développer les activités électroniques de ses filiales européennes, a déclaré M. Robert Graham, vice-président du groupe américain. Précisant que le groupe envisageait d'implanter plusieurs unités de fabrication de pièces électroniques en Asie, M. Graham a ajouté que ces productions permettraient de fournir aux usines européennes du groupe des éléments à bas coût et de vendre éventuellement des ensembles électroniques aux autres constructeurs du Vieux Continent.

CONTRAT NUCLÉAIRE ENTRE LA RFA ET LA CHINE

Francfort *(AFP)*. – Un contrat de construction et de livraison à la Chine d'un appareil de mesure du combustible des centrales nucléaires à eau pressurisée a été récemment signé entre la firme ouest-allemande Kraftwerke Union (KWU) et la China Nuclear Energy Industry Corp. (CNEIC), a annoncé KWU dans un communiqué.

Le contrat, dont le montant n'a pas été précisé, doit être réalisé en 1986.

Un porte-parole de KWU a confirmé mardi que sa firme, comme l'industrie nucléaire d'autres pays (France, Etats-Unis), s'efforçait d'obtenir une commande de la Chine pour la livraison de deux centrales nucléaires. Toutefois, a-t-il ajouté, aucun contrat n'est encore en vue.

Le journal conservateur *Die Welt* avait annoncé, le 18 août, que KWU et Pékin étaient en négociations pour la vente de deux centrales nucléaires de 1 000 mégawatts d'une valeur de 4 milliards de marks (1,4 milliard de dollars). – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Barclays Bank S.A.

Barclays Bank S.A. annonce la diminution de son taux de base, qui est passé de 12,25 % à 12 % depuis le 16 août 1984.

ENERGIA

SICAV

Energia est la seule Sicav spécialisée dans les valeurs mobilières liées aux secteurs de l'énergie, des métaux précieux et des autres ressources naturelles.

Ainsi, au 29 juin 1984, la répartition économique de son actif net était la suivante :

	%
Energie (dont pétrole et gaz naturel : 31,86)	40,10
Or et autres métaux précieux	17,38
Autres ressources naturelles et divers	13,65
Obligations et liquidités	28,87
	100

A la même date, son actif net s'élevait à 200,51 millions de francs et sa performance, coupon inclus, s'établissait à :

+ 102,4 % depuis l'origine (30-06-1979) ;
+ 27,6 % en 1984 ;
– 3,7 % entre le 30-12-1983 et le 29-06-1984.

Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au siège et aux guichets des établissements suivants :

– Banque pour l'Industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris. Tél. : 247-53-34 ;
– Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 563-11-78 ;
– Société Générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 298-20-00 ;
– Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 266-90-10.

MARCHÉS FINANCIERS

VERS UNE ALLIANCE BOURSIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE ?

Selon une rumeur circulant dans la City de Londres, la Banque nationale de Paris et les « *brokers* » (courtiers du Stock Exchange) Laurence Prust étudieraient la possibilité de s'associer pour développer leurs activités boursières internationales.

Au siège des courtiers à Londres, on se refuse à toute déclaration à ce sujet, et au siège de la BNP à Paris, cette information n'a pu être ni confirmée ni infirmée.

De nombreuses alliances de ce genre ont été conclues au cours des récents mois dans la City pour parer à la concurrence croissante des grandes sociétés d'investissements américaines et profiter du développement des investissements boursiers internationaux.

Outre le courtage boursier, Laurence Prust détient un intérêt majoritaire dans la compagnie financière Framlington, spécialisée dans la gestion de Unit Trusts (SICAV), et qui contrôle ainsi plus de 150 millions de livres (1,75 milliard de francs) d'investissements. – *(AFP.)*

● **Philips a pris 100 % du capital de Bauknecht.** – Le groupe néerlandais Philips a annoncé qu'il détenait 100 % du capital de la société ouest-allemande Bauknecht spécialisée dans l'électroménager. En octobre 1982, Philips avait décidé de prendre 20 % de la division appareils ménagers de la société ouest-allemande qui venait d'être mise en règlement judiciaire ; le reste du capital appartenant à un pool bancaire conduit par la Dresdner Bank. Dans cet accord, Philips devait accroître sa part par tranche de 20 % et en détenir la majorité vers la fin de 1985. La vague de rationalisation de l'électroménager européen a vraisemblablement conduit Philips à aller plus vite.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	10 août	17 août
Valeurs franç. à revenu variable	1372,8	1368,7
Valeurs étrangères	3419,1	3378,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	198,1	197,6
Dont valeurs industrielles	199	197,9
Valeurs étrangères	462,6	457,1
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	172,1	171,6
Dont valeurs industrielles	174,1	173,1
Pétroles-Energie	146,8	142,5
Métallurgie	85,5	85,9
Chimie	205,7	203,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,6	104
Constructions mécaniques	119,1	119,8
Matériel électrique	185,4	185,2
Automobile et accessoires	116	115,4
Industr. de consom. non alim.	271,6	272,4
Agro-alimentaire	248,6	245,1
Distribution	108,5	108,4
Transports	169,3	170,6
Services	202,5	200,4
Assurances	161,6	162,3
Banques	212,7	212,9
Immobilier et foncier	162,1	163,4
Investissement et portefeuille	191,4	192,4
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,7	106,1
Emprunts d'Etat	106,8	107
Emprunts garantis et assimilés	105,2	105,7
Sociétés	105,9	106,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,5	92,9
Sociétés	100,7	101,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	163	162,3
Produits de base	156,3	153,6
Construction	104,6	105,1
Biens d'équipement	127,1	127,7
Biens de consom. durables	158,4	157,8
Biens de consom. non durables	227,7	226,6
Biens de consom. alimentaires	240,2	239,6
Services	137,9	137,5
Sociétés financières	187,2	187,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	141,4	140,5
Valeurs industrielles	184,8	182,7
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	140,5	140,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NESTLE. – Le premier groupe industriel suisse a racheté l'ensemble des actions de la société américaine Paul F. Beich, un fabricant de produits chocolatés, dont le siège est à Bloomington (Illinois). Paul F. Beich, qui emploie environ cinq cents personnes, a réalisé un chiffre d'affaires annuel équivalant à 350 millions de francs français en 1983.

CIT-ALCATEL. – Cette société du groupe Compagnie générale d'électricité (CGE) a réalisé, au premier semestre 1984, un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 milliards de francs, contre 6,1 milliards durant la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,3 % d'un semestre à l'autre. Dans le même temps, le chiffre d'affaires (HT) de la société mère est passé à 3,03 (contre 2,72) milliards de francs, en progrès de 11,3 %.

PIONEER. – La firme électronique japonaise annonce que son bénéfice net consolidé a augmenté de 59,1 % pour le troisième trimestre fiscal (se terminant en juin) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Son montant atteint 4,17 millions de dollars. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 2,7 % à 314 millions de dollars.

PHOENIX-SUN ALLIANCE. – Après le feu vert donné par le gouvernement britannique au projet de fusion des compagnies d'assurances britanniques Phoenix et Sun Alliance (*le Monde* du 17 août), cette dernière a indiqué que son OPA, lancée sur Phoenix, avait été acceptée par les porteurs de titres Phoenix à hauteur de 84,2 % des actions en circulation. Sun Alliance a, en outre, annoncé qu'elle avait décidé d'accorder un délai supplémentaire – jusqu'au 28 août prochain – aux autres détenteurs d'actions Phoenix qui souhaiteraient apporter leurs titres à l'offre publique d'achat.

DART AND KRAFT. – Le bénéfice net consolidé du deuxième trimestre s'élève à 109,5 millions de dollars, contre 107,5 millions en 1983 à pareille époque.

Pour le premier semestre, le résultat net consolidé atteint 217,3 millions de dollars (+ 5,5 %) pour un chiffre d'affaires de 4,87 milliards de dollars (contre 4,71 milliards).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	16 août	17 août
Valeurs françaises	107,8	108,1
Valeurs étrangères	91,1	92,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 août	17 août
Indice général	162,3	162,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 août .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 août	20 août
1 dollar (en yens)	240,10	240,60

BOURSE DE PARIS – Comptant – 17 AOUT

VALEURS – % du nom. – % du coupon – Cours préc. – Dernier cours

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 17/8

VALEURS – Émission Frais incl. – Rachat net

* : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation – VALEURS – Cours précéd. – Premier cours – Dernier cours – % + –

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 780	8 784	8 540	8 980
ECU	6 873	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	306 900	307 040	293	313
Belgique (100 F)	15 195	15 199	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 380	272 550	250	280
Danemark (100 krd)	84 190	84 100	79	87
Norvège (100 k)	106 450	106 430	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 627	11 604	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 669	7 662	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 974	4 965	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	366 780	368 450	354	375
Suède (100 krs)	105 690	105 530	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 374	5 374	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 860	5 860	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	6 731	6 740	6 470	6 810
Japon (100 yens)	3 637	3 648	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/8
Or fin (kilo en barre)	99000	99200
Or fin (en lingot)	99100	99400
Pièce française (20 fr)	614	616
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	590
Pièce latine (20 fr)	572	572
Souverain	734	738
Pièce de 20 dollars	4220	4205
Pièce de 10 dollars	2140	2100
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3830	3840
Pièce de 10 florins	598	586

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR

Dans des marchés calmes, le dollar a progressé lundi 20 août sur les places financières européennes. Il valait notamment 8,81 F contre 8,785 F vendredi lors de la cotation officielle.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 août 1984 a été tiré à 415 243 exemplaires

A B C D E F G

Tourisme en baisse au Pays basque
Le terrorisme n'explique pas tout

De notre correspondant

Biarritz. – De 10 à 40 % de touristes en moins cet été : les estimations varient selon qu'il s'agit du bord de mer, nettement moins touché, ou des communes du Pays basque intérieur. Pour M. Augustin Arcondegui, responsable d'une agence de voyages à Saint-Jean-de-Luz et président-fondateur de la toute récente Union pour la défense des intérêts du tourisme du Pays basque (UDIT), l'explication est claire : sauf pour quelques passionnés de vacances à la campagne, c'est la plage qui attire les estivants. Ce n'est que lorsque les hôtels, campings ou appartements de la côte affichent « complet » que les touristes se rabattent sur l'intérieur des terres.

C'est entre Bayonne et Hendaye qu'ont eu lieu la majorité des attentats de ces huit derniers mois il est pourtant difficile, en ce mois d'août, d'y trouvés de la place. La crainte de la violence ne peut donc expliquer complètement la chute de la fréquentation touristique. Le problème est probablement ailleurs. Sans rejeter la thèse de la peur, M. Augustin Arcondegui voit d'autres explications à cette baisse : « *C'est toute une conception du tourisme qui est à remettre en question. Autrefois, il suffisait d'ouvrir la porte et les estivants entraient tout seuls. Avec les vacances de neige, les grands week-ends, les voyages organisés « tout compris » sous les tropiques, les gens prennent leurs vacances différemment.* »

Fini le temps où « juillettistes » et « aoûtiens » venaient passer quatre semaines sur la côte basque. Aujourd'hui, dans les hôtels, les séjours sont en moyenne d'une semaine, deux plus rarement. Mais, parmi les propriétaires de meublés, beaucoup s'obstinent encore à vouloir louer pour un mois. Et, faute d'avoir trouvé preneur, ils doivent, au dernier moment, accepter des offres de quinze jours. M. Augustin Arcondegui, lui, propose des appartements à la semaine : cette année encore, il en a manqué pour satisfaire la demande.

Il faut donc envisager le problème différemment : la solution passe, selon lui, par une révolution des mentalités. « *Beaucoup d'hôteliers, de chefs d'agence, de directeurs de campings et même de responsables de syndicat d'initiatives n'ont aucune formation en marketing : un industriel fabriquerait-il un produit sensationnel, s'il ne sait pas le vendre, il fermera vite boutique.* »

Il y a bien un Comité du tourisme départemental et un Comité de coordination touristique du Pays basque. Y siègent les élus locaux et quelques représentants de syndicats professionnels. Mais leur rôle se limite à distribuer des dépliants sur les foires nationales et internationales. Ce que M. Augustin Arcondegui appelle « *une conception folkloriste du tourisme* ».

« *Devant cet archaïsme, comment ne pas comprendre les détracteurs de ce tourisme mal conçu, pour lequel l'estivant n'est plus qu'un citron à presser et le travailleur saisonnier un salarié qui, après deux mois d'esclavage, passera huit mois au chômage.* » Une caricature contre laquelle les animateurs de l'UDIT ont décidé de partir en guerre. L'Union de défense devrait se transformer rapidement en instrument de conseil et de promotion. C'est ce qu'espèrent la plupart des six cents adhérents qui ont déjà pu s'exprimer au cours des soirées d'information que M. Augustin Arcondegui et ses collaborateurs multiplient dans les villages.

Réunis au sein de groupements d'intérêt économique (GIE), ils prospectent la clientèle étrangère à laquelle ils offrent des forfaits comprenant l'hébergement et la restauration, mais aussi des spectacles et des activités diverses comme la découverte de la montagne basque ou l'initiation à la planche à voile. « *Dans les familles, ce sont les enfants qui décident des vacances. Le sport vient en tête de leurs motivations. Or, en Pays basque, on ne propose aucun cours de surf ou d'initiation à la pelote basque, des activités praticables toute l'année.* »

Autre carte : le golf, avec ses quatre links à Saint-Jean-de-Luz, Biarritz et Anglet. Les membres des associations qui les gèrent ne font aucun effort pour se serrer un peu afin d'accueillir les touristes : « *Pourquoi ne pas leur faire un peu de place en semaine et en réserver l'accès pendant les week-ends aux résidents locaux ?* », propose M. Arcondegui. Même chose pour la chasse à la palombe en Pays basque intérieur ou le ski de fond dans la montagne de Soule. Autres thèmes de séjour permettant un tourisme toute l'année : des stages d'initiation à la cuisine locale, comme cela se fait dans d'autres régions et dont raffolent les Britanniques. Bref, toute une palette de produits à mettre en valeur sans trop d'efforts, ce qui permettrait de prolonger « la saison » bien au-delà des deux mois d'été.

M. Augustin Arcondegui résume en deux mots le travail à entreprendre : organisation et marketing. « *Le tourisme doit être perçu comme une industrie.* » Mais il ne peut se développer que dans la paix civile. Les causes de la violence, il les connaît bien. « *La seule solution c'est que Madrid accepte enfin de négocier comme de Gaulle l'avait fait avec le FLN. Quant à Iparretarrak qui s'attaque au symbole du tourisme, il en fait son affaire. Là aussi, la discussion est possible.* »

A quarante ans, M. Augustin Arcondegui croit en l'avenir économique de son pays « *dont le tourisme n'est qu'une carte* ». Il est d'ailleurs un des premiers actionnaires de la société d'investissements Herrikos, lancée il y a quatre ans, et qui a déjà participé à la création de quatre cent cinquante emplois.

Foi et dynamisme : sur les autobus de la petite compagnie de transport qu'il dirige, un nom significatif : « *le Basque bondissant* ».

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● *Véhicules incendiés à Bayonne.* – Quatre véhicules ont été détruits ou endommagés par des incendies criminels, ces derniers jours, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Samedi 18 août, un inconnu jetait un liquide enflammé à l'intérieur du camping-car appartenant à un Parisien, M. Jean-Pierre Robert qui a été sérieusement brûlé. Le camping-car a été entièrement détruit. Dimanche matin, une voiture Méhari subissait le même sort. Deux tentatives d'incendie avaient été commises à Bayonne le jeudi précédent.

« Faites vos jeux »

(De notre correspondant.)

Biarritz. – Après neuf mois d'absence, les jeux ont repris à Biarritz le 31 juillet. En novembre 1983, le dernier des casinos de la côte basque fermait pour cause de non-renouvellement de l'autorisation d'exploitation. Un refus du ministre de l'intérieur justifié par l'« oubli » de la ville de Biarritz d'autoriser l'existence de jeux sur son territoire. La SOCABIA, gérante du casino municipal, a intenté pusieurs actions en justice contre le maire.

Grâce à l'apport de nouveaux actionnaires, essentiellement originaires de Marseille, une autre société qui exploitait précédemment l'autre casino de Biarritz, le Bellevue, a réintégré les locaux rachetés et rénovés par la ville ; trente-cinq employés de jeu ont pu ainsi retrouver du travail.

Six tables de roulette, quatre de black jack et une de chemin de fer ont été ouvertes sous la direction de M. Stanislas Cherici. En quinze jours, on a enregistré plus de deux mille entrées, dont 20 % d'Espagnols.

Un atout important pour la station-phare de la côte basque.

Ph. E.

En Espagne
NOUVEAUX INCIDENTS AU PAYS BASQUE

Bilbao (AFP). – Des incidents entre les forces de l'ordre et des nationalistes basques ainsi que deux attentats, faisant au moins cinq blessés, se sont produits les dimanche 19 et lundi 20 août dans la province de Biscaye.

Peu avant, deux jeunes gens ont lancé une grenade antichar contre une caserne de la garde civile de la localité de Las Arenas, faisant trois blessés, dont une fillette, fille du commandant de la caserne, gravement atteinte par des éclats.

C'est la troisième fois que la caserne de Las Arenas est l'objet d'un attentat au cours des dernières années. Les deux précédentes opérations avaient été revendiquées par l'ETA.

A Galdacano, près de Bilbao, un policier et un civil ont été légèrement blessés lorsqu'une charge, actionnée à distance, a fait explosion au passage de deux véhicules de police.

A Bilbao même, où s'est ouverte dimanche la première journée de la « semana grande », la semaine de fête annuelle, des incidents ont opposé la police nationale à des manifestants nationalistes. Les incidents se sont produits après que le gouverneur civil de Biscaye eut ordonné de hisser la bannière espagnole, à côté de l'Ikurrina (drapeau basque) et de l'enseigne de la ville, au fronton de la municipalité, et cela malgré l'avis contraire du maire.

Aussitôt, des groupes de jeunes gens se sont rassemblés à proximité de l'hôtel de ville, scandant des slogans hostiles à la police, érigeant des barricades et lançant des projectiles contre les forces de l'ordre, qui ont dû appeler des renforts. Certains manifestants ont été légèrement blessés, mais aucun n'a été hospitalisé.

De nouveaux incidents ont éclaté ce lundi matin autour de l'hôtel de ville de Bilbao. Il y aurait plusieurs blessés.

Une véritable « guerre des drapeaux », faisant plusieurs dizaines de blessés, a mis aux prises, l'été dernier, dans plusieurs localités du Pays basque, les forces de l'ordre aux militants nationalistes qui s'opposaient à la présente des drapeaux espagnols au fronton des municipalités basques.

LA VICTIME DE L'ATTENTAT DE MADRID ÉTAIT UN PALESTINIEN MEMBRE DU FPLP

La représentation de l'OLP à Madrid a accusé les services secrets israéliens d'être à l'origine de l'attentat perpétré vendredi 17 août dans la capitale espagnole contre un « diplomate arabe » (*le Monde* daté 19-20 août).

Selon l'OLP, le diplomate en question, qui se trouve à l'hôpital dans un état désespéré, est en fait un responsable du FPLP, Zaki Al Hallou, alias Abou Said, chargé des commandos spéciaux de la branche militaire de l'organisation de M. George Habache.

A Koweït, une personne déclarant appartenir à une organisation dénommée Avant-Garde révolutionnaire islamique a revendiqué, dans des appels téléphoniques à la presse, la tentative d'assassinat de Madrid. Le correspondant anonyme a affirmé que l'attentat était motivé par les relations de la victime avec l'Irak. – (*AFP, Reuter.*)

Sur le vif

Modernisation

Ça vous affole pas, vous, cette modernisation tous azimuts dont on nous rebat les oreilles ces temps-ci ? Au risque de passer pour un ringard fini, un paléo-gauchiste, un sidérurgiste lorrain, un électeur communisté ou, pire, un lecteur assidu du *Monde*, moi je vous avouerai en toute modestie que ça me panique. Il n'y a pas de quoi me direz-vous, il faut vivre avec son temps, on n'a pas inventé la télématique, la robotique, la biotechnologie et mille autres quincailleries du même genre pour les chiens ; il va bien falloir s'y mettre à pianoter sur les claviers du futur.

Soit. En attendant, côté école, c'est pas ce qu'il y a de plus rassurant, la modernisation ! Je ne sais pas si nous étions nombreux l'autre soir devant la télévision à regarder d'un peu plus près ce système éducatif made in Japan. C'est du délire ! Vous avez vu comment on y arrive à ces fameux 90 % de « bacheliers » par classe d'âge qui font baver nos sociaux-technocrates : à coups de trique et d'ordinateur ! le mariage harmonieux de la tradition et de la modernité en somme.

Etre sélectionné, passer dans la classe supérieure, atteindre l'université, c'est l'obsession quotidienne des vingt-six millions de petits écoliers de l'empire du Soleil-Levant. Les parents, eux, ils se saignent aux quatre veines pour payer les « juku », ces cours de soutien privés qui fonctionnent à longueur d'année, le samedi, le dimanche et pendant les vacances.

A ce régime-là, tous les mômes ne tiennent pas le choc ; certains craquent, ils « somatisent », comme disent nos modernes psy : dépressions, ulcères, pelades, j'en passe et des plus terribles ; d'autres se révoltent et cassent du prof comme on casse de la cabine téléphonique dans nos banlieues ; d'autres enfin se font casser par des profs pour un oui, pour un non ; comme cette petite fille de onze ans qui venait de reprendre le chemin de l'école après avoir dû subir une trépanation ; son regard en disait long.

Si c'est le prix à payer pour cette quête quasi mystique de la compétitivité, ça nous promet de beaux jours sous les préaux. Vous verrez, on finira par regretter les délices archaïques de la querelle du public et du privé.

MARC CROCHE
(Limoges)

LES ATTENTATS DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

Les policiers disposent d'un portrait-robot du poseur de bombes du Groupe M-5

De notre correspondant

Grenoble. – La chasse au Groupe M-5, qui s'est intensifiée depuis la troisième explosion, vendredi 17 août, dans la gare de Grenoble, n'avait pas permis, lundi en fin de matinée, de mettre la main sur les membres du commando. L'attentat de Grenoble – qui n'a pas été revendiqué – a pourtant mis les policiers sur de nouvelles pistes. Ceux-ci tentent de mieux cerner la personnalité des mystérieux auteurs des actions terroristes ou crapuleuses menées successivement à Lyon, Annecy et Grenoble.

Depuis samedi, les policiers disposent, semble-t-il, d'un portrait-robot du poseur de bombes, un homme d'environ vingt-cinq ans, de type européen, aux cheveux châtains coupés en brosse. Celui-ci a été vu par un voyageur de la gare de Grenoble qui, quelques instants avant l'explosion, le croisa et lui demanda s'il disposait de monnaie pour mettre sa valise dans une consigne. Deux gardiens de la paix qui venaient de terminer leur service ont aussi pu faire une description de l'homme. On sait, en outre, que deux autres « terroristes » ceux-là de type maghrébin, selon un employé de la SNCF, assuraient la couverture rapprochée du poseur de la bombe.

Les consignes de silence, notamment à l'égard des journalistes, adressées aux policiers par le ministre de l'intérieur (*le Monde* daté 19-20 août), ont épaissi le silence qui entoure leurs investigations.

Les propos tenus dimanche à l'occasion de la Fête de la rose à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire) par M. Pierre Joxe laissent supposer que les policiers étaient, lundi, sur le point de mettre la main sur les membres du M 5. « *On peut demander aux forces de surveillance d'être attentives, vigilantes et sur le qui-vive. On ne peut pas espérer qu'elles seront infaillibles*, a cependant ajouté le ministre de l'intérieur. *Et cela d'autant moins qu'à rechercher la sécurité à tout prix on risque de porter atteinte à la liberté de tous. Qui pourrait vouloir d'une France où chacun serait en permance surveillé, contrôlé, fouillé, interpellé, fiché, que sais-je encore ?* » « *La République française*, a-t-il estimé, *est et restera un Etat policé, mais personne ne peut souhaiter qu'elle devienne un État policier* ».

Des mesures de sécurité exceptionnelle avaient été prises pendant le week-end dans les principales villes de la région Rhône-Alpes. Les gares, aéroports, cinémas et les endroits très fréquentés par le public ont été particulièrement surveillés par la police, les gendarmes ou les CRS.

CLAUDE FRANCILLON.

M. HONECKER « CAVIARDÉ » PAR L'AGENCE TASS

Moscou (*AFP*). – Le récent entretien accordé vendredi 17 août à la presse est-allemande par M. Honecker (*le Monde* daté 19-20 août) paraît n'avoir qu'à demi satisfait le Kremlin. L'agence Tass a, en effet, publié dimanche une version « caviardée » de ce texte, dans laquelle tous les passages où M. Honecker se prononçait clairement pour la poursuite de sa politique de dialogue avec la République fédérale ont été supprimés.

M. Honecker avait déclaré : « *La RDA continuera aussi à l'avenir le dialogue avec les responsables politiques de l'Allemagne fédérale* », avant d'ajouter : « *L'aggravation de la situation internationale exige le renforcement de la coexistence pacifique : il vaut mieux négocier dix fois que tirer une seule fois.* » Ces phrases, qui s'opposent à la thèse soviétique selon laquelle l'apparition des premières fusées de l'OTAN en Europe occidentale a marqué le début d'une « ère glaciaire » entre l'Est et l'Ouest, ne figurent pas dans le texte de l'agence Tass.

L'agence Tass a, en revanche, publié en bonne place les déclarations de M. Honecker qualifiant d'« *indispensable* » l'installation de fusées tactiques soviétiques en Allemagne de l'Est ainsi que ses critiques contre les « *forces influentes en RFA* », pour lesquelles « *la question allemande* [est] *toujours ouverte* », et a mentionné le fait que M. Honecker ait assuré que la RDA est « *fermement ancrée dans la communauté socialiste* ».

REMY MARTIN VA PRENDRE LE CONTROLE DU DISTRIBUTEUR DE VIN NICOLAS

Le producteur de cognac Remy Martin va prendre le contrôle indirect des établissements Nicolas, troisième distributeur de vin français, en difficulté depuis trois ans.

Le capital de Nicolas SA est détenu à 40,17 % par une holding, la Gestion Mobilière, et à 34,62 % par Primistères SA, filiale de Félix Potin. La prise de contrôle va s'opérer au niveau de la Gestion Mobilière actuellement détenue à 51 % par la famille Nicolas et à 49 %, depuis février dernier, par Remy Martin. Une augmentation de capital de cette holding et une émission d'obligations convertibles pour un total de 17 millions de francs seront réservées au groupe Remy Martin, qui y deviendra majoritaire et obtiendra un contrôle indirect comme premier actionnaire de Nicolas SA. La famille Nicolas n'a plus ainsi le contrôle de son affaire.

Nicolas a perdu 47,5 milliards de francs en 1983, et un plan de restructuration envisageant la suppression de 195 emplois sur un total de 785 personnes est à l'étude. La CGT a annoncé qu'elle préparait un contreprojet.